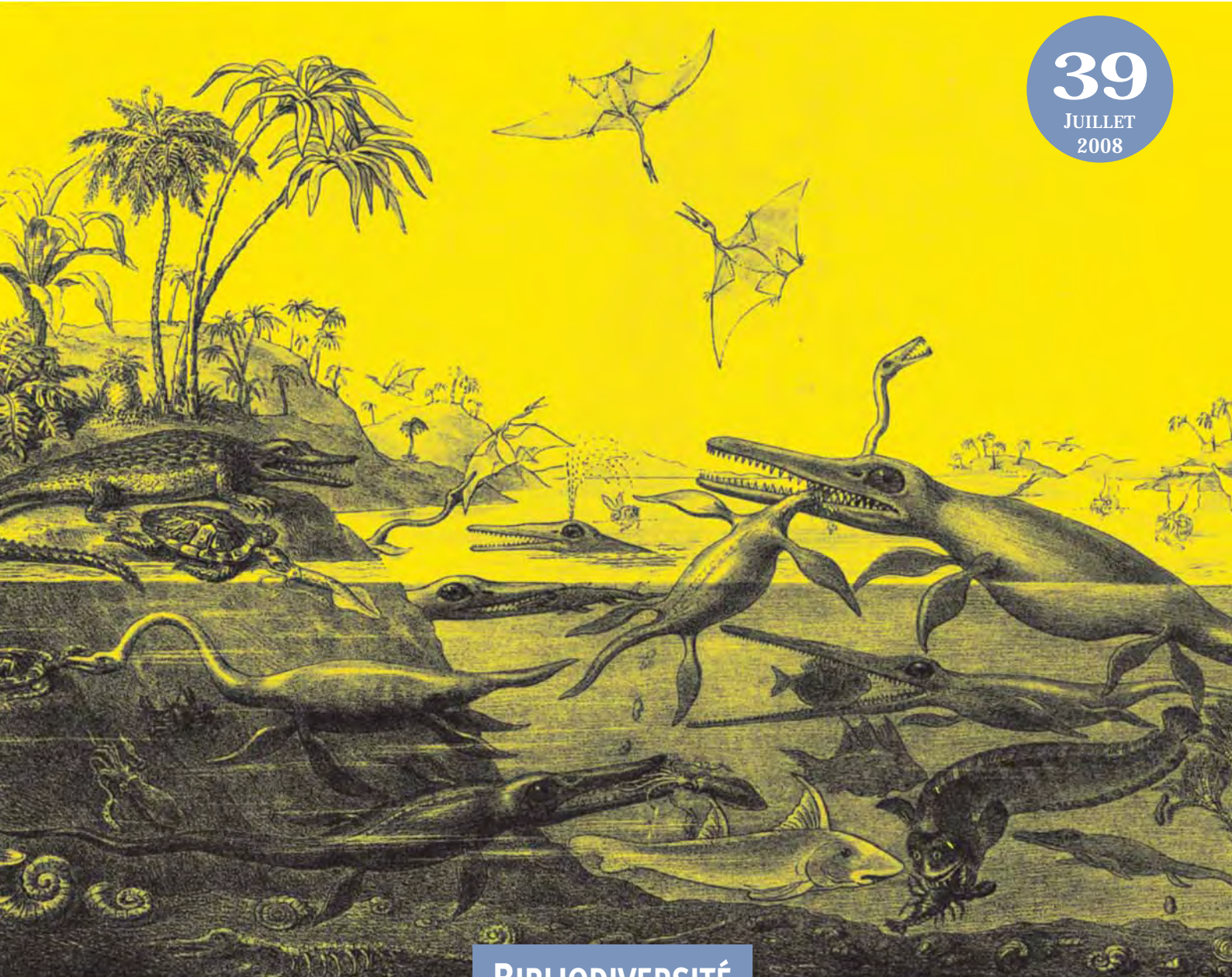


Bibliothèque(s)

39
JUILLET
2008



BIBLIODIVERSITÉ

Éditorial, par Dominique Arot **1** Sommaire **2** Bibliobréves **4** **Le livre, une espèce en danger ?**, par Gilles Colleu **10**
Prédations, par Étienne Galliard **13** **Politique de l'offre ? Politique de la demande ?**, par Jean-François Jacques **17** **Pour un regard politique sur la « courbe d'audience »**, par Hervé Le Crosnier **18** **Bibliodiversité, intensités**, par Jean Gabriel Cosculluela **22** **Cinéma et exception culturelle : posture et imposture**, par Jean-Marie Tixier **26** **Quel espace pour la littérature du Québec ?**, par Gaston Bellemare **30** **La traduction, un agent double ?**, propos recueillis de Gisèle Sapiro **32** **Bibliodiversité numérique en milieu insulaire**, par Christophe Augias **34** **L'édition de jeunesse francophone : un espoir pour la bibliodiversité ?**, par Luc Pinhas **35** **Faut-il envoyer les livres en Afrique ?**, par Serge Dontchueng Kouam **39** **Pour un don de livres raisonné**, par Céline Ducroux **40** **Former des bibliothécaires du Sud**, par Laurence Tarin **43** **La bibliodiversité dans les tourmentes de l'histoire**, par Maria et Piotr Witt **45** **Panorama de l'édition en Argentine**, par Guido Indij **49** **Le Centre du livre et de la lecture en Poitou-Charentes : un outil au service de la bibliodiversité**, par Sylviane Sambor **52** **L'alternative des coéditions solidaires**, par Laurence Hugues et Alexandre Tiphagne **56** **Actualités de l'ABF** • Les gens • En bref • 54^e Congrès de l'ABF, Reims, 12-15 juin 2008 • De l'animation à l'action culturelle. **Quelles évolutions dans les bibliothèques ?**, par Elena Giannoni et Magali Escataval • **Sweet little sixteen (at the library)**, par Lucile Pellerin de la Vergne **58** **Réflexion** • Le balai et le rouleau compresseur. **Des librairies Jeunesse au secours de la bibliodiversité**, par Corinne Parmentier **67** **Reportage** • En formations. **Les métiers des bibliothèques-médiathèques à l'IUT Montaigne de Bordeaux**, par Jean-Pierre Vosgin **71** **Bibliomonde** • **Un projet autour du livre en Guinée, 2001-2007**, par Marie-Paule Huet **73** **Les bibliothèques exposent** **77** **Notes de lecture** • France culture, la destruction programmée d'une université populaire • Paris, capitale des livres. **Le monde des livres et de la presse à Paris, du Moyen-Âge au XX^e siècle** • Global Books. **Les livres d'artistes de Gervais Jassaud** • **L'Inguimbentine, maison des musées** • **Nusrat Fateh Ali Khan, le messager du qawwali** **78**

DEMCO

Faites de Demco le meilleur ami de votre bibliothèque



- **Un savoir-faire de plus de 100 ans**
- **Des milliers de produits spécialisés**
- **La qualité, notre priorité**

Pour en savoir plus, contactez-nous:

Par téléphone : **0800 908 382**

Par fax : **0800 908 376**

Par e-mail : **info@demco.fr**

www.demco.fr

DEMCO





Éditorial

Il faut bien sûr revenir de Reims et après un congrès si riche, ce n'est pas forcément chose facile. Chacun, en fonction de ses centres d'intérêt et de son emploi du temps, aura retenu tel ou tel moment fort. Dès le premier jour, c'est un écrivain parlant avec justesse et modestie de ses livres, Mikaël Ollivier, qui nous aura permis par le détour de l'écrit de mieux approcher « l'identité juvénile », pour reprendre une expression de Claude Poissenot. Nos collègues étrangers, de leur côté, mais aussi quelques expériences françaises, ont, de manière salutaire, remis en cause des modèles établis. Aujourd'hui, les bibliothécaires sont prêts à ouvrir davantage leurs établissements et surtout à les ouvrir mieux.

Encore faut-il que cette préoccupation du partage de la culture et de l'accès tout au long de la vie à la formation soit aussi, et d'abord, portée par toutes celles et tous ceux qui, de l'État aux collectivités territoriales en passant par les universités, ont mission de définir les politiques publiques. Alors, oui, il faut revenir de Reims et retrouver les attaques contre le prix unique du livre, un projet de bibliothèque en déshérence dans une grande capitale régionale, des réformes qui paraissent parfois traiter les bibliothèques et ceux qui les animent comme des exceptions à réduire. Notre association veut faire entendre la voix des bibliothécaires et, à travers eux, des usagers si divers des bibliothèques. Elle le fait en contribuant à la vie interassociative au sein de l'IABD avec tous les bibliothécaires, les archivistes, les documentalistes. Elle le fait en associant sa voix à celle des auteurs, des libraires et des éditeurs. C'est le sens de la pétition de défense du prix unique du livre publiée dans *Le Monde* à l'initiative du Syndicat de la librairie française que j'ai signée en votre nom.

La voie est souvent étroite : comment continuer à faire de notre association une force de proposition intelligente, mesurée, constructive et préserver sa capacité d'alerte, voire d'indignation lorsque les valeurs essentielles qui fondent notre action semblent mises à mal ? Au risque de sembler passiste et de susciter le sourire de quelques âmes blasées, j'ai toujours à portée de main le texte du discours de Victor Hugo à l'Assemblée nationale en 1848 : « ... *Il faudrait multiplier les écoles, les chaires, les bibliothèques, les musées, les théâtres, les librairies...* » Il orne même les parois du bibliobus urbain à Lille : je trouve qu'il s'intègre bien au paysage de la ville.

Je vous souhaite de bonnes vacances et une rentrée pleine d'enthousiasme.

DOMINIQUE AROT

Publication paraissant depuis 1907.
Éditée par l'**Association des bibliothécaires de France**

31, rue de Chabrol – 75010 Paris
Téléphone : 01 55 33 10 30
Télécopie : 01 55 33 10 31
abf@abf.asso.fr
www.abf.asso.fr

Directeur de la publication
Dominique Arot

Rédacteur en chef
Philippe Levreaud
redaction@abf.asso.fr

A collaboré à ce numéro
Gilles Colleu

Comité de rédaction
Dominique Arot, Geneviève Boulbet, Danielle Chantereau, Bernard Démay, Jean Mallet, Philippe Raccah, Caroline Rives, Florence Schreiber.

Responsable de rubrique
Les bibliothèques exposent
Nicole Picot

Publicité
Josiane Stern
Téléphone : 01 47 88 19 99
josiane_stern@wanadoo.fr

Diffusion
ABIS - Danielle Chantereau
Téléphone : 01 55 33 10 33
Télécopie : 01 55 33 10 31
dchantereau@abf.asso.fr

Maquette
M.-C. Carini et Pictorus

Mise en pages
Éditions de l'Analogie

Abonnements 2008
Individuel : 50 €
Collectivités : 90 €
France 90 € – Étranger 95 €

Commission paritaire
n° 1109G82347
ISSN : 1632-9201
Dépot légal : juillet 2008

Impression : Jouve, Paris

Bibliothèque(s)
REVUE DE L'ASSOCIATION
DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE
est analysée dans la base Pascal
produite par l'Inist
et dans la base Lisa.

Couverture : Henry de la Beche,
Le Dorset d'autrefois, lithographie,
1830, Coll. part.

Au sommaire des prochains numéros de Bibliothèque(s)

- n° 40 : Et si on parlait d'argent (1) – 15 octobre 2008
- n° 41/42 : La censure – 31 décembre 2008
- n° 43 : Mexique – 10 mars 2009
- n° 44 : Et si on parlait d'argent (2) – 29 mai 2009



39

JUILLET
2008

Sommaire

4 **Bibliobréves**

Dossier **BIBLIODIVERSITÉ**

- 10 Le livre, une espèce en danger ?, par GILLES COLLEU
- 13 Prédations, par ÉTIENNE GALLIAND
- 17 Politique de l'offre ? Politique de la demande ?, par JEAN-FRANÇOIS JACQUES
- 18 Pour un regard politique sur la « courbe d'audience », par HERVÉ LE CROSNIER
- 22 Bibliodiversité, intensités, par JEAN GABRIEL COSCULLUELA
- 26 Cinéma et exception culturelle : posture et imposture, par JEAN-MARIE TIXIER
- 30 Quel espace pour la littérature du Québec ?, par GASTON BELLEMARE
- 32 La traduction, un agent double ?, propos recueillis de GISÈLE SAPIRO
- 34 Bibliodiversité numérique en milieu insulaire, par CHRISTOPHE AUGIAS
- 35 L'édition de jeunesse francophone : un espoir pour la bibliodiversité ?, par LUC PINHAS
- 39 Faut-il envoyer les livres en Afrique ?, par SERGE DONTCHUENG KOUAM
- 40 Pour un don de livres raisonné, par CÉLINE DUCROUX
- 43 Former des bibliothécaires du Sud, par LAURENCE TARIN
- 45 La bibliodiversité dans les tourmentes de l'histoire, par MARIA et PIOTR WITT
- 49 Panorama de l'édition en Argentine, par GUIDO INDIJ
- 52 Le Centre du livre et de la lecture en Poitou-Charentes : un outil au service de la bibliodiversité, par SYLVIANE SAMBOR
- 56 L'alternative des coéditions solidaires, par LAURENCE HUGUES et ALEXANDRE TIPHAGNE

Liste des annonceurs

- | | |
|--------------------------|------------------------------|
| • Demco | 2 ^e de couverture |
| • Onisep | 3 ^e de couverture |
| • Borgeaud Bibliothèques | 4 ^e de couverture |
| • Electre | p. 25 |
| • BRM | p. 33 |

Les opinions exprimées dans [Bibliothèque\(s\)](#) n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Actualités de l'ABF

58 *Les gens. En bref*

60 54^e Congrès de l'ABF, Reims, 12-15 juin 2008

Journée d'étude

63 De l'animation à l'action culturelle. Quelles évolutions dans les bibliothèques ?, par ELENA GIANNONI et MAGALI ESCATAFAL

Voyage d'étude

65 Sweet little sixteen (at the library), par LUCILE PELLERIN DE LA VERGNE

Réflexion

67 Le balai et le rouleau compresseur. Des librairies Jeunesse au secours de la bibliodiversité, par CORINNE PARMENTIER

Reportage

71 En formations. Les métiers des bibliothèques-médiathèques à l'IUT Montaigne de Bordeaux, par JEAN-PIERRE VOSGIN

Bibliomonde

73 Un projet autour du livre en Guinée, 2001-2007, par MARIE-PAULE HUET

77 **Les bibliothèques exposent**

Notes de lecture

78 *En écho*

France culture, la destruction programmée d'une université populaire, par P.-L. RENO

78 *Les bibliothèques éditent*

Paris, capitale des livres. Le monde des livres et de la presse à Paris, du Moyen-Âge au XX^e siècle, par PHILIPPE LEVREAU • *Global Books.*

Les livres d'artistes de Gervais Jassaud, par PHILIPPE LEVREAU

79 *Les bibliothèques dans le monde*

L'Inguimbertaine, maison des muses, par BENOÎT LECOQ

80 *Premiers pas*

Nusrat Fateh Ali Khan, le messager du qawwali, par P.-L. RENO



• **21 août, Douarnenez (29) :** journée « Littérature du Proche-Orient » dans le cadre du Festival de cinéma de Douarnenez (16-23/08) consacré au Liban.

Rens., inscr. : fdz@wanadoo.fr
Tél : 02 98 92 09 21

• **16 septembre, Besançon (25) :** journée d'étude et de conférences destinée aux espaces musique de Franche-Comté et du grand Est dans le cadre du festival de musique de Besançon, organisée par l'Accolad et le groupe de travail musique de Franche-Comté
Inscr. avant le 2/09 : chantal.fontaines@livre-franchemonte.com
Fax 03 84 26 36 08
www.livre-franchemonte.com

• **18 au 20 septembre, Pau (64) :** l'ADBU tiendra son prochain congrès au Palais Beaumont. Dans ce cadre, une journée d'étude gratuite et ouverte à tous les bibliothécaires sur « Les politiques de services » est programmée le 19/09. Inscr. avant le 5/09.
www.adbu.fr

• **22 et 23 septembre, Colmar (68) :** « Nouveaux publics en bibliothèque : chantiers en cours », colloque international proposé par la médiathèque départementale du Haut-Rhin, en partenariat avec Biblio 3, groupe de coopération transfrontalière du Rhin Supérieur.
Bâtiment de la Préfecture, 11 av. de la république – 68000 Colmar
Gratuit. Inscr. (av. le 6/09) : www.mediathèque.cg68.fr/colloqinscr.html

• **23 et 24 septembre, Reims (51) :** « Diversités culturelles et apprentissages », colloque transfrontalier franco-belge, dans le cadre de « 2008, année européenne du dialogue interculturel », à la Médiathèque Jean Falala.

suite p. 6

En vrac

■ LE VOYAGE À REIMS

Cet été, les bibliothèques de Reims célèbrent le voyage sous toutes ses formes. Aboutissement d'un travail sur plusieurs mois avec les lecteurs, les écoles et les maison de quartier, l'opération « Bouts de mondes » invite à gagner les horizons lointains au gré de multiples chemins buissonniers : carnets et livres de voyages, art postal, reportages, bande dessinée, road-movies, recettes de cuisine, musique, littérature... Rencontres et expositions pendant tout l'été.

■ COURONNE ET CADUCÉE

L'Académie des inscriptions et belles lettres (Institut de France) vient d'attribuer le prix Plottel à l'UMR 8167 « Médecine grecque » (CNRS-Paris IV Sorbonne) et à la Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris). Ce prix, financé par un mécène américain et doté de 10 000 €, récompense le Corpus électronique des médecins de l'Antiquité (180 volumes et 105 000 pages en ligne), que la BIUM développe depuis quelques années au sein de la bibliothèque numérique Medic@.

www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica.htm

■ LIVRES DE SABLE

À Nancy, la Médiathèque et la Bibliothèque d'étude ont



profité de l'été pour installer une bibliothèque de plage lors de « HDL plage 2008 » dans le quartier Haut-du-Lièvre tout au long du mois de juillet. Les amateurs de lectures sur sable fin ont pu emprunter des livres et profiter d'un cycle d'histoires et de contes. À Longjumeau (91) et à Megève (74), la bibliothèque s'est transportée à la piscine. G. Matter (bib. cantonale de Liestal) abordera ce sujet au colloque de Colmar le 23/09.

■ AUTOUR DE PÉKIN



Jusqu'au 28/09, et dans le cadre des Jeux Olympiques de Pékin 2008, la Bibliothèque des sciences et de l'industrie (BSI, ex-Médiathèque de la Cité des sciences), accompagne à distance les Jeux Olympiques en dévoilant les ressources des technologies du numérique dans la préparation et la compétition sportives, et la simulation sportive dans les jeux vidéo. Borne interactives, installations, films, animations, ateliers, démonstrations de matériel et rencontres avec des préparateurs sportifs (entraîneurs, coaches), et des acteurs du numérique (éditeurs, studios de création de jeux, organisateurs de tournois en ligne).

■ BOUSSOLES

La Commission nationale de la Coopération décentralisée ouvre son chantier culturel consacré au livre et réunit un groupe de travail composé des organisations et associations agissant dans le domaine. Avec deux objectifs : la rédaction d'un *vademecum* faisant état des bonnes pratiques en matière de coopération autour du livre et de la promotion de la lecture, et proposant des outils méthodologiques ; la tenue d'un colloque début 2009 rassemblant institutions, collectivités, associations, mécènes privés, éditeurs, libraires, bibliothécaires... pour débattre des politiques publiques de développement du livre et de la lecture au Nord et au Sud, de la formation, de l'information professionnelle, du soutien à la chaîne du livre...

Rens. : nord.sud@culture-developpement.asso.fr

■ L'ADBDP À L'ÉTUDE

Les prochaines journées d'étude de l'ADBDP auront lieu du 29/09 au 1^{er}/10 à Périgueux sur le thème : « Les BDP et l'accès à la culture et à l'information à l'ère d'Internet ». Conférence inaugurale par Françoise Benhamou ; « Les bibliothèques municipales après le tournant d'Internet » (B. Maresca) ; Table ronde : « Les BDP et l'Assemblée des départements de France » (MCC) ; « Ressources sur Internet : pistes à explorer » (X. Galaup) ; « Retour sur les enquêtes menées à l'occasion des journées d'étude » (A. Duperrier et Stéphane Wahnich) ; Table ronde : « Internet en Bibliothèque : arrêt sur images »

(M. Roudil) ; présentation des travaux des groupes de travail de l'ADBDP. Ateliers « Internet en BDP : quelles pratiques » : « La mise en ligne de ressources électroniques payantes », « Outils collaboratifs et nouveaux services », « Formation du réseau, développement des espaces publics numériques », « Internet facteur de transversalité : brainstorming pour une politique stratégique ».

Clôture : « Perspectives internationales ».

Inscr. : www.adbdp.asso.fr,
Rubrique Journées d'étude
Rens. Cécile Jallet :
c.jallet@dordogne.fr
Tél : 05 53 53 65 56

■ CREUSEZ LE CONTE

La BDP de la Creuse organise quatre stages lors de la 14^e édition de Paroles de conteurs au Château de Vassivière (23). Avec Bob Bourdon alias Robert Seven Crows (Amérindien) : « La tradition orale du conte d'hier à aujourd'hui » (16 au 18/08) ; Hassane Kassi Kouyate (Burkina Faso) : « Le conte dans tous ses états » (16 au 18/08) ; Susana Azquinez (Argentine) : « Initiation à l'art de Conter » (19 au 21/08) ; Jean-Claude Botton : « Respiration – Voix – Rythmes » (19 au 21/08). Coût du Stage : 280 € (frais pédagogiques, repas de midi, trois entrées gratuites aux spectacles, carte de festivalier tarif réduit, invitation à la journée professionnelle.) Rens. Bureau du festival : 05 55 64 54 37
infos@paroles-conteurs.org

■ SOUPE AUX SOUS

Dans sa *Lettre* de juin, le SNE communique la répartition

■ L'ABF S'AFFICHE EN APELOIG

L'exposition « Vivo in Typo » consacrée aux créations de Philippe Apeloig, le graphiste de l'ABF, dont le succès a entraîné sa prolongation jusqu'au 15 juin dernier montre, s'il en était besoin, de quelle puissance les signes sont porteurs : « ce graphiste français, créateur d'alphabets, anime les lettres comme des corps dans ses architectures visuelles, donnant de la profondeur presque 3D à ses messages, insinués, jamais assenés » écrit Anne-Marie Fèvre dans *Libération* du 30/05/08.

Au passage, et au gré des hommages qui sont rendus à son travail, il transporte ainsi autour du monde l'image de l'ABF à travers les affiches que nos congressistes connaissent bien depuis le Congrès de Paris en 2006.



des sommes encaissées par la Sofia au titre des droits 2005, soit 2,23 € par ex. (dont 1,115 € de part Auteurs ou Éditeurs). La progression par rapport à 2003-2004 est de 22% pour le nombre de titres concernés et le montant total de la rémunération et de 25% pour le nombre d'exemplaires. Le nombre d'éditeurs bénéficiaires a augmenté de 18%, ils sont 1756, mais 16 seulement perçoivent une rémunération supérieure à 100 000 €. Sur les 44 954 auteurs (dont 16 746 auteurs d'un seul ouvrage) identifiés par la Sofia, 588 doivent percevoir entre 1000 € et 11 747 € (plus 67% par rapport à 2003-2004), 3 033 autres (soit +50%) se voient attribuer entre 150 € et 999 €.

■ ACTORAL



Du 30/09 au 11/10 à Marseille, ActOral, festival international des arts et des écritures contemporaines,

confronte les différents types d'écriture : lectures, mises en espace, performances, spectacles, concerts, expositions seront présentés au Montévidéo et dans différents lieux partenaires (Théâtre national de la Criée, Théâtre du Gymnase, Friche de la belle de Mai, Cipm, Frac PACA...). Une version parisienne aura lieu du 17 au 22/10, et un projet de coopération se déploie avec plusieurs structures européennes.

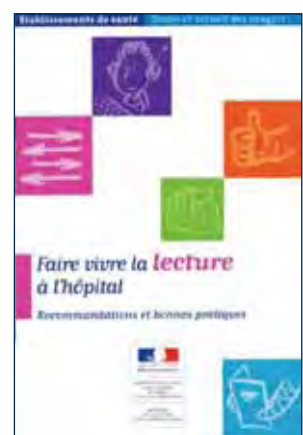
Progr. complet :
www.actoral.org

■ UN MAX DE BUSCH

Wilhelm Busch, l'écrivain et dessinateur allemand du XIX^e s., et l'un des précurseurs de la bande dessinée, est à l'honneur de « Max et Moritz, ces deux malins... / *Max und Moritz, diese beiden...* » une exposition consacrée à son célèbre livre pour enfants et proposée en prêt par le service Information & Bibliothèque du Goethe-Institut de Nancy à ses partenaires dans le cadre de sa spécialisation en littérature jeunesse allemande.

Rens. : Regina Bohm. Tél : 03 83 35 44 36 / Regina.Bohm@nancy.goethe.org
www.goethe.de/nancy

■ LIRE AU LIT



Publiée conjointement par les ministères de la Santé, de la Jeunesse et des Sports et de la Vie associative et celui de la Culture et de la Communication, une brochure de 24 p. recense recommandations et bonnes pratiques pour – c'est son titre – *Faire vivre la lecture à l'Hôpital*. Définitions et principes, exemples d'attentes, projets possibles et conception de l'offre de lecture en milieu hospitalier...

■ CULTURE POTAGÈRE

À Burlington (USA), la bibliothèque fête l'arrivée du printemps en prêtant des livres sur le jardinage... mais aussi bêches et râteaux, plantoirs et cordeaux ; à Durban (Afrique du Sud), les usagers financent la

Inscr. : Initiales, Passage de la Cloche d'Or, 16 D rue Georges Clemenceau - 52000 Chaumont.
Tél : 03 25 01 01 16
Fax : 03 25 01 28 42

• **25 septembre, Arras (62) et 26 septembre, Lille (59)** : l'association « Lis avec Moi »-ADNSEA fête ses 20 ans en organisant deux journées de rencontre sur le thème « Des parents, des enfants, des livres » avec l'agence Quand les livres relient.

Rens. : Léo Campagne Alavoine.
Tél : 06 23 00 95 73 /
lisavecmoi-20ans@la-bo.net
www.la-bo.net/lisavecmoi-20ans

• **4 octobre, Anglet (64)** : dans le cadre de l'exposition « La Fille des batailles », une journée professionnelle proposera une visite commentée et une rencontre avec François Place.
Rens : abf_aquitaine@yahoo.fr

• **7 et 8 octobre, Paris (75)** : Forum des acteurs du numérique (FAN) sur « Le cycle de vie de l'information et du document » au Palais des Congrès.
www.fan-expo.com

• **9 octobre, Toulouse (31)** : journée d'étude sur la littérature et les adolescents « Un ailleurs pour se construire » proposée par le CRL Midi-Pyrénées. « Regards croisés sur les enjeux de la lecture » (J.-M Talpin, et M. Petit), « La littérature contemporaine et les adolescents : quelle offre, quelle réception, quelle(s) médiation(s) ? » : table-ronde avec Daniel Delbrassine, Joëlle Turin, Sylvie Gracia, Jeanne Benameur et Valérie Dayre. Visite de l'espace Intermezzo dédié aux adolescents à la médiathèque José Cabanis par Isabelle Lebrun. Médiathèque José Cabanis, 1, allée Jacques Chaban-Delmas, BP 5858 – 31506 Toulouse cedex



bibliothèque par le produit de son potager (*Bibliothèque(s)*, n°38, pp. 76-77) ; en Ardèche, le conseil général a invité les habitants du département à photographier leurs jardins, et leurs images ont servi à illustrer la fort jolie bibliographie de 300 titres publiée par la BDP de l'Ardèche, pour accompagner cette opération : *Le potager en livres et en images* (ISBN 798-2-908220-40-7). Elle est précédée de trois textes brefs de Marie Rouannet, Pascal Commère et Serge Bonnery. Courriel : bibliotheque.departementale@ardeche.fr

Internet

■ **ARCHIVES INTERNET**
Depuis le 1/08/2006, la BnF a pour mission de collecter, conserver et communiquer les sites Internet du domaine français au titre du dépôt légal (loi 2006-961). Moins de deux ans plus tard, depuis 7/04/2008, la BnF propose en consultation dans ses salles de lecture les archives du domaine français de l'internet : pas moins de 13 milliards de fichiers pour un volume de 120 téraoctets. Constituées par moissonnage automatique d'échantillons et de sélections de sites

web (sites de campagne électorales – et commentaires de blogueurs –, blogs en ligne à la fin du XX^e s., page d'accueil du *Monde* il y a dix ans...). Ces collections ont été réunies au titre du dépôt légal en partenariat avec la fondation américaine Internet Archive et à partir de sélections réalisées par des bibliothécaires de la BnF et les équipes de plusieurs de ses pôles associés.

www.bnf.fr/pages/collections/archives_internet.htm
Rens. : archivesinternet@bnf.fr

International

■ **INSERTION EN SUISSE**
Pour mieux s'insérer dans le nouvel ordre documentaire, le Département information documentaire de la Haute école de gestion de Genève organise une journée d'étude « Services d'information documentaire : adaptations, innovations, nouveaux concepts » le 25/09 à Lausanne. Inscr. : www.hesge.ch/heg
Contact : Florence Muet (+ 41 22 388 17 83)
Florence.muet@hesge.ch

■ **POUR UNE BIBLIOTHEQUE GLOBALE**
La Fondation pour une bibliothèque globale (une ONG) est lancée officiellement le 6/08 à Montréal dans le cadre du premier congrès de l'Association internationale francophone des bibliothécaires et documentalistes (AIFBD). Sa mission est de soutenir les bibliothèques dans les pays en voie de développement selon trois

axes : le transfert d'expertise en bibliothéconomie et en sciences de l'information ; le libre accès aux contenus éducatifs et culturels de qualité ; l'utilisation des technologies de l'information dans les bibliothèques. Ils forment le cadre de référence pour la mise en place des quatre programmes : Bibliothèque globale ; Édition et droits numériques ; Bibliothécaires sans frontières ; Observatoire des technologies libres. La Fondation a initié une Bibliothèque scolaire numérique et obtenu le financement pour des projets de Bibliothécaires sans frontières en Haïti, au Burkina Faso et au Bénin. Fondation pour une bibliothèque globale 465, rue Saint-Jean bureau 900, Montréal (Québec), Canada H2Y 2R6
Rens. Hélène Boucher : helene.boucher@bibliothequeglobale.org
Tél : +1 514 802 5642
www.bibliothequeglobale.org

■ **MERCI POUR LE CACAO**
Cross language Access to Catalogues And Online libraries (Cacao) est un programme de recherche (intégré au « Research and Technological Development » de l'UE) visant à « améliorer l'accès multilingue au contenu textuel disponible dans les bibliothèques électroniques, et plus généralement dans des catalogues publics en ligne (...) pour faciliter l'accès, l'utilisation et l'exploitation des contenus numériques. Il s'agira de fournir un puissant outil de recherche multilingue, sélectif et simple d'utilisation.
www.cacaoproject.eu

POUR UN PRIX UNIQUE DU LIVRE

**L'Association des bibliothécaires de France
souhaite réaffirmer son attachement à la législation sur
le prix unique du livre.**

Non, le livre n'est pas un produit comme les autres.

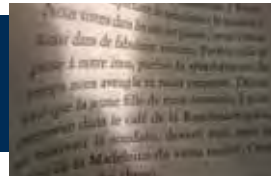
**Sur tout le territoire,
les Français doivent pouvoir accéder
à un réseau dense de bibliothèques et de librairies.**

**Abandonner le commerce du livre
aux seules lois de la concurrence
conduirait dans un bref délai à la disparition
des librairies indépendantes,
à la réduction en nombre et en qualité
de l'éventail de titres proposés exclusivement
par la grande distribution
et au démantèlement d'un secteur de création
et de distribution déjà fragile.**

**Les bibliothécaires se sentent solidaires des libraires,
des auteurs et des éditeurs
pour défendre avec eux
une législation qui a fait la preuve
de son efficacité et
de sa pertinence.**



► 11



► 21



► 23





► 27



► 41



► 45

Bibliodiversité

Depuis des années, les professionnels du livre déplorent une surproduction qui engorge les canaux de diffusion et ne profite guère à l'ensemble de la chaîne, sinon aux industries papetière, de l'emballage et du transport. L'étude des ventes par titres le montre chaque mois, très peu d'entre eux tirent leur épingle du jeu, et l'immense majorité de ce qui se publie n'atteindra pas le lecteur potentiel. Les ressources de la médiation résistent difficilement aux stratégies commerciales qui accompagnent un marché de masse.

À fondre métonymiquement contenant et contenu, le mot « livre » masque une réalité double, brique de papier et graine de pensée. L'apparente unité de l'objet livre ne traduit pas immédiatement la diversité du contenu qu'il délivre. Dès lors, le parallèle établi avec le sort des écosystèmes par la notion de « bibliodiversité » se révèle éclairant : il ne suffit pas que la masse biologique subsiste pour que le monde soit viable, encore faut-il qu'elle soit diverse. La vie circule à travers les règnes, comme la pensée – la sensibilité – se nourrit de la différence. De même que des dizaines de milliers d'espèces, pourtant nécessaires à l'entretien d'un écosystème dont dépend notre propre existence, disparaissent avant même d'être connues, des livres qui pourraient nous être utiles sont menacés, voire étouffés dans l'œuf, par d'autres dont la prolifération stérilise la bibliosphère par le simple accroissement de leur masse.

Si l'on a pu déclencher des famines par la substitution de cultures d'exportation intensives aux cultures vivrières locales, ne peut-on craindre un assèchement de la sensibilité par une tendance marquée à la diffusion uniforme, par des canaux uniformes, de produits uniformes ? Bien sûr, les apparences chatoyantes d'une vitrine de librairie, les rayons foisonnants de nos bibliothèques – que, d'ailleurs, l'on « désherbe » : preuve que le parallèle « bio-bibliodiversité » a été perçu dès longtemps – semblent démentir un propos que l'on pourrait juger alarmiste. Ce sont ces apparences que nous vous convions à questionner à travers un parcours où la parole est largement donnée aux éditeurs, et qu'il vous sera loisible de transposer aux univers de la musique et du cinéma. Un parcours accidenté, car la question de la bibliodiversité se présente sous des aspects variés, voire contradictoires.

De l'examen critique de dispositifs, de pratiques, de concepts génériques – la formation, le don de livres, l'exception culturelle – à la mise en œuvre de programmes d'action et de solutions viables, tant au niveau professionnel qu'associatif ou institutionnel, il ressort que la prise de conscience est le premier degré d'une lutte contre le fatalisme. Mais il s'agit, aussi, d'une lutte de vitesse.

GILLES COLLEU

Département Métiers du livre
 Université de la Méditerranée, Aix-en-Provence
 Éditions Vents d'Ailleurs



Le livre, une espèce en danger ?

La prolifération d'une espèce peut, on le sait, masquer la disparition de quantités d'autres et se retourner, *in fine*, contre elle-même. La biodiversité est ce concept par lequel, perçue comme un écosystème, la pensée se révèle fragile, tributaire d'un biotope largement contaminé par les OGM du prêt-à-penser...

Depuis les années 2000, de nombreuses organisations ou associations internationales telles que l'Unesco, l'Union latine, l'Alliance des éditeurs indépendants, etc., promeuvent le concept de biodiversité au travers de colloques, déclarations, publications¹. Celui-ci fait directement référence à celui de biodiversité : la diversité des espèces présentes dans un milieu donné. Appliquée au monde du livre, la biodiversité renvoie à la diversité des livres disponibles et des productions éditoriales mises à la disposition du public.

Il ne suffit pourtant pas, pour l'assurer, de produire un grand nombre d'ouvrages. Encore faut-il que ces livres soient de véritables « objets culturels », productions originales d'une volonté véritablement créative, et non de simples produits « marketés » pour occuper un créneau commercial, un segment de marché, lesquels donnent lieu à une accumulation de livres inutiles, redondants, d'objets sans esprit.

UN ÉQUILIBRE HISTORIQUE

En 1992, Pierre Bourdieu² identifiait deux types de maisons d'édition : « *On a ainsi, d'un côté, des entreprises à cycle de production court, visant à minimiser les risques par un ajustement anticipé à la demande repérable, et dotées de circuits de commercialisation et de procédés de faire-valoir (publicité, relations publiques, etc.) destinés à assurer la rentrée accélérée*

1. On consultera à ce sujet le portail de l'Unesco (portal.unesco.org/culture/fr/).

2. Pierre Bourdieu, *Les Règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*, Le Seuil, 1992.

des profits par une circulation rapide de produits voués à une obsolescence rapide ; et, de l'autre, des entreprises à cycle de production long, fondé sur l'acceptation du risque inhérent aux investissements culturels et surtout sur la soumission aux lois spécifiques du commerce d'art : n'ayant pas de marché dans le présent, cette production toute entière tournée vers l'avenir tend à constituer des stocks de produits toujours menacés de retomber à l'état d'objets matériels (évalués comme tels, c'est-à-dire par exemple au poids du papier). »

La coexistence de ces deux manières d'éditer obéit à des logiques antagonistes et forme ainsi le panorama de l'édition. D'un côté, des entrepreneurs ayant le marché comme seul credo, attribuant à leur croissance économique le rôle d'instrument de mesure de leur compétence, et de l'autre des éditeurs déniaient le profit économique à court terme, en préférant investir sur les profits symboliques d'un capital intellectuel.

Le premier « modèle » considère le livre comme un objet de loisirs, soumis aux règles commerciales communes fondées sur un cycle de production court, avec ses logiques de gestion. Le marketing cherche à satisfaire un besoin de consommateur, en adoptant une politique de la demande. Le second, celui d'une édition culturelle, ne satisfait pas un besoin repéré, mais propose. Il met en œuvre une politique de l'offre : les éditeurs offrent à des lecteurs, pas toujours identifiés, des textes qu'ils jugent importants. L'audience de ces livres est hautement imprévisible...

Ces deux manières d'éditer ont toujours rythmé la production éditoriale, et, dans une même maison d'édition, les deux démarches peuvent coexister pour que le jeu de la péréquation puisse jouer. Les livres les plus vendeurs soutiennent ceux qui le sont moins, un équilibre s'installe entre nouveaux auteurs et auteurs confirmés. Ce système bien maîtrisé peut accompagner et aider à la constitution d'une œuvre, sur plusieurs dizaines d'années parfois, et permet à un éditeur de publier des livres qui se vendront peut-être peu aujourd'hui,



Déforestation en Amazonie.

mais qui seront les références littéraires des générations futures. Dans ce cas de figure, l'aspect économique est indissociable de l'aspect culturel, le but à atteindre n'est pas le seul profit maximal.

Deux manières de concevoir le métier d'éditeur : d'un côté on part du marché, de l'autre on part de l'œuvre.

PROFUSION, PROLIFÉRATION, CONTAMINATION

Depuis maintenant plus de dix ans, on assiste à une accélération de deux processus dommageables pour cet équilibre délicat entre production de masse et création : la concentration des structures et la surproduction d'ouvrages.

Pourquoi le secteur du livre échapperait-il aux logiques de marchés, aux mécanismes de concentration et aux standards du commerce international ? Le statut symbolique du livre ne le protège pas de ces phénomènes. Une entreprise étant un centre de profits, elle vise à rentabiliser au plus vite les capitaux investis, avec un retour sur investissement le plus élevé possible pour les actionnaires. Sans critiquer l'aspect commercial de l'édition de livres, il faut toutefois souligner que cette dérive financière conduit les entreprises à organiser leur fonctionnement dans le seul but de dégager 10 %, 15 % ou plus, de revenus pour l'actionariat. Concentration et financiarisation ont permis de construire des groupes où l'édition n'est qu'un des centres de profit de l'ensemble.

Rappelons pour ce qui concerne la France que le plus gros éditeur, Hachette, appartient à Lagardère, marchand d'armes et avionneur, groupe de presse, de distribution et de services, et que le numéro deux, Editis, appartient depuis peu au groupe espagnol plurimédia, Planeta. Au-delà des problématiques nationales, ces groupes internationaux exercent une véritable prédation sur les pays du Sud qui ont bien du mal à faire émerger un secteur éditorial³.

Pour ces groupes, le lecteur n'est qu'un consommateur, le livre un produit. La surproduction tous les ans plus importante vient très directement du choix fait de multiplier les livres substituables les uns aux autres. Leur rotation accélérée en librairie transforme le livre en un produit frais avec une date limite de vente. Ces éditeurs plus attentifs aux courbes de vente qu'à la qualité de leurs ouvrages adoptent la méthode brutale de la présence massive : la quantité plutôt que la qualité. Non que ce système ne produise parfois de bons livres, ce n'est simplement pas le critère. Un bon livre est un livre qui se vend rapidement. Cette augmentation du nombre de titres publiés ne cherche qu'à satisfaire la logique de flux et accroître la rentabilité en alimentant la logique de croissance et l'idéologie du marché, non l'émergence des idées et leur circulation.

Les ouvrages réputés difficiles s'adressant à des publics restreints, les œuvres inclassables dans la structure très

³. Cf. *infra* Étienne Galliard, « Prédations », pp. 13-16.

consensuelle des rayons des librairies, ou les petites productions n'ont pas leur place dans ce mécanisme. Il est pourtant essentiel que toutes les espèces de livres puissent exister et vivre... Après le rachat du Seuil, Hervé de la Martinière a répété à plusieurs reprises que *chaque* livre devait être un centre de profit. Si cela avait dû être, bon nombre d'ouvrages n'aurait jamais vu le jour et cette maison prestigieuse n'aurait simplement pas existé.

CONSCIENCE, MOBILISATION, ACTION

Dans certaines maisons, les éditeurs ont été remplacés par des chefs de produits soucieux de leur gamme sans plus se préoccuper de péréquation. Cela se traduit par une mise en place unilatérale de pratiques commerciales où les libraires et les éditeurs de création sont les grands perdants.

La concentration dans l'édition et dans la librairie permet effectivement d'alimenter la « machine à distribuer ». Augmentation des publications et, en corollaire, des retours, raccourcissement du temps de présence des ouvrages en rayon : dans tous les cas, les camions circulent et les flux financiers grossissent (rappelons ici que l'éditeur paye au distributeur les retours et que le libraire doit faire sienne la trésorerie mobilisée par les offices). Les solutions pour absorber ce flot ininterrompu sont hélas drastiques : sacrifier le fonds – les ouvrages de valeur sélectionnés par le temps – pour faire place aux nouveautés, et accélérer encore la rotation du stock. Ainsi la bibliodiversité est-elle dramatiquement atteinte.

Les chiffres d'affaires et les bénéfices de tous les libraires ne s'envolent pas nécessairement pour autant. Les acteurs de la chaîne logistique, en revanche, auront fait tourner l'appareil à plein régime et leurs profits sont incontestables. Le contrôle du secteur par ces groupes paraît total : ils possèdent les outils et les structures de diffusion et de distribution, et il

est particulièrement difficile pour un éditeur de se passer de leurs services ou d'échapper à leur influence.

Les éditeurs sans pouvoir sur l'appareil en pâtissent au premier chef : pourquoi le libraire chercherait-il à découvrir de nouveaux titres lorsque l'offre paraît déjà surabondante ? Et où trouver le temps pour faire ce travail de recherche ? S'il n'y a plus de place en librairie pour les ouvrages à rotation lente ou pour les propositions originales sortant des prescriptions habituelles, comment maintenir la présence d'une édition de création ? Le risque est grand d'obliger des éditeurs au catalogue exigeant à apprendre à se passer des libraires, non par volonté délibérée mais parce que, de toute façon, ces libraires ne les référencent déjà plus.

La bibliothèque devient alors pour certains éditeurs leur seul débouché possible. Beaucoup fondent également leurs espoirs sur Internet. Pourtant, il manque ici cruellement de réussites exemplaires. La présence évidente et intéressée des acteurs de la marchandisation du livre sur tous les aspects de l'édition numérique font même craindre un formatage encore plus implacable de la commercialisation du livre. Le rachat de Numilog par Hachette, les prises de position d'Amazon contre la loi sur le prix unique, les concentrations comme celle opérée par le groupe Direct Groupe (Bertelsmann) de Chapitre.com avec les librairies Privat, Alsatia et Forum Espace Culture ainsi que France Loisirs, sont quelques exemples peu rassurants de leur offensive. Par ailleurs, une nouvelle génération de « publieurs » à compte d'auteurs se développe très rapidement sur le Web, donnant à l'auteur l'illusion d'une existence littéraire par sa présence sur la toile. Le travail de l'éditeur, qui est fondamentalement celui de choisir pour constituer un catalogue cohérent, devient encore moins compréhensible pour le grand public. Même si des initiatives comme celle de Lektı-écriture.com⁴ sont à saluer, l'avenir ne paraît pas si rose dans la galaxie Internet pour l'éditeur de création.

La bibliodiversité est intimement liée à la présence d'une grande variété d'éditeurs, à la forte présence de maisons indépendantes non soumises à la financiarisation et à la marchandisation du livre et à l'existence d'un réseau de librairies indépendantes, bien réparti sur le territoire. Pour que ces éditeurs existent, il est nécessaire qu'ils puissent approcher leurs lecteurs et en cela tous les acteurs et prescripteurs du livre doivent bien avoir conscience que leurs actions et pratiques quotidiennes contribuent largement au maintien ou à la disparition d'une édition originale et créative. ■

Gilles Colleu a publié *Éditeurs indépendants : de l'âge de raison vers l'offensive ?*, Alliance des éditeurs indépendants, 2006.

4. Cf. Joël Faucilhon, « De l'écran au papier. Lektı-écriture.com, projet hybride ? », in *Bibliothèque(s)*, n° 36, déc. 2007.

On peut attribuer l'invention du terme bibliodiversité à des éditeurs chiliens, lors de la création du collectif « Editores independientes de Chile » à la fin des années 1990. L'Alliance des éditeurs indépendants a fortement contribué à la diffusion et à la promotion de ce terme en plusieurs langues dès sa création (2002), notamment dans la zone francophone où il n'existait absolument pas. Le terme a pris une ampleur internationale par le travail et la géographie même du réseau de l'Alliance. Il tient une place centrale dans les déclarations de Dakar (2003), de Guadalajara (2005) et de Paris (2007).

Étienne GALLIAND



Prédations

Quelques exemples édifiants d'interventions dommageables pour les marchés éditoriaux en voie de développement

À la mémoire de Virginie le Gourriellec

Imaginez une grande maison d'édition étrangère arrivant en France et déversant des conteneurs entiers de livres à prix cassés sur notre marché, court-circuitant par là même notre chaîne du livre... Ou bien encore des milliers de livres – produits dans un autre contexte culturel – donnés gratuitement aux lecteurs ou aux bibliothèques publiques... La mise en place de succursales locales par des groupes éditoriaux venus d'ailleurs et visant à créer les conditions d'un monopole... Ces pratiques, qui peuvent nous paraître caricaturales, sont le lot, bien trop souvent, de l'Afrique, de l'Amérique latine. Qui s'en soucie, en dehors d'un petit nombre de professionnels du livre ? Qui est informé, véritablement ? Les bibliothécaires sont des acteurs essentiels de la politique de la lecture ; ils sont aussi partie intégrante de la chaîne du livre. Il nous importe de ne pas les laisser hors de cette réflexion, tant leur rôle est essentiel pour que chaque pays ait ce même droit à un accès aux livres et à la lecture.

ESSAI DE TYPOLOGIE : PRÉDATION DITE « DIRECTE »

« Prédation » : action de prendre sans restituer, qui induit une dégradation des ressources disponibles. Rapportée au monde du livre, dynamique à visée économique se traduisant le plus souvent par la captation de marchés par des groupes éditoriaux ou des éditeurs de pays développés (prédation dite « directe ») ; ou actions sans visée économique (prédation dite « indirecte ») mais déstabilisant notablement les chaînes du livre locales.

- **Les marchés scolaires au Sud.** Motivée par des impératifs commerciaux, il s'agit d'étendre un rayon d'action commerciale en captant de nouveaux marchés. Ces prédations directes sont le fait, bien souvent, des grands groupes éditoriaux des pays développés – même si, en ce domaine comme en d'autres, il ne faut pas sombrer dans la caricature.

Le marché du livre scolaire pèse très lourd dans l'économie du secteur. Ces livres « prescrits », à dimension obligatoire, génèrent des revenus substantiels pour les éditeurs. Dans les pays en voie de développement, les manuels représentent de 70 à 90% du marché du livre. En Afrique francophone, l'importance de ce marché est encore renforcée par la priorité donnée à l'éducation par les bailleurs internationaux, États et organismes internationaux (comme la Banque mondiale, le FMI...). Trop souvent, la rédaction, la production et la commercialisation des manuels scolaires échappent quasi-totalement aux professionnels locaux. Comment est-ce possible ?

Si nous considérons volontiers le livre comme un instrument de libération, un outil pour la construction de soi, le système qui le porte peut aller à l'encontre de ces nobles desseins. Avec ou sans cynisme, et parfois à son corps défendant.



Le stand « L'Afrique au pluriel » de l'Alliance des éditeurs indépendants. Salon du livre jeunesse de Montreuil.

Hélène Kloeckner (« À quand une édition scolaire africaine ? »¹) avance quelques éléments d'explication. L'activité de l'édition scolaire est basée pour plus de la moitié sur la mécanique des appels d'offre internationaux. Des États africains ou des organismes internationaux (dans le cadre d'une politique d'aide au développement) souhaitent pouvoir au besoin en manuels scolaires d'une partie ou de la totalité des étudiants d'un pays donné. Les fonds, par essence publics – ou parapublics – doivent être attribués « au mieux disant ». Comme le dit Hélène Kloeckner, l'expérience éditoriale, commerciale et les moyens financiers des groupes éditoriaux du Nord leur permettent de remporter la majeure partie des appels d'offre en Afrique francophone et « ils peuvent influencer sur la nature même de l'appel d'offre en négociant avec le bailleur de fonds, en faisant modifier le cahier des charges à leur avantage. » Si l'on ajoute à cela les actions de mécénat des grands groupes français sur le territoire africain – construction d'écoles et de bibliothèques, par exemple – on comprend bien qu'ils sont souvent incontournables. Hélène Kloeckner va plus loin : « (les éditeurs français) bénéficient en outre des aides des pouvoirs publics français, qui soutiennent les exportations en prenant en charge une partie des frais d'assurance, de transport aérien et de fabrication. » Il n'est pas rare non plus de constater des pratiques « d'apports en nature ». Quant aux institutions internationales, elles n'ont pas réellement de connaissance du fonctionnement de la chaîne du livre et « sous la pression des pays industrialisés, mettent en place des plan d'action à court terme sans penser aux conséquences économiques et culturelles à long terme... » Fort heureusement, la situation s'améliore peu à peu. Les bailleurs de fonds internationaux, les États africains prennent de plus en plus en compte l'importance d'une édition locale des manuels scolaires. Des progrès sont déjà visibles, des pratiques se modifient dans le bon sens. Il n'empêche : l'essentiel de cette commercialisation enrichit encore trop souvent les grands groupes éditoriaux français ou canadiens.

Il est fort probable que le monde lusophone et le monde hispanophone soient dans le même cas de figure. Si, pour ces autres sphères géolinguistiques, les données nous manquent, les probabilités d'y découvrir une situation similaire sont hélas élevées².

1. « Où va le livre en Afrique ? » numéro spécial de la revue *Africultures*, éd. L'Harmattan/Africultures, oct.-déc. 2003, p. 72.

2. Le réseau hispanophone de l'Alliance des éditeurs indépendants a lancé dernièrement une étude sur les flux de livres entre l'Espagne et l'Amérique latine. Les résultats de cette étude devraient non pas nous confirmer ce que les éditeurs locaux constatent déjà, mais nous donner une idée plus précise de l'ampleur du phénomène.

• **La diffusion distribution.** Dans l'ensemble de la chaîne du livre, les centres de profit se situent plutôt du côté de la distribution. Un diffuseur-distributeur positionné dans un pays en voie de développement, filiale d'un grand groupe éditorial du Nord, peut compléter son activité avec l'import d'ouvrages venus de la « métropole ». Ainsi, au Maroc, la Librairie nationale, filiale du groupe Hachette Livre (France) représente le catalogue de 120 éditeurs français ; elle alimente de manière directe un millier d'établissements d'enseignement secondaires et supérieurs³. Par les produits distribués et à travers sa stratégie commerciale, elle tendrait à devenir un partenaire incontournable, en particulier sur le marché institutionnel du livre scolaire et à approcher une situation de monopole en pratiquant des remises importantes, fragilisant ainsi de fait la plupart des librairies indépendantes marocaines. La Librairie nationale semble souhaiter ouvrir une vingtaine de points de vente sur le territoire marocain dans un futur proche, renforçant ainsi une présence déjà importante au sein de la chaîne du livre locale.

Les stratégies de captation des marchés peuvent donc s'affirmer directement à travers une entreprise de diffusion-distribution à visée monopolistique. Les liens structurels qu'entretiennent des filiales locales avec des groupes éditoriaux français leur donnent un poids essentiel, et la possibilité de mettre en place une politique commerciale agressive. Les répercussions sont d'autant plus graves, bien entendu, dans un contexte législatif peu attentif au secteur de l'édition et de la librairie.

• **Un prédateur indépendant.** Parfois, la prédation directe est le fait d'éditeurs indépendants du Nord et leur visée commerciale et économique peut se doubler – est-ce sincère ? – d'un discours humaniste voire humanitaire : l'entreprise d'exportation de livres vers le Sud se justifie tout autant par la nécessité d'écouler des stocks que par celle de favoriser l'accès aux textes et à la culture pour les lecteurs locaux. Les éditions L'Harmattan pourraient représenter ce stéréotype. Non seulement il serait l'éditeur français qui publie le plus de titres par an, mais son catalogue fait la part belle aux auteurs africains de langue française. Ces dernières années, l'éditeur français ouvre dans plusieurs pays africains des « Espaces Harmattan », véritables points de vente gérés localement. Le public ciblé semble être le monde universitaire et les bibliothèques avant tout. Bien évidemment, les livres y sont vendus à « prix cassés ». L'éditeur, qui imprime en France avec

3. Cf. *infra* l'encadré de L. Pinhas « Qui maîtrise l'édition scolaire dans les pays du Sud ? », p. 36. [Ndlr]

les moyens techniques dont nous disposons, inonde les marchés locaux par le biais de ces « Espaces » lors d'opérations qu'il appelle lui-même « coup de poing » (qui frappe-t-on ?) Si de telles ventes à prix extrêmement réduits, sur de gros volumes, ne favorisent pas vraiment l'édition locale, ces comportements gênent aussi gravement l'activité de la librairie – qui commercialise également les ouvrages de L'Harmattan.

PRÉDATION DITE « INDIRECTE »

• **Le don de livres.** Bien implanté au Nord, il fonctionne sur des mécanismes de solidarité internationale hélas souvent doublés d'une vision misérabiliste des pays en voie de développement. Cinq grandes structures françaises, de droit privé mais recevant pour la plupart des fonds publics (ministère de la Culture, ministère des Affaires étrangères, Sénat, régions, départements...), expédient chaque année dans toute la francophonie du Sud un demi-million d'ouvrages donnés par des particuliers ou des bibliothèques françaises (à la suite, bien souvent, des fameuses opérations de « désherbage »).

Quel peut être l'impact de ces dons massifs sur les chaînes du livre locales ? On ne peut reprocher aux particuliers et aux bibliothèques françaises ces dons le plus souvent généreux⁴ ; on ne peut que regretter qu'ils ne prennent pas en considération l'intégralité de la chaîne du livre, et qu'ils continuent à opposer les politiques de soutien à la lecture aux politiques de soutien au développement des industries culturelles. Cette opposition est incroyablement datée et peu pertinente ; tout prouve au contraire que les unes ne vont pas sans les autres – sinon à s'installer dans une forme plus ou moins avouée d'assistantat. Il est urgent d'imaginer aujourd'hui un schéma moderne du don de livres qui soutiendrait à la fois la dynamique de la chaîne du livre locale, tout en apportant un appui aux bibliothécaires.

L'association « Le français en partage » (remarquable pour sa discrétion sur Internet en particulier et son absence totale de communication en général) organise parfois au Bénin des

4. Une étude en cours à l'Alliance des éditeurs indépendants – qui sera publiée et commercialisée bientôt sous la forme d'un dossier – tend hélas à prouver que la sociologie du don de livres évolue peu à peu en France, passant d'un « don humanitaire compassionnel » (relevant parfois historiquement d'une certaine « charité chrétienne ») à un don totalement utilitaire. Ainsi, les cas de dons de livres faisant suite ou précédant un déménagement semblent de plus en plus fréquents. Malgré des tentatives louables pour mettre mieux en adéquation les dons et les besoins locaux des bibliothécaires (une Charte du don du livre existe), les acteurs du secteur semblent bien dépassés par ces évolutions et sont encore trop souvent peu regardants sur les titres qu'ils expédient au Sud.

sortes de foires du livre, de « librairies éphémères » au cours desquelles des tonnes de livres sont vendus à prix extrêmement réduits. « Bien sûr, à ces conditions, même les riches courent avec des sacs pour rafler des livres à deux sous », nous dit notre interlocutrice. Le plus consternant, semble-t-il, c'est qu'un livre donné au Nord se transforme au Sud en un livre à « prix cassé » – mais commercialisé tout de même. C'est là sans doute encore une autre histoire...

Marie-Michèle Razafintsalama, des éditions Jeunes Malgaches, dénonce elle aussi le don de livre et son impact sur les professionnels du livre malgaches. « L'envoi massif de livres nuit à l'activité de la librairie, au développement de l'édition locale, n'encourage pas la lecture quand il ne correspond pas au besoin réel et induit en erreur la majorité des lecteurs malgaches qui pensent que le livre est un produit qui se donne mais ne s'achète pas. »

• **L'attrait irrésistible du Nord.** Un romancier d'Afrique francophone talentueux aura à cœur de se voir publier par une maison d'édition française, si possible germanopratine. Sans reposer sur une motivation économique – même si les « à valoir » des auteurs sont assurément plus élevés au Nord qu'au Sud – elle mobilise plutôt une « géographie mentale ». Sans généraliser – nombre d'auteurs à succès ont essayé, avant de percer en France, de se faire publier dans leur pays, parfois avec succès – notons tout de même que les maisons d'édition françaises ne favorisent pas, loin de là, la production locale en obtenant bien souvent l'exclusivité des droits d'un écrivain pour toutes les langues et tous les territoires... ce qui rend difficile et illusoire un « retour éditorial au pays ». Éditeurs, libraires et lecteurs locaux sont dépossédés de leurs grands auteurs qui sont alors – ironie du sort – importés. Produit et expédié en Afrique, le livre d'un auteur africain traitant d'une thématique africaine par exemple, se retrouve à des prix inabornables sur les étals des librairies de la place. Inabornables sauf, peut-être, pour une élite socio-économique. Dont font inévitablement partie les... expatriés français. L'ampleur du phénomène est difficile à cerner ; ses mécanismes mêmes varient fortement d'un auteur à l'autre, d'un pays à l'autre.

DU CONSTAT AUX PROPOSITIONS

Les pays subissant ces actions ont généralement un secteur du livre peu protégé législativement : pas de prix fixe



du livre, faiblesse des barrières douanières et des taxes à l'importation... Par ailleurs, souvent l'État se désintéresse de ces questions. Les professions du livre sont généralement peu « chaînées », mal solidarisées – soit que certains des maillons sont manquants ou peu développés, soit que la culture professionnelle et l'économie du secteur ne les aient pas poussés à se rapprocher. Enfin, un système éducatif défaillant, lourdement soutenu par des financeurs extérieurs, ne favorise évidemment pas une autonomie culturelle.

Ces situations sont souvent le fait de pays qui ont subi la colonisation. Hélène Kloeckner souligne à propos de la francophonie que « les éditeurs français ont des avantages considérables sur les éditeurs locaux. Ils disposent d'un marché qui leur a été acquis sous la colonisation et d'un savoir-faire établi de longue date. »

Il ne s'agit pas ici de dresser un bilan trop sombre, dramatique et désespéré de la situation de l'édition dans les pays en voie de développement. Certes, ces territoires sont soumis à des enjeux commerciaux, linguistiques, culturels, aboutissant bien trop souvent à un affaiblissement notoire de leur capacité à développer leurs industries propres, adaptées à leurs besoins et à leurs contextes. Tout comme l'agriculture, on se prend à rêver des « cultures vivrières », de souveraineté culturelle, d'une défense et d'une promotion dynamique de la bibliodiversité⁵. Mais enfin les solutions existent, les recommandations se multiplient.

Plus ces pratiques seront connues, en émergeant de l'indifférence générale, plus elles auront de chances d'être contestées, modulées, réformées.

Quant à la prédation des marchés scolaires, il semble indispensable d'adopter une position ferme, au risque de sombrer dans une posture par trop souverainiste. Dans l'idéal, chaque pays devrait pouvoir concevoir, publier, commercialiser directement ses manuels scolaires. Malgré une prise de conscience progressive et des signes encourageants, l'ampleur du phénomène montre qu'il y a encore aujourd'hui de sérieuses marges d'évolution. L'accès des éditeurs du Sud à leurs marchés scolaires est bien évidemment aussi une condition du développement durable des chaînes du livre locales. Un Comité de réflexion stratégique sur la coopération éducative

5. Les États disposent aujourd'hui d'un outil international, la *Convention pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'Unesco*. Ce texte permet aux politiques de protéger s'ils le souhaitent leurs industries culturelles. On attend aujourd'hui les mises en œuvre ; à travers la *Déclaration internationale des éditeurs indépendants pour la protection et la promotion de la bibliodiversité*, 80 éditeurs de plus de 45 nationalités présentent quant à eux tout un corpus de propositions montrant concrètement ce qui peut être fait pour protéger localement le secteur du livre.

– composé d'experts indépendants – a rendu en mai 2007 un rapport⁶ à la demande du ministère français des Affaires étrangères. Les auteurs sont d'une remarquable limpidité : aide à la conception et à la production locale, incitation à la co-production, accent mis sur le développement de contenus adaptés, programmes visant à rendre accessible à tous les enfants, dans un délai prescrit (trois ans ?), un ensemble de matériaux pédagogiques de base... Que dire de plus ? Qu'il faut là faire preuve de volontarisme politique.

Le don du livre doit profondément être remis en cause, réformé, coller mieux encore aux besoins locaux – et, pourquoi pas, s'envisager comme un réel échange. Il s'agit d'oublier définitivement l'opposition artificielle entre aide à la lecture et aide à l'édition et à la librairie et de ne pas déconnecter la bibliothèque de l'économie du livre. Il est indispensable de permettre aux bibliothèques du Sud de maîtriser totalement la constitution de leurs fonds – par un don en numéraire, par exemple, permettant ainsi aux bibliothèques d'acheter directement leurs livres. Aux éditeurs locaux de faire leur travail et de convaincre les bibliothécaires que leurs livres valent bien ceux de Paris.

Il s'agit enfin de sensibiliser les auteurs mais aussi leurs éditeurs du Nord, à l'importance symbolique voire commerciale, des éditions locales. Céder les droits à un éditeur africain n'est-il pas, au final, plus rentable que d'exporter quelques exemplaires par an ? La concurrence qui oppose parfois au sein d'une même maison d'édition française le secteur des ventes de droits au secteur commercial (qui génère les exportations) ne fausse-t-elle pas la perception des intérêts réels des uns et des autres ?

Quel que soit le domaine envisagé, il vaudra toujours mieux favoriser la stratégie partenariale⁷ et combattre l'entreprise de prédation. De très grands groupes éditoriaux français commencent néanmoins peu à peu à le comprendre – y voir leur intérêt. Des revirements sont à l'œuvre. Des dynamiques nouvelles se mettent en place. Même les appels d'offre internationaux s'ouvrent peu à peu, et envisagent des partenariats Nord-Sud entre éditeurs – encore faut-il, bien entendu, qu'ils ne soient pas factices. Une tendance, peut-être, se dessine. Les bibliothécaires, au Nord comme au Sud, doivent y contribuer. ■

6. Rapport intitulé « La coopération française face aux défis de l'éducation en Afrique : l'urgence d'une nouvelle dynamique ».

7. Pour un éditeur par exemple, elle prendra la forme de cession de droits à prix préférentiel au profit d'un homologue du Sud, ou mieux encore, la mise en place d'une coédition.

POLITIQUE DE L'OFFRE ? POLITIQUE DE LA DEMANDE ?

Les expressions « politique de l'offre » *versus* « politique de la demande » sont employées régulièrement pour opposer deux méthodes de construction d'une politique d'acquisition en bibliothèque.

On peut tenter l'analogie avec les notions économiques du même nom : dans la politique de l'offre, « c'est la production qui ouvre des débouchés aux nouveaux produits¹ ». Autrement dit, l'offre crée le chaland, l'offre crée le marché. Dans la politique de la demande, l'investissement et l'endettement publics, la réponse aux besoins collectifs sont des moteurs de l'économie².

En bibliothèque, la notion de « politique de l'offre » désignerait la méthode traditionnelle, celle qui consisterait à construire une collection généraliste, encyclopédique, dont les équilibres seraient déterminés par le bibliothécaire, selon des critères réputés objectivables. L'encyclopédisme et la qualité contrôlée de cette collection la rendraient *a priori* capable de susciter son public dans la majeure partie des couches de la population.

La notion de « politique de la demande » décrirait une politique documentaire basée sur la satisfaction la plus complète possible des attentes exprimées par le public, ou de leurs besoins estimés. Par fractions successives, les collections ainsi constituées répondraient aux attentes des publics les plus divers, offrant des approches différenciées selon la composition socioculturelle des populations desservies.

À la première méthode, on reproche de construire une collection tendant vainement à un idéal abstrait, celui du « bon lecteur » modélisé par des bibliothécaires bien entendu objectivement soucieux de réaliser l'idéal du bien public, celui d'une collection représentative de notre culture occidentale. Au risque de ne plus trouver ce lectorat, dispersé par des offres nouvelles.

À l'inverse, on reproche à la seconde sa démagogie, et le caractère potentiellement exagérément « commercial », déséquilibré et éphémère des collections ainsi constituées, le lecteur étant soupçonné d'être largement manipulé par le système marchand. Des économistes contemporains proposent une synthèse néoclassique des deux théories, « où l'économie réagit en fonction de la demande à court terme et de l'offre à long terme³. »

Nos politiques d'acquisition peuvent se construire sur un même type de synthèse. La réponse aux demandes, aux attentes, aux besoins des usagers permet aux bibliothèques de construire des collections aptes à satisfaire, et à retenir des publics très divers qui sauraient ainsi se reconnaître dans l'offre proposée. Reconnaissons d'ailleurs aux lecteurs leur capacité à exprimer une grande variété de demandes, à faire le tri dans un marché pléthorique, à reconnaître spontanément les productions de qualité. Construire une politique de satisfaction des publics, c'est aussi analyser et reconnaître les besoins dans les domaines de la formation et de l'information – et pas seulement acheter en masse les *best-sellers* ! Construite et complétée, réorientée et rééquilibrée par les bibliothécaires – y compris après revente des ouvrages très demandés acquis en nombre ! – cette politique construit à long terme un ensemble de collections dont la qualité principale sera son aptitude à répondre dans le temps à l'ensemble des préoccupations. Les nôtres – résister à la massification culturelle et à la médiocrité mondialisée, continuer à promouvoir les capacités de choix et de réflexion dans la ligne des Lumières – et celles des publics les plus divers – satisfaire dans les bibliothèques leurs besoins de loisirs, de connaissance, d'information et de culture, sans qu'ils se sentent jugés ou dévalorisés.

N'oublions pas que nous sommes maintenant aussi dans une « logique des accès » – et non plus seulement dans une « logique des contenus » : la bibliothèque est en partie dématérialisée, elle est plus que jamais un lieu avant d'être une collection. Lieu d'accès aux documents matériels, réunis dans une collection limitée et évolutive, d'accès aux réseaux illimités, incontrôlables et incontournables. C'est par la synthèse de ces différents éléments que se construira la qualité de la bibliothèque.

Jean-François JACQUES
Responsable opérationnel
Bureau des Bibliothèques, de la Lecture publique
et du Multimedia de la Ville de Paris



1. Ricardo, cité par Wikipédia : « Économie de l'offre ».

2. Théorie keynésienne.

3. Wikipédia, « Économie de l'offre ».

HERVÉ LE CROSNIER
Maître de conférences
Département d'informatique
Université de Caen



Pour un regard politique sur la « courbe d'audience »

Il serait illusoire de
penser la bibliodiversité
en dehors du contexte
de la circulation
générale des biens
culturels dans une

économie marchande et
globalisée, virtuellement
redoublée par Internet.

Si la théorie de la
longue traîne a semblé
réconcilier économie
et culture humaniste,
elle masque des
déplacements plus
profonds : l'attention
plus que l'accès est
désormais l'enjeu
majeur.

Les distributions bibliothéconomiques ont une forme particulière, bien connue des bibliothécaires. Alors que les statistiques sur les opinions ou sur les objets tendent à trouver une zone « moyenne », et se représentent par une « courbe en cloche », les usages des documents forment au contraire une courbe dite « de puissance ». Si l'on classe toutes les lectures effectuées sur des documents en abscisse, de l'œuvre la plus lue à celle qui aura du mal à trouver un public, et que l'on met en ordonnée le nombre de lectures des œuvres, on obtient une courbe avec un taux de décroissance très rapide, suivi d'un plateau. Ces courbes rang/fréquence sont souvent présentes dans les lois bibliothéconomiques (loi de Bradford sur la dispersion des articles thématiques suivant les revues ; loi de Zipf sur la distribution des mots dans un texte...) ou économiques (loi de Pareto, qui veut que 80% des échanges ne concernent que 20% des produits).

Connaître ce phénomène permet d'éviter les erreurs de conception des bibliothèques ou des services numériques : ces « lois de puissance » ont une dimension fractale : elles se répètent quelle que soit l'échelle. La représentation est similaire que l'on vise les écoutes musicales du mois précédent, les emprunts des livres dans les bibliothèques ou même les clics sur les pages de réponses pour chaque question spécifique auprès d'un moteur de recherche.

Notre nouvel enjeu consiste à porter un « regard politique » sur ces phénomènes de masse. C'est par exemple ce que fait Chris Anderson quand il lance son apologie de l'économie de la longue traîne¹. C'est ce que je voudrais vous inciter à faire ici, afin de mieux préciser les marges d'action pour défendre et illustrer la bibliodiversité.

LA ZONE

On peut interpréter globalement les courbes de puissance en les découpant en trois zones :

- une « zone de l'audience » qui regroupe les quelques documents les plus lus / vus / écoutés. C'est l'objectif des acteurs des industries culturelles et souvent la cible des amateurs, irrités par la prégnance des « best-sellers » ;
- une « zone de la longue traîne » qui distingue les documents ayant peu de lecteurs. Ceux-ci sont bien évidemment l'immense majorité, et cela plus encore quand chaque individu peut publier lui-même sur le web ses musiques, ses textes ou ses vidéos ;
- une « zone de la diversité culturelle » qui me semble être la zone sur laquelle peuvent porter les « politiques publiques », et qui définit un ensemble de documents générant assez de lectures pour que leur rentabilité économique soit possible... surtout si les règles (par exemple les quotas de diffusion) ou les subventions (aide au cinéma ou au documentaire) et les pratiques (achats des institutions) accompagnent et soutiennent leur création et leur diffusion.

1. Chris Anderson, « La longue traîne », *Internet Actuel*, 12/04/2005 : www.internetactu.net/2005/04/12/la-longue-traîne/

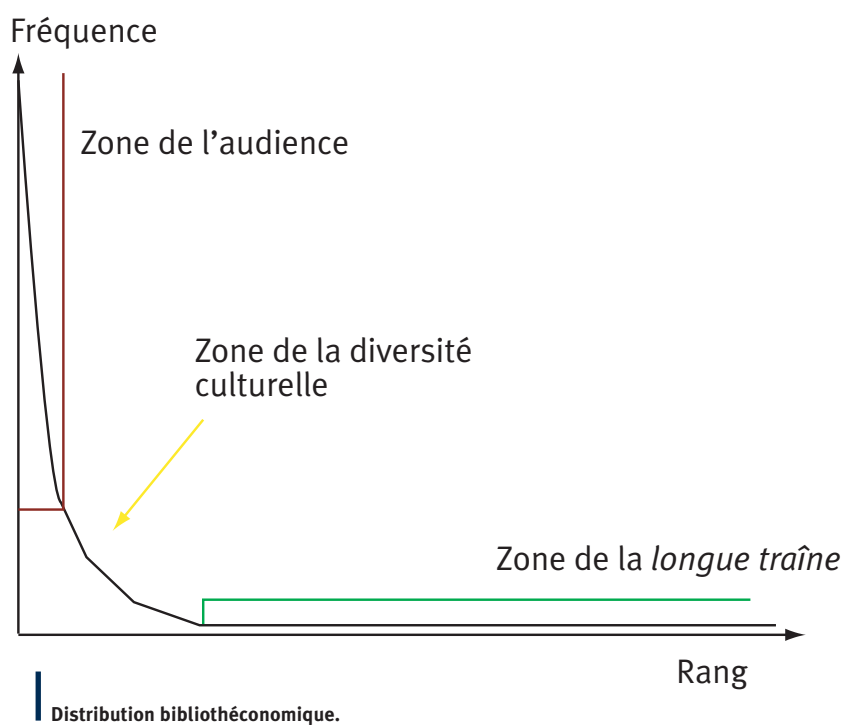
Gardons-nous des formules faciles sur les fabricants d'audience et sur les œuvres pré-formatées qui encombreront les ondes et les rayonnages. La production de documents pour la zone de l'audience est un travail commun à toutes les industries culturelles. Une œuvre ne grimpe pas la courbe de puissance, commençant par être marginale pour acquérir du *buzz* et finir au sommet des listes et des *charts*. Quand cela arrive, car nous sommes tout de même dans un modèle d'activité culturelle, où les goûts et les affects, avec leur grande variabilité ont un rôle majeur, les journalistes s'empressent de détailler les *success stories*. Tel groupe amateur ayant utilisé l'Internet pour sa promotion fête son introduction dans le Top 50, telle vidéo téléchargée des millions de fois sur YouTube va inciter les chaînes de télé à contacter les auteurs... Réel, mais minoritaire, à un point tel que l'on ne peut guère en tirer de conclusions opérationnelles. Réel pour le numérique, mais aussi pratique courante et ancienne de la culture : combien de fois n'avons nous entendu ou répercuté la fantastique aventure de Samuel Beckett, devenu Prix Nobel alors que *En attendant Godot* ne s'est vendu qu'à 150 exemplaires la première année ?

L'édition est un travail visant à augmenter le lectorat des documents, à prendre pour cela les risques économiques et à « jouer » le prochain engouement culturel sur la table du casino médiatique. Toutefois, la zone de l'audience est *de facto* réservée à une certaine catégorie d'éditeurs et de producteurs : ceux qui savent synthétiser les attentes du public. Les œuvres de la zone de l'audience ont été créées dans ce but, après analyse des goûts collectifs (marketing) et une promotion souvent agressive (publicité, média-planning, rotation rapide...). Mais c'est aussi pour cela que les œuvres de l'audience nous plaisent, que nous participons à leur valorisation. Alors que nous nous dispersons pour les lectures importantes, nous communions autour des reflets de l'« esprit de l'époque ». Nul ne nous a forcés à aller en masse voir *Les Ch'tis* ou lire *Harry Potter*. Internet n'y échappe pas, et nous retrouvons la même courbe d'audience, composée des mêmes produits, sur les systèmes de diffusion en P2P. Preuve que notre « sagesse des foules » nous conduit au plus grégaire... mais que cela n'obère

nullement la place des autres œuvres, ni ne surdétermine nos idées, pensées, émotions². La machine médiatique a besoin de denrées stables pour établir ses cahiers des charges prévisionnels. Les œuvres culturelles sont intégralement financées avant d'être mises sur le marché. La production formatée pour la zone de l'audience vaut donc contrat d'assurance pour ces industries. Le vedettariat, les « pipoles », sont ainsi un moyen de positionner leurs produits, d'en garantir la rentabilité. Une vedette coûte très cher, mais assure les ventes. Et une fois que la vedette est créée, que son image est ancrée dans le public, l'entretenir devient à la fois une nécessité et un retour sur investissement... au point de transmettre le vedettariat comme un héritage patrimonial aux enfants de vedettes.

Cette économie de l'audience ne fait que se répéter sur le numérique. Les chaînes télé comptent sur les séries à succès pour initier de nouvelles pratiques comme la VOD (vidéo à la demande) ou le *catch-up TV* (possibilité d'écouter le lendemain les émissions sur Internet et les réseaux de mobiles). Cette concentration des usages va aussi de pair avec la concentration économique et éditoriale des industries de l'audience. Médias globaux, ayant dorénavant pignon sur Internet comme Murdoch, qui s'étend de Fox News à MySpace, du *Wall Street Journal* au *Daily Mirror*, ou opérateurs de télécommunication qui se lancent dans la production et la diffusion de contenu, à l'image d'Orange.

2. Bernard Lahire, *La culture des individus : Dissonances culturelles et distinction de soi*, La Découverte, 2004.



LE COÛT DE LA CRÉATION...

Face à cette double concentration, de l'imaginaire public et des industries médiatiques, la puissance publique est loin d'être impuissante... encore faut-il qu'elle s'en donne les moyens. La logique qui prime dans chaque industrie culturelle (utiliser les bénéfices des succès pour défendre des œuvres plus difficiles) pourrait s'établir sur l'arc global des productions culturelles.

« Au risque de n'avoir plus à déguster, dans un avenir proche, qu'une littérature "fast-food", il me paraît urgent de résister aux pouvoirs grandissants des gestionnaires de la culture. Le livre est un tel enjeu qu'il exige d'autres critères de valeur que sa seule valeur de rotation. Et je crois même que son irremplaçable richesse tient à ses lenteurs, à ses pesanteurs. Ce sont ces contraintes qui font du livre cette liberté qui dure. Oui, il faut un autre temps pour le livre : un temps pour l'écrivain face à son œuvre, pour l'artisan face aux papiers, aux encres, un temps aussi pour le bibliothécaire en ses choix, le libraire en son commerce, comme pour le lecteur en son plaisir. Le temps, sans doute, que mûrissent les rencontres, que s'accomplissent les imprévisibles métamorphoses. Le temps du lent émerveillement. Celui de l'urgence d'aimer. »

Jean-François Manier
Cheyne éditeur, avec Martine Melinette

Le financement forfaitaire des accès, tel que suggéré par la « licence globale » en musique, ouvre une marge de manœuvre pour la redistribution. C'est par exemple ainsi que la photocopie privée finance la bibliodiversité dans les bibliothèques (théâtre, poésie...) par le biais des subventions du Centre national des lettres.

Mais pour agir efficacement, la redistribution se doit d'analyser les formes économiques des deux autres zones de la courbe de puissance. Le numérique permet à un coût marginal tendant vers zéro de conserver indéfiniment des documents sur les rayonnages informa-

tiques. Dès lors, des ventes, même en faible nombre, ou étalées sur une longue durée, peuvent rentabiliser les investissements. C'est le principe de l'économie de la longue traîne. Par exemple, Amazon s'est associé à Sony-BMG et Emi pour diffuser des albums épuisés³ ; des éditeurs travaillent à la mise en vente de

3. Marie-Catherine Beuth, « Sony, EMI et Amazon présentent les CD à la demande », *Le Figaro*, 9/05/2008 – www.lefigaro.fr/societes-etrange-res/2008/05/09/04011-20080509ARTFIG00332-sony-emi-et-amazon-present-les-cd-a-la-demande-.php

livres imprimés à la demande, et souhaitent ainsi faire vivre des documents rares ; MySpace envisage de permettre aux musiciens de vendre directement leurs œuvres sur sa plate-forme.

Mais cette économie de la longue traîne est-elle suffisante pour financer la création ? On conçoit aisément que celui qui va agréger les petits ruisseaux et collecter un faible pourcentage sur chacune des ventes éparpillées va générer des profits importants, parfois considérables, comme le montre le modèle publicitaire de Google. Mais en est-il de même pour les auteurs, créateurs et producteurs des œuvres ? Les études actuelles, notamment une étude de la Fondation Internet nouvelle génération (Fing) sur l'économie de la musique numérique⁴, montrent que cela est peu probable. D'autant que la vente d'œuvres est évidemment un frein à leur diffusion... alors même que ce qui devient rare avec le numérique est « l'attention », le temps qu'un lecteur peut consacrer à une œuvre⁵. Lever les barrières devient un impératif, et la gratuité un moyen. Pour le créateur, l'économie de l'attention est en réalité contradictoire avec l'économie de la longue traîne, ce que découvre Chris Anderson dans son dernier livre⁶.

En revanche, les lectures de la longue traîne sont un moment propice de création de valeur pour les industries de la mise en contact, depuis les fournisseurs d'accès à Internet (FAI), qui ont souvent fait de l'accès gratuit à la musique leur leitmotiv publicitaire, jusqu'aux web-médias⁷ qui valorisent la gratuité auprès des annonceurs et de l'industrie de l'influence. C'est aussi pour cela que la redistribution de cette valeur créée apparaît de plus en plus comme un acte politique majeur de redéfinition de l'économie culturelle. Une proposition émanant de pouvoirs politiques (licence globale, taxes sur les supports), mais aussi des industries musicales⁸.

Les œuvres « de niche » trouveront toujours leur forme de circulation, car leur mode de production, tout comme les objectifs de leurs auteurs, les situent en complément d'autres activités économiques. Pour ces œuvres, le financement préalable (bourse, fonds de soutien, pré-achat...) ou la création dans le cadre d'une autre activité salariée (chercheurs produisant des articles, blogs de journalistes...) restent les formes

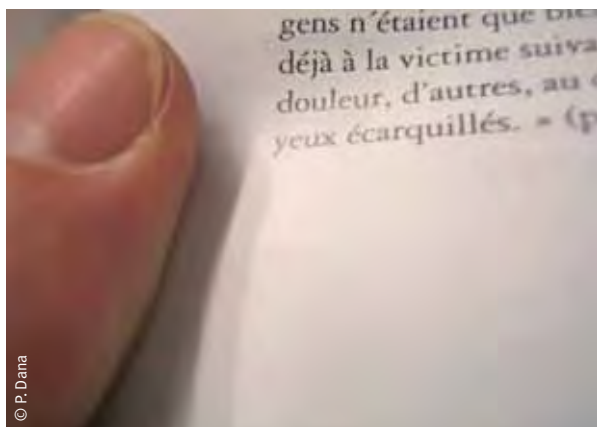
4. « Musique et numérique, la carte de l'innovation », synthèse du rapport de la Fing, 19/04/2007 – http://fing.org/jsp/fiche_actualite.jsp?STNAV=&RUBNAV=&CODE=1176369296692&LANGUE=0&RH=PRODUCTIONS

5. Piotr, « L'édition en ligne : un nouvel eldorado ? », *Homo-Numericus*, 22/05/2008 – <http://blog.homo-numericus.net/spip.php?article154>

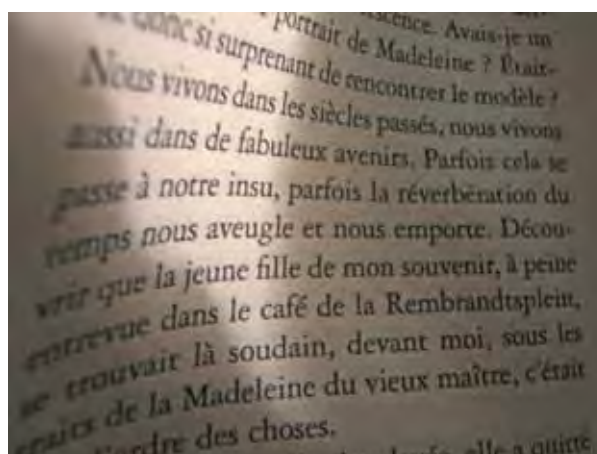
6. Chris Anderson, « Free! Why \$0.00 Is the Future of Business », *Wired*, 16/03/2008 – www.wired.com/techbiz/it/magazine/16-03/ff_free

7. Jean-Michel Salaün, « Web-média, synthèse », 9/11/2006 – <http://blogues.ebsi.umontreal.ca/jms/index.php/2006/11/09/116-web-media-synthese>

8. Guillaume Champeau, « La licence globale intéresse finalement l'industrie musicale », *Numerama*, 14/03/2008 – www.numerama.com/magazine/8930-La-licence-globale-interesse-finalement-l-industrie-musicale.html



© P. Dana



L'attention inquiète...

économiques dominantes. L'importance de ces documents n'est pas liée à leur lectorat, mais aux avancées de la pensée qu'ils suggèrent, pour les œuvres majeures, ou encore de leur caractère pédagogique, comme des travaux de débutants, des expériences... pour leur grande majorité. La gratuité de la diffusion, à l'image de la question posée par les revues scientifiques, devient un moyen de constituer des « biens communs informationnels », et d'instaurer une société de partage culturel. La rentabilité économique est à chercher sur un autre plan.

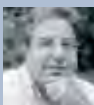
... ET PRIX DE L'ATTENTION

Toute autre est la problématique des œuvres de la zone de « diversité culturelle ». Il s'agit là d'œuvres ayant déjà un lectorat important, considérées comme significatives par les critiques, les enseignants, les lecteurs avisés, les autres blogueurs... ou les bibliothécaires. Souvent, les créateurs et producteurs de ces travaux vivent de leur art... ou du moins, leur art est si prenant qu'ils n'ont guère le loisir d'avoir une activité économique extérieure. Assurer un flux de revenus suffisant pour ce type d'œuvres, générer autour de leur production et circulation des débats esthétiques et politiques, des critiques et des opérations d'éducation populaire deviennent des enjeux majeurs. Les solutions existent, sont expérimentées dans plusieurs secteurs. Par exemple, le régime de l'intermittence est une réponse pour la création et l'exploitation du spectacle vivant. Les bourses et les accueils en résidence pour les auteurs et musiciens. Jusqu'à la logique forfaitaire, au moment de l'achat des livres pour le prêt, qui fait transiter par la décision culturelle des bibliothèques le financement de la retraite des auteurs.

Malheureusement, ces constructions collectives sont mises en cause et dénigrées par les tenants du néo-libéralisme culturel. Les discours sur le « pillage » des œuvres,

sur le « piratage », conjugués à l'incapacité des industries majeures, notamment la musique et le cinéma, à imaginer un futur adapté au numérique, sont à entendre avec une grille de lecture plus fine. Ce n'est pas la création qui est mise en danger, mais la captation d'audience ; ce ne sont pas les auteurs, producteurs et éditeurs qui sont spoliés, mais un élargissement de la diffusion des œuvres qui n'est que le reflet de la mise en place de nouvelles chaînes de valeur, et de secteurs industriels qui peuvent à leur tour contribuer au financement de la création, à l'image des innovations précédentes comme la radio et la télévision. Cette nouvelle économie repose sur la question de nouvelles formes de redistribution sociale vers les usagers et vers la création. Le regard politique sur la courbe de diffusion des œuvres nous aide à pondérer les discours extrémistes des tenants du *statu quo* et à inventer un monde où la culture sera défendue collectivement et socialement. C'est le travail d'intermédiation que mènent les bibliothèques de lecture publique depuis un siècle... et qui peut servir d'exemple pour trouver les chemins de défense de la bibliodiversité et explorer des formes adaptées au numérique pour le financement de la création. ■

JEAN GABRIEL COSCULLUELA
BDP de l'Ardèche



Bibliodiversité, intensités

Quels liens autres que ceux de la bibliodiversité et de l'intensité peuvent exister entre écrivains, éditeurs, libraires et bibliothécaires ? Faire paraître mais aussi apparaître le livre et les autres biens culturels, voici ce qui importe à l'ensemble de ces acteurs. Réflexions d'un bibliothécaire.

LE BIBLIOTHÉCAIRE, ACTEUR DE BIBLIODIVERSITÉ

Au service de publics diversifiés, bibliothèques et bibliothécaires sont irremplaçables dans le paysage très contrasté de l'écrit, de l'image et du son. Aujourd'hui, de façon accrue, les bibliothèques sont des pôles de médiation et de diversification de biens culturels, dont le livre, et ce dans un contexte éditorial fortement déséqui-

libré, défini par l'extrême concentration d'un côté, autour du duopole Hachette/Editis et, de l'autre côté, par un réseau dense et divers de grands éditeurs indépendants – dont Gallimard –, de moyens, petits et micro-éditeurs.

Dans ce contexte, il est ainsi plus passionnant, mais surtout plus efficace, de poursuivre le travail d'écrivains et d'éditeurs qui font le pari risqué de la

« Il nous faut des circuits courts d'enthousiasme... Une chaîne de conviction. »

Sabine Wespieser, éditrice

création éditoriale, tant dans les littératures, les fictions que dans les documentaires, et qui sont davantage dans le souci de « l'invention du lecteur¹ », bien au-delà de la consommation et de

la passivité. Ce travail-là d'écriture – au sens large, il inclut l'écriture documentaire – et d'édition crée « un véritable tissu éditorial de rechange »².

N'est-il pas ainsi plus opportun de relayer et d'accompagner création, développement des fonds (tenant compte

bien évidemment de la demande, mais aussi de l'offre), de la diversité, de la pluralité des titres ? L'offre éditoriale, même déséquilibrée, est réelle.

Il s'agit dès lors de faire paraître mais aussi de faire apparaître, de donner une visibilité autre, accrue, à des titres qui n'ont plus toute leur place dans une concentration – diffusion, distribution, médiatisation – extrême n'abandonnant qu'une marge étroite à de très nombreux autres titres qui, sans publics ni lectorat, n'ont de fait qu'une existence inutilement potentielle. Juste à côté, il y a de véritables friches de création, des friches éditoriales. Dans *Dissidence de la broussaille*, un jeune sociologue prévient : « Si l'imaginaire institué est celui de la programmation généralisée des espaces et des consciences, s'il grave dans le marbre les inégalités entre des êtres menacés de parfaite conformité, l'imaginaire de la sauvagerie émerge comme un espace de transformation et de création. Il circule au contact d'un monde fait d'alliances conviviales et de frottements plus ou moins grincheux. Un monde pluriel, où cohabitent des affirmations non-exclusives de diversité et de connivences affinitaires... Un-divers, voici un monde où tisser des relations harmoniques, désormais notre commun horizon, à nous qui pourtant nous savons irréductiblement différents malgré les bureaucraties moniformes qui tissent leur toile parmi les continents. Elles voudraient, au nom des règles de la gestion parfaite, du libre-échange des marchandises-objets et des marchandises-humaines, soumettre humanités et natures au rendement généralisé... La diversité n'est pas éradiquée car elle n'est pas éradicable³... » Il nous revient donc, bibliothécaires, au premier chef, de faire le choix de titres dits de « longue traîne⁴ » (*long tail*), dans lesquels le lecteur ou autre

1. Jean-Paul Michel, écrivain et éditeur (William Blake & Co Edit.).

2. Emmanuel Hocquard, écrivain et éditeur (Orange Export Ltd, Un Bureau sur l'Atlantique).

3. Rodolphe Christin, sociologue.

4. Chris Anderson, chercheur, puis journaliste.



© P. Dana

usager n'est plus seulement consommateur, dans lesquels la consommation ne cède plus le pas à la passivité. Il y a, hors les best-sellers, émergence réelle de « marchés de niches », pour emprunter au vocabulaire des économistes⁴ : des offres de lecture diverses, mais novatrices, ouvertes. Dans ce marché-là, il nous revient d'aller faire nos courses et d'être des *agents de goût*⁴, de refuser une culture intensive de produits hâtivement standardisés et fades.

TEMPS ET ESPACE POUR LES BIENS CULTURELS

Outre le maintien de la diversité des biens culturels – dont le livre –, les bibliothèques leur donnent du temps, leur assurent la possibilité d'une appropriation lente face à la rotation de plus en plus rapide des stocks. Elles leur donnent de l'espace, aussi, leur offrant un accès à des territoires diversifiés, urbains ou ruraux, car elles suppléent trop souvent à l'absence endémique de librairies.

Pour qu'existe une véritable diffusion-distribution des biens culturels, il faut compter sur le travail des bibliothèques et des bibliothécaires. Pour faire exister simplement et avec exigence ces biens culturels entre les passions créatrices et les rationalités marchandes. C'est ce que rappela un philosophe, Vladimir Jankélévitch, peu de temps avant sa mort,

avec ces seuls trois verbes : « créer, fabriquer, produire ». Ou que rappelle aussi une éditrice⁵ : « Qu'est-ce qu'un éditeur ? N'est-ce pas quelqu'un qui veut agrandir l'espace littéraire ou graphique qui existe déjà ? Tout éditeur doit avoir cette préoccupation. Nous ne sommes pas là pour refaire indéfiniment la même chose, même lorsque c'est un succès commercial... Ce qui nous motive, c'est d'éditer ce qui nous paraît original, audacieux, créatif ; c'est faire partager ce que nous ressentons... » N'en est-il pas de même pour le bibliothécaire ?

ÊTRE ACTEUR D'INTENSITÉS ET DE LISIBILITÉS

Être dans la bibliodiversité, diversifier nos fonds, c'est aussi répondre, avec le livre et les autres supports, à la complexité croissante du monde, à la pluralité des thématiques, à ce qui sans cesse s'invente, émerge, et affecte nos façons de vivre... Ce qui est indéniable, c'est que l'écrit traverse tous les supports, de l'imprimé jusqu'au virtuel, à l'Internet. Avec ses différents niveaux de lisibilité, d'intensités, il répond à de nombreuses ouvertures et perspectives de lectures et d'usages... À travers ce que nous proposons à nos lecteurs ou autres usagers, il paraît urgent et primordial d'offrir une

⁵. Danielle Dastugue, éditrice (Le Rouergue).

intensité diverse et durable, dans les lectures et les usages. Ne cherchons pas trop loin, nous disposons déjà de cette bibliodiversité, de ces diverses intensités dans le paysage éditorial, même s'il est déséquilibré.

Mais... la plus forte fréquentation et les plus forts taux de prêts de quelques titres, pour trop singer la concentration éditoriale, n'ont aucune efficacité et ne traduisent pas ce que sont véritablement ou peuvent être les bibliothèques. Face à la

« Les valeurs
apparaissent après
une durée du regard. »

Pierre Bonnard, peintre

bibliodiversité et à la bibliothèque durable – qui implique naturellement le renouvellement, le désherbage –, absolument nécessaires, ne sommes-nous pas trop souvent sollicités par ce que, faute de mieux, nous pourrions nommer la biblio-réalité, c'est-à-dire faire connaître et prêter un nombre réduit de titres, les plus médiatisés, au plus grand nombre de lecteurs et autres usagers. Quelle légitimité ont les bibliothèques qui fondent une identité culturelle négligeant la diversité des littératures, des fictions et des documentaires, des informations ?

À l'opposé d'une bibliothéconomie concentrée, monolithique, une éditrice⁶ nous parle de « circuits courts d'enthousiasme » et d'« une chaîne de convictions ».

Nous n'avons pas à rester passifs face aux effets niveleurs du marché. Il existe une extrême confusion : la sortie simultanée de biens culturels jetables, en rotation très rapide (définie par la vente et la consommation plutôt que par la création) et

6. Sabine Wespieser, éditrice (Sabine Wespieser éd.).

QUELQUES SUGGESTIONS DE LECTURE

- Bernard Noël, *Le Sens la Sensure* (Talus d'Approche, 1985), *La Castration mentale* (Ulysse fin de siècle, 1994, rééd. POL, 1997), *La Privation de sens* (Barre parallèle, 2006), des livres fort persuasifs...
- André Schiffrin, *L'Édition sans éditeurs* (La Fabrique, 1999) et *le Contrôle de la parole* (La Fabrique, 2005).
- *Le Livre, que faire ?* Collectif, La Fabrique, 2008.
- Chris Anderson, *The Long tail / La Longue traîne* (Logiques, 2007).
- Bertrand Calenge, *Bibliothécaire, quel métier* (Cercle de la Librairie, 2004), *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet* (Cercle de la Librairie, 2008), bien sûr, ainsi que tous ses autres livres chez le même éditeur.
- Michel Melot, *Sagesse du bibliothécaire* (L'Œil neuf, 2004).

... Des livres tout aussi vifs et persuasifs qui peuvent concerner au plus près notre sujet.

de produits artisanaux (ou industriels) qui prennent le parti de la lenteur et s'installent dans la durée. Tout cela est passionnant pour le travail des bibliothécaires.

Il est pertinent de lier l'économie des bibliothèques à l'économie de la création mais aussi à celle de l'édition, de la diffusion, de la distribution. Les bibliothécaires sont associés à l'ensemble de ces activités et leurs capacités de veille bibliothéconomique, de choix et de convictions – il faut avoir au minimum quelques convictions sur le sujet – s'avèrent nécessaires.

Aujourd'hui, le livre est à la fois trop médiatisé et trop méconnu. Soyons clairs : la somme des biens culturels connus des lecteurs est restreinte et dérisoire par rapport à ce qui se crée, s'édite et se produit. De cela, les bibliothécaires ont à tenir compte dans leur approche de publics diversifiés, leurs sélections, leurs achats, les conseils de prêts... et leurs actions culturelles.

Que voulons-nous vraiment ? Qu'existe seule une « édition sans éditeurs⁷ » ? Puis des bibliothèques sans bibliothécaires ?

NOUS INFORMER, NOUS FORMER À L'AMONT : L'ÉDITION

Restons en mesure de faire des choix – c'est le cœur même de notre métier –, des choix très clairs et liés de bibliodiversité, d'intensités différentes. Nous avons à nous informer et à nous former sur ce qui se crée, s'édite et se produit : « Depuis quand les gens choisissent-ils ce qu'ils ne connaissent pas ? », demande P.-L. Renou⁸. Pour cela, de l'imprimé aux sites Internet, aux blogs et autres fils RSS, nous disposons de tous les outils de bibliodiversité et d'intensités. Des formations – trop peu encore – existent sur le contexte éditorial, les éditeurs, leur production dans nos divers centres de formation. C'est l'amont de notre travail et qui le conditionne pour partie. Quelle capacité et quelle volonté avons-nous de nous informer, de nous former et de consacrer plus de temps aux choix des biens culturels que nous diffusons et distribuons ? Il nous reste à « cabosser les habitudes⁹ ». C'est ainsi que nous serons en mesure de répondre, avec plus d'amplitude, aux attentes des publics: leurs demandes ne sont pas toutes explicites. Dès 1980, deux philosophes prévenaient : « régresser, c'est aller vers le moins différencié¹⁰. » ■

7. André Schiffrin, écrivain et éditeur (Pantheon Books, puis The New Press).

8. Commentaire par P.-L. Renou sur Bmol, le blog des bibliothécaires musicaux de la Ville de Grenoble, le 25/10/2007 : www.bmol-grenoble.info/nos-services/

9. Pierre Autin-Grenier, écrivain.

10. Gilles Deleuze et Félix Guattari.



Bénédicte Dupré-Paturel

Conservateur et responsable informatique
à la Bibliothèque de Caen

“**Nous sommes passés des CD Rom electre à electre.com depuis maintenant 6 mois. Il était en effet indispensable que tous les bibliothécaires aient un accès en ligne à la recherche bibliographique pour mener à bien notre nouvelle politique d'acquisition. Celle-ci concerne à la fois la bibliothèque centrale de Caen, 7 bibliothèques de quartiers et celles du réseau de la communauté d'agglomération de Caen La Mer qui regroupe Caen, Hérouville et Ifs. Nous avons travaillé ensemble sur le nombre d'accès afin d'optimiser la répartition du coût. L'investissement fait a permis de servir beaucoup plus de gens et beaucoup plus de services qu'avec les CD Rom. Aujourd'hui, nous avons mutualisé 9 accès qui, grâce à des codes communs ou réservés à certaines bibliothèques, servent quotidiennement à une trentaine de personnes dans de nombreux aspects de leur vie de bibliothécaire... et pas seulement pour les acquisitions évidemment!**”

electre.com

L'information bibliographique professionnelle

JEAN-MARIE TIXIER
Maître de conférences
à l'Université Montesquieu-Bordeaux-4
Président du cinéma Jean Eustache



Cinéma et exception culturelle

posture et imposture

Le cinéma est, avec la musique, le champ par excellence où la culture est aux prises avec les logiques industrielles et commerciales qui menacent à présent la « bibliodiversité ».

Retour sur un dispositif, le Fonds de soutien à l'industrie cinématographique, fleuron de ce que l'on appelle aujourd'hui l'« exception culturelle », dont le fonctionnement est plus ambigu qu'il n'y paraît.

Lorsque, au cours de négociations internationales (OMC, GATT ou autre AMI), il s'agit de défendre le système d'aides dont bénéficie le cinéma national, les représentants de la France brandissent « l'exception culturelle » en se gardant bien d'en préciser vraiment le contenu. Dans les représentations dominantes, l'expression renvoie à des impératifs de préservation de l'art cinématographique national et, au-delà, de l'identité culturelle contre les *blockbusters* américains. Pire, « l'exception culturelle » convoque, sans le dire, un imaginaire nationaliste qui postule la supériorité de la culture française à qui l'on doit, c'est bien connu en France – mais en France seulement ! –, l'invention du cinéma, de la notion d'auteur et de

la cinéphilie ; elle joue également sur un vieux fonds d'anti-américanisme toujours vivace depuis le XIX^e s. Bref, « l'exception culturelle » assurerait la pérennité du cinéma d'auteur français contre le cinéma mcdonald¹. La réalité est toute autre.

1. La mobilisation contre les accords Blum-Byrnes a donné lieu à de beaux morceaux de littérature. Louis Jouvet : « Ces accords mettent en question la survivance même de l'art dramatique. L'altération du goût serait irrémédiable et mortelle. Faits

QUI SOUTIENT QUOI ?

Né dans les soubresauts la Libération, ce système d'aides a été mis en place progressivement (il a fallu désarmer une profession hostile à toutes réglementations et surtout à toutes taxes) et a connu bien des aménagements mais son principe astucieux perdure : une enveloppe, le Fonds de soutien à l'industrie cinématographique, est alimentée par une Taxe spéciale prélevée sur tous les films dont seul le cinéma français bénéficie. Géré par le CNC², le Fonds est redistribué à tous les professionnels du cinéma en fonction d'un double mécanisme.

Une aide automatique est attribuée en fonction des entrées réalisées. En fin observateur du cinéma, André Bazin pointe, dès l'origine, la faille : « Dans l'état actuel des choses, un producteur qui ne prend pas de risque et engage la dentition de Fernandel pour un nouveau Barnabé est sûr de gagner deux fois et de voir l'argent du Fonds d'aide s'ajouter à celui des spectateurs.

au vin de Bordeaux, nos estomacs devront s'accoutumer au Coca-Cola. Cela revient en somme à proprement abdiquer sa qualité de Français. » (Dans l'immédiat après-guerre, les salles de cinéma doivent réserver 6 semaines par trimestre aux films français. Lors des négociations sur un rééchelonnement de la dette et l'obtention d'un nouveau prêt, les Américains obtiennent, après d'âpres discussions, la réduction à quatre semaines du contingentement des écrans français. Signés le 28 mai 1946 par Léon Blum et Jean Monnet, les accords Blum-Byrnes ne suscitent une mobilisation contre eux que près d'un an après au nom de la défense du cinéma français. Depuis, autour de ces accords, une légende noire s'est construite : les Américains auraient imposé leurs films dans les salles françaises.)

2. Créé par la loi du 25 octobre 1946, le Centre national de la cinématographie est l'héritier direct du COIC (Comité d'organisation des industries du cinéma créé dès octobre 1940 par l'État français). Il en porte l'empreinte corporatiste et reproduit son fonctionnement d'organisme professionnel. Conséquence, le CNC doit rechercher en permanence l'adhésion de ses « administrés » pour fonctionner grâce à une sorte de cogestion du secteur.



Le cinéma Utopia, Bordeaux.



© Cinéma Jean Eustache

Le cinéma Jean Eustache à Pessac (33).

Le producteur qui cherche à “faire de la qualité” court a priori un double risque virtuel : d’abord celui inhérent à la qualité (laquelle coûte souvent cher), ensuite celui de voir se dérober le pactole supplémentaire espéré. Concluons : sous couleur d’une justice approximative mais pratique, l’actuelle application de la Loi d’aide constitue automatiquement une prime au moindre risque, c’est-à-dire à la médiocrité³. »

C’est également en raison de ce fonctionnement que, dans l’exploitation, le fonds a directement soutenu l’émergence de grands groupes. Comme son nom l’indique clairement, l’aspect industriel et commercial, voire corporatiste⁴, est premier dans la conception et la gestion au quotidien de cet outil d’intervention.

L’aide automatique a été complétée, après l’arrivée d’André Malraux au ministère de la Culture, et en même temps partiellement régulée par une aide sélective attribuée par des commissions *ad hoc* qui tiennent compte de l’intérêt des projets présentés. Bien sûr, l’aide automatique demeure la plus importante : en 2006, dans la production, l’aide automatique représente 57,24 M€ et l’avance sur recettes 21,5 M€ quand, dans l’exploitation, l’aide automatique s’élève à 59,56 M€ et l’aide sélective à 5,07 M€. Ce mécanisme de redistribution profite principalement aux entreprises intégrées qui pratiquent les politiques les plus commerciales comme l’avait prédit André

Bazin. Dans la mesure où, en 2006, les dix premiers distributeurs, sur une petite centaine, ont réalisé 83,1% des recettes, l’essentiel des 17,12 M€ d’aide automatique pour la distribution sera alloué aux cinq compagnies françaises (Gaumont, Studio Canal, Pathé, TF1 et Europa Corp) qui dominent le secteur et que l’on retrouve dans la production : « *Les firmes mobilisant le plus le soutien automatique sont les filiales de production des chaînes de télévision hertziennes (TF1 Films Production, France 2 Cinéma, France 3 Cinéma, Studio Canal), flanquées de quelques firmes intégrées oligopolistiques : EuropaCorp, Gaumont, UGC ou encore Pathé. Ces firmes sont presque des abonnées aux subventions publiques : huit des dix principaux bénéficiaires du soutien automatique en 2005 faisaient partie des récipiendaires en 2004 et cinq l’étaient déjà en 1995* ⁵. »

Les producteurs des deux premiers films français au box-office de 2006 (plus de 15 millions d’entrées soit 18,6% des entrées pour *Les Bronzés 3* et *Camping*) auront été les plus aidés en 2007 : Christian Fechner a pu financer *L’Auberge Rouge* grâce aux *Bronzés 3* et, après *Camping*, Studio Canal a pu confier à son réalisateur, Fabien Onteniente, le soin de tourner *Disco...* Calcul pertinent, puis que *Disco* se classe en mai 2008 troisième derrière *Bienvenue chez les Ch’tis* et *Astérix aux Jeux Olympiques*. Ainsi autoalimenté, le système produira l’an prochain les clones de *Disco*, des *Ch’tis* ou la *nième* aventure d’Astérix à partir de taxes prélevées sur les films étrangers.

3. In *Radio-Télévision-Cinéma*, n°64, 8 avril 1951, p.6.

4. Tellement corporatiste que nos amis d’Utopia finissent par croire que le Fonds est géré par la profession elle-même : « *La profession gère le fonds ainsi constitué dans ce qui lui semble être l’intérêt de la profession même.* » *La Gazette d’Utopia* n°86 du 23 janvier au 26 février 2008.

5. Fabrice Lalevée & Florence Lévy-Hartmann, « L’aide au cinéma en France : “La vérité si je mens” », *Le Monde*, 6 juin 2006.

LE PUBLIC DES FILMS ART & ESSAI EN 2006 : UN VIEILLISSEMENT PRÉOCCUPANT

	Films art & essai	Films non recommandés*
Âge		
Enfants (3-14 ans)	47,6	117,2
Adolescents (11-19 ans)	77,7	107,3
Jeunes (15-24 ans)	85,7	104,7
Adultes (25-49 ans)	99,0	100,3
Seniors (50 ans et plus)	142,2	86,2
Profession		
CSP+	132,5	89,3
CSP-	81,9	105,9
Inactifs	91,9	102,7
Habitat		
Paris-RP	118,9	93,8
Province	92,2	102,5
Habitudes de fréquentation cinéma		
Assidus	136,7	88,0
Réguliers	98,1	100,6
Occasionnels	64,0	111,8

En indice, base 100 : ensemble des 292 films de l'échantillon en 2006. Source : Bilan CNC 2006.

* Le label « art et essai » donne droit à une subvention ; il est attribué par le CNC aux cinémas en fonction du nombre de séances consacrées dans l'année à des « films recommandés » par une commission de cent professionnels.

Source CNC

En contrepoint, la consultation des films étrangers sortis en France en 2007 permet de corriger quelques clichés. Dans l'ombre des grosses productions américaines (*Ratatouille*, *Spider-Man 3*, *Harry Potter et l'ordre du Phénix*, *Pirates des Caraïbes 3* et *Shrek 3* qui occupent les cinq premières places du box-office), on trouve des films recommandés art et essai, américains⁶ ou non⁷, dont la recette est amputée pour produire la suite de *Camping* ou de *Disco...* Cette réalité bien triviale invalide largement la légitimité de l'existence du Fonds de soutien au nom de la création artistique et des œuvres.

ET POUR QUI ?

Quant à l'exploitation, la répartition qui joue encore plus massivement en faveur de l'aide automatique, a permis aux grands groupes de se livrer bataille en construisant sur l'ensemble du

6. *Les Infiltrés* de Martin Scorsese, *Mémoire de nos Pères* et *Lettres d'Iwo Jima* de Clint Eastwood, *Le Secret de Brokeback Mountain* d'Ang Lee, *Good Night & Good Luck* de George Clooney, *La Nuit nous appartient* de James Gray ou encore des petits films comme *Little Miss Sunshine* de Johatan Dayton et Valerie Fards et bien d'autres encore.

7. Quelques exemples dignes d'intérêts cinématographiques et socioculturels : *Le dernier voyage du Juge Feng* de Liu Jie et *Still Life* de Jia Zhang Ke, deux films chinois, *Le Samouraï du crépuscule* de Yoji Yamada...

territoire des multiplexes⁸ à la rentabilité bien incertaine : entre 1997 et 2006, en 10 ans, 111 multiplexes créés pour 38 millions de spectateurs gagnés ! De fait, l'exploitation est obérée par un déficit de légitimité bien plus grand que la production qui bénéficie de l'aura de la création et de l'art. La diffusion, la formation des publics, la médiation, bref, la dimension culturelle passe toujours en second dans les politiques publiques.

Or, le public du cinéma vieillit. Entre 1980 et 2006, la part des 15-25 ans dans les entrées cinéma a diminué de 57,9% à 27,1%, celle des 25-34 ans de 27% à 17%, quand celle des plus de 50 ans augmentait de 7,3% à 31,7%. Pendant la même période, la société s'est transformée et les comportements de loisirs ont été bouleversés : apparition du DVD, développement irréversible du téléphone portable⁹, d'Internet et du haut débit qui permettent le téléchargement gratuit de films avant même leur sortie en salle. Promu par la TV comme relevant de l'actualité, inséré donc dans une logique de flux, le film se réduit de plus en plus à un produit qu'il faut consommer frais. Et dans cette course à la nouveauté, le 17 pouces du PC devance l'image argentique projetée sur un écran de cinéma...

Conséquences, se pose désormais la question de la reproduction du public des cinémas art et essai avec, en cascade, la survie du réseau de salles indépendantes le plus important du monde et, *in fine*, la pérennité du cinéma différent (cf. *encadré*). Elle passe d'évidence par une politique volontariste en faveur de la diffusion culturelle du cinéma, politique vitale afin d'assurer la reproduction du public assidu qui va au moins une fois par semaine au cinéma et qui, par conséquent, est le seul à se risquer à voir des films différents. D'autant que comme toutes les industries culturelles, le cinéma connaît une inflation des propositions (un grand nombre de films – plus de dix par semaine – tirés avec de plus en plus de copies) et en parallèle ou en conséquence une concentration sur un petit nombre de titres. 7,3% des films (43 titres) qui ont réalisé plus d'un million d'entrées en 2006, totalisent 54,95% des entrées sur l'année, soit 103,69 millions de spectateurs. Les 82,7% restant (les 546 autres) se partagent 45,04% des entrées, soit 84,98 millions d'entrées.

8. Cf. Jean-Marie Tixier, « Interventions publiques et réglementations mises à mal par le développement des Multiplexes en France. Le cas de l'agglomération bordelaise », *Les Petites Affiches*, n°134, 6 juillet 2000, pp. 19 à 29.

9. 53 millions d'abonnement au téléphone portable. Avec une moyenne (modeste) de 20 € par abonnement, cela fait 1 M€ par mois et 12 M€ par an pour des relations virtuelles...

Dans ce contexte, la médiation devient de plus en plus nécessaire. Traiter de manière égalitaire des films foncièrement inégaux, c'est tout simplement reproduire et renforcer l'inégalité. C'est pourtant ce que font chaque semaine les multiplexes en sortant en rafale les films sans accompagnement particulier et la télévision qui est pourtant la première source d'information et de promotion (les chaînes étant impliquées dans la production, il n'est pas simple pour le téléspectateur de faire la part des choses).

La tâche de défendre les cinémas différents revient aux salles indépendantes en fidélisant leur public – à Pessac (33), dans la banlieue bordelaise, le Jean Eustache propose des avant-premières surprises régulièrement suivies par des spectateurs ravis de découvrir un film complètement inconnu –, en organisant animations et débats autour des films, cycles et conférences, etc. Bref, ce travail produit du sens : le cinéma ne se réduit pas à un produit de consommation, il s'analyse, il nécessite de la pensée, il mérite débat et esprit critique qui distinguent et hiérarchisent. Évidemment, ces jugements sont relatifs et suscitent réfutations et polémiques. Mais ce travail en profondeur permet de construire des spectateurs exigeants qui, à travers le cinéma, peuvent élaborer un point de vue sur le monde.

LA MÉDIATION CONTRE LES MÉDIAS

Longtemps, les ciné-clubs ont rempli cette fonction. En plus d'une programmation alternative, les ciné-clubs construisaient une réflexion générale sur le cinéma en l'inscrivant à la fois dans une histoire du 7^e Art, avec son Panthéon et ses chefs-d'œuvre, et dans une démarche émancipatrice d'éducation populaire (la Ligue de l'enseignement a créé la première fédération des ciné-clubs). Sans médiation, sans projet politique (au sens noble), privée de sens, la surconsommation de films se réduit à de la *cinéphagie* qui se pratique au sein d'un groupe restreint et clos sur lui-même : après les hussards noirs, voilà venu le temps des tribus ? De surcroît, souvent lieu unique hors les grandes agglomérations de diffusion culturelle, ouvert le soir, les salles indépendantes offrent un espace de rencontres et d'échanges ; elles constituent, à leur niveau, une fabrique de lien social dont notre société contemporaine a tant besoin.

Lorsqu'il n'existe pas de salles de cinéma, la médiathèque doit jouer son rôle de médiation en matière de cinéma, voire de prescription afin de donner des pistes à ses usagers pour qu'ils s'orientent dans le maquis des propositions (l'édition des DVD obéit encore plus que le cinéma à la logique du marché) et le vacarme des médias. Dans le cas contraire, une collaboration peut très bien s'instaurer. Salle municipale, le Jean Eustache travaille avec la médiathèque de Camponac et, plus particuliè-



Festival du film d'histoire, Pessac, 2000.
Xavier Daverat et Jean-Marie Tixier.

« 1914-1919, la guerre & la paix » : 19^e Festival du film d'histoire de Pessac (11 au 17 / 11). Au programme, une cinquantaine de films du patrimoine, débats et conférences, compétition de films inédits sur Cinéma et Histoire, etc.

rement, avec son Espace histoire images devenu le centre de documentation du Pôle régional d'éducation au cinéma, une mission qui a été confiée au Jean Eustache par les partenaires institutionnels : CNC, conseil régional, etc. À la médiathèque, la responsable de l'EHI, Estelle Caron¹⁰, programme des documentaires en complément des films à l'affiche au cinéma, rédige des dossiers documentaires pour les films soutenus par le cinéma, intervient dans les formations montées par le Jean Eustache : bref, elle appartient pleinement à l'équipe qui fait vivre le Pôle.

L'exception culturelle ne peut se justifier que dans le cadre d'une politique culturelle. Cela sonne comme une tautologie et, pourtant, il convient de redire que le soutien à la production de films dans sa diversité ne peut être pérenne qu'à partir du moment où il permet la rencontre de tous les films avec leurs publics dans des salles de cinéma : « Les protections et privilèges juridiques en matière culturelle ne trouvent pas leur fondement dans la seule personne des créateurs mais dans la diffusion des œuvres au profit de la société tout entière¹¹. » ■

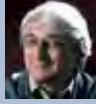
¹⁰. Dotée d'une solide formation universitaire (mémoire de maîtrise sous la direction de Michèle Lagny, la référence universitaire dans le domaine de la relation cinéma/histoire), Estelle Caron dirige l'Espace histoire images depuis sa création et préside l'association Images en bibliothèques qui se fixe un triple objectif : « valoriser les collections cinématographiques et audiovisuelles des vidéothèques, œuvrer pour la reconnaissance d'un savoir-faire collectif et d'une identité professionnelle, animer le réseau des "bibliothécaires de l'image". »

¹¹. Serge Regourd, « L'exception culturelle, voie sans issue », *Le Monde*, jeudi 9 avril 1998, p.13.

Jean-Marie Tixier enseigne l'économie et les politiques publiques du cinéma à l'Université Montesquieu-Bordeaux 4. Il est président du cinéma Jean Eustache de Pessac (33), Pôle régional d'éducation et de formation au cinéma.

Il a récemment publié : « *Der Untergang* ou La Chute... d'une Nation » in Stéphan Martens, *La France, l'Allemagne et la deuxième guerre mondiale : quelles mémoires ?* PUB, 2007, pp. 147-162 et « Pier Paolo Pasolini, lecteur de Christian Metz », in *Europe*, n° 947, mars 2008, pp. 131 à 147.

GASTON BELLEMARE
Éditeur, Les Écrits des Forges



La biodiversité est affaire de biotope. Pour le livre, les rayons d'une librairie ou ceux d'une bibliothèque. Mais comment y accéder ? Comment s'y maintenir ? Le sort précaire de la littérature québécoise montre que la situation de prédation est bien partagée sur la planète, au Nord comme au Sud.

Quel espace pour la littérature du Québec ?

notre québécité, les variables de notre identité nord-américaine de langue française. Nous vivons dans un pays où se côtoient officiellement deux langues et une multitude de cultures dont nous souhaitons non seulement la survivance mais le développement, parce qu'elles nous enrichissent humainement.

Or, les objectifs économiques des diffuseurs, des distributeurs et des éditeurs totalement non littéraires s'opposent trop souvent au développement d'une littérature nationale : les structures de médiatisation du livre québécois de littérature en librairies souffrent de l'interférence efficace de celles du livre étranger et ne constituent donc pas le levier de visibilité attendu.

En effet, comme les livres étrangers se vendent plus chers que les livres québécois et que les libraires et diffuseurs-distributeurs touchent une commission fixe de 40% et 17% sur les ventes, nous pouvons comprendre – sans l'accepter – leur intérêt à vendre davantage les livres étrangers que les livres québécois. (Notons qu'inversement, les frais de poste font qu'il est 232 fois plus coûteux de présenter un livre canadien en France.) Côté francophone, diffusion et distribution sont deux gestes faits simultanément ou presque par une seule personne au service d'un des 4 ou 5 gros distributeurs. Nous n'avons qu'un seul gros joueur dans cette ligue : Quebecor. Nous préférons qu'il soit québécois car les gros éditeurs étrangers exercent des pressions très fortes et très efficaces auprès des autres diffuseurs-distributeurs.

Notre industrie du livre compte à peine 40 ans d'existence, depuis les années 1970, grâce principalement à l'urgence qui nous a amenés à définir

NÉCESSITÉ DE L'INTERVENTION PUBLIQUE

Le livre est un des actes les plus libres de notre monde : l'auteur est libre d'écrire ce qu'il veut, l'éditeur libre de le publier, le distributeur libre de choisir la production de l'éditeur, le libraire libre de mettre un livre sur ses rayons et le public, qui est le roi de toute cette démarche, libre de l'acheter. C'est le public qui, par sa fréquentation et ses achats, décide si un réseau de librairies ou des librairies indépendantes vont naître, se développer, survivre ou mourir. Pas les éditeurs, ni les auteurs. Les éditeurs sont « aux deux » : aux réseaux et aux indépendants car leurs productions doivent rejoindre le plus grand public possible.

Mais quand la liberté de choisir des livres par le public est nettement restreinte par le système de mise en marché qui, lui, veut lui imposer son choix de lectures... Mais quand le développement culturel d'un peuple est assujéti au pouvoir de vie ou de mort sur des livres découlant du choix du système de mise en marché... Ou encore que ce système pratique le *dumping* de livres étrangers qu'il vend à rabais dans le réseau... Alors il appartient au gouvernement responsable de cette culture d'intervenir pour statuer si le réseau soutient ou nuit au développement culturel du peuple touché.

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION

Globalement, nous observons dans tout le Canada :

- une restructuration achevée du marché autour de l'industrie « sauvage » du best-seller, du succès immédiat à tout prix ;
- la suprématie absolue des grandes chaînes au Canada anglais : Chapters, Indigo et la présence des américaines Borders, WH Smith, etc. ;

LA VISIBILITÉ DE LA LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE AU QUÉBEC

26 membres (50 %) littéraires de l'ANEL ont répondu à cette question : « Combien d'exemplaires de vos nouveaux titres, en moyenne, selon le genre littéraire, votre distributeur vous demande-t-il pour mettre en place dans les 350 librairies du Québec ? »

genre	moyenne	ex./ librairie
poésie	145	1 ex./0,414 lib.
théâtre	250	1 ex./0,714 lib.
conte/nouvelle	412	1,17
roman	540	1,54
essai	383	1,09
universitaire	400	1,14
jeunesse	1025	2,92
policier	1500	4,28

- la faillite ou le rachat des indépendants, libraires et éditeurs, même les plus prestigieux ;
- la relégation des œuvres littéraires à l'arrière des magasins ;
- le développement de la vente directe, tant sur Internet que par la poste et par téléphone ; ce qui entraîne la chute des prix et crée un marché duquel la littérature devient de plus en plus absente.

Mais nous nous devons également de tenir compte des faits suivants. D'après l'Unesco, il faut 20 à 30 millions de personnes pour faire vivre une culture ; le Québec n'atteint que le tiers de la population requise. Les consommateurs canadiens sont dispersés sur quatre fuseaux horaires et demi et des milliers de kilomètres. Ceci augmente de façon exponentielle les coûts de mise en marché de tout éditeur canadien désireux de rejoindre la totalité de la population.

LE DÉFICIT DE VISIBILITÉ DU LIVRE CANADIEN

Alors que les secteurs du cinéma trouvent le public québécois et atteignent l'étranger avec succès, il y a un grand déficit de visibilité du livre canadien – principalement les livres de littérature québécoise et canadienne-française – dans les librairies et les bibliothèques publiques au profit du livre et des auteurs non canadiens et non québécois.

Si la Loi 51 du Québec impose aux librairies agréées un stock minimum de titres québécois, elle ne spécifie pas que, parmi eux, il doit y avoir un minimum de titres de littérature québécoise. Comment améliorer la situation du livre de littérature québécoise si notre public ne trouve pas d'exemplaires de cette littérature dans les 350 librairies du Québec (cf. encadré ci-dessus) alors que ces mêmes libraires se plaignent du trop grand

nombre de nouveautés chaque année ? Ce n'est pourtant pas – comme le tableau l'indique – la gestion du trop grand nombre de nouveautés en littérature québécoise qui est l'objet de cette plainte. Le Québec produit 5 000 nouveaux titres par an dont 1 000 de littérature. Mais il en reçoit 30 000 de l'étranger. La littérature québécoise doit donc se battre à 1 titre contre 34 pour l'espace en librairie.

Comment améliorer la situation du livre de littérature québécoise alors que l'on observe un déficit d'achat de livres québécois et canadiens francophones par les bibliothèques publiques et scolaires depuis plusieurs années déjà ; que les études au niveau du collège sont axées sur la littérature française et, enfin, que l'ensemble des médias, toutes catégories confondues, ne parle que peu de cette littérature ?

Nous apprenons donc à nos enfants à être étranger à eux-mêmes. L'industrie du livre rame à contre-courant de la vie économique canadienne et québécoise : elle affronte 60 % à 75 % d'importation sur son territoire alors que la richesse créée au Canada et au Québec provient, de 60 % à 80 %, de l'exportation. Cette industrie ne supporte donc pas ses écrivains et ses éditeurs. Le déficit global du Canada en matière de biens culturels atteignait 2,4 milliards de dollars en 2005 dont 1,7 avec les États-Unis.

Or, contrairement à ce que disent les médias, nous avons l'éventail d'éditeurs nécessaire pour offrir la diversité de livres requise par la diversité du public canadien, et non pas trop d'éditeurs ni de titres. Le livre a suivi, depuis le milieu des années 1960, les ouvertures culturelles de la Révolution tranquille, la démocratisation de l'accès à l'éducation ainsi que l'évolution de la restauration, de la cuisine, de la bière, du vin, du cinéma, des voyages des Québécois et des Canadiens à l'étranger, des visites des étrangers au Québec et au Canada, etc. De fait, l'industrie du livre a écouté et suivi la diversification des goûts et des habitudes des lecteurs.

Il n'y a donc pas surproduction, ni manque de demande, mais absence d'une visibilité normale qui permettrait une juste demande de l'éventail de notre production. ■

CONCENTRATION ET LIBRAIRIE

Il y a deux concentrations de librairies au Québec francophone : Renaud-Bray (35 librairies) et Archambault (15 librairies). Donc 50 sur 350 : 16,5 % des librairies qui vendent 35 % des livres. Les grandes surfaces représentent, elles, 5 % des lieux de vente et 7 % des affaires. Les librairies de quartier, 78,5 % des lieux de vente pour 58 % des affaires. En 2005, la vente de livres au Québec s'élevait à 731 millions de dollars. Au Canada anglais : Chapters et Indigo prennent toutes les décisions. Leur devise : « *Proudly Canadian* ». Jamais un groupe n'a sorti autant de dollars du Canada pour les remettre aux éditeurs et auteurs américains.

LA TRADUCTION, UN AGENT DOUBLE ?

Gisèle Sapiro a coordonné une équipe de chercheurs pour mener une vaste enquête sur la traduction comme vecteur des échanges internationaux. Un ouvrage en a été tiré, à paraître en septembre aux éditions du CNRS : *Translatio, Le marché de la traduction en France à l'heure de la mondialisation*.

• Quelles sont les grandes tendances que vous avez pu dégager de l'évolution des flux de traduction dans le monde ?

Le nombre de traductions a fortement augmenté entre 1980 et 2000. Il y a une intensification et une diversification des échanges, avec la participation accrue de nombre de pays où l'édition est en plein développement, notamment les pays asiatiques. Mais en même temps, on constate une concentration croissante autour de l'anglais : les traductions de l'anglais, qui représentaient dans les années 1980 un peu moins de la moitié des livres traduits dans le monde, approchent désormais les deux tiers. Les traductions du français et de l'allemand se maintiennent difficilement autour de 10 %, tandis que celles du russe ont fortement chuté après 1989. L'espagnol est en revanche en hausse.

En ce qui concerne les traductions en français, elles ont connu une progression supérieure à la croissance du nombre de traductions dans le monde, leur nombre a doublé entre 1980 et 2000, passant d'environ 5 000 et 10 000 selon l'Index *Translationum* de l'Unesco (rééditions incluses).

Si l'on regarde le type de livre traduit en littérature – catégories qui représente environ la moitié des livres traduits –, on constate que, bien qu'il y ait une augmentation du nombre de traductions dans tous les genres, c'est la littérature à rotation rapide (polars, thrillers, roman rose), ainsi que les livres pour la jeunesse et la BD, qui ont connu la progression la plus élevée.

• Dans le contexte de concentration éditoriale sur un marché mondialisé, la traduction est-elle un cheval de Troie ou un instrument de liberté par la reconnaissance ? La coexistence de ces deux stratégies est-elle possible, et à quelles conditions ?

La vision enchantée de la traduction comme dialogue des cultures ne résiste pas à l'analyse sociologique, qui montre que la traduction peut servir des intérêts économiques et politiques aussi bien que culturels. Mais on ne peut non plus réduire la circulation des livres à l'expression d'un impérialisme économique. Certes, le marché mondial de la traduction s'est rationalisé et professionnalisé, les grands groupes et les agents littéraires imposent de plus en plus des contraintes économiques et la quête de rentabilité à tout prix. Mais contre la marchandisation des biens culturels, une autre mondialisation éditoriale se fait jour, qui passe par des réseaux intellectuels, des alliances entre petits éditeurs indépendants et défenseurs de la diversité culturelle.

L'enquête que nous avons menée sur les traductions littéraires en français montre ainsi que, à la différence du pôle de grande diffusion et de rotation rapide, où l'on traduit presque uniquement de l'anglais, la diversité culturelle, mesurée d'après la langue d'origine des livres traduits, est la plus élevée au pôle de rotation lente et de diffusion restreinte, dans les collections de littérature(s) étrangère(s) des grands éditeurs, où paraissent des traductions de vingt à trente langues différentes, chez Actes Sud, et chez les petits éditeurs spécialisés qui, bien que limités dans le nombre de langues qu'ils peuvent investir, jouent souvent un rôle de découvreur pour les langues périphériques.

Le rôle des intermédiaires, éditeurs, traducteurs, libraires, bibliothécaires, critiques, est central pour maintenir cette diversité. La politique d'aide à la traduction du Centre national du livre y a également une part importante.

• Quel est l'avenir des langues minoritaires, et est-on amené à redéfinir ce concept ?

La centralité d'une langue sur le marché de la traduction n'est pas fonction du nombre de locuteurs (on peut penser à l'exemple de l'arabe ou du chinois), mais de la production éditoriale, ainsi que d'autres facteurs, d'ordre politique et culturel. Les langues qui y sont présentes sont les langues qui ont subi un processus de codification comme langues d'écriture et acquis le statut de langues nationales. Le processus de dénationalisation du marché de la traduction conduit cependant à s'intéresser à des langues minoritaires ou régionales, qui revendiquent un statut de langue nationale, comme le catalan. C'est d'ailleurs généralement par la traduction qu'a été constitué un corpus de textes écrits dans ces langues minoritaires (on peut penser au galicien ou au tamoul). L'augmentation du nombre de traductions (y compris de l'anglais) semble donc un signe de vitalité des langues dans leur diversité. Le problème concerne plutôt la circulation des écrits dans ces langues au-delà de la communauté de lecteurs qui en ont la maîtrise. Mais certaines langues minoritaires comme le néerlandais ou l'hébreu ont atteint une très bonne visibilité sur le marché de la traduction, grâce à une stratégie éditoriale appuyée par l'État.

Gisèle SAPIRO
Directrice de recherche au CNRS.
Propos recueillis par Philippe Levreaud

ENCYCLOPÉDIE
INFORMATIQUE
RELIGIONS
PSYCHOLOGIE
PHILOSOPHIE
SCIENCES SOCIALES
DROIT
LANGUE FRANCAISE
SCIENCES
NATURE
TECHNIQUES
MEDECINE
CUISINE
BRICOLAGE
JARDINAGE
ARTS
SPORTS
LITTERATURE
HISTOIRE

“UNE BIBLIOTHÈQUE,
C’EST LE CARREFOUR
DE TOUS LES RÊVES
DE L’HUMANITÉ”

Julien Green



> *Concepteur de Solutions*
> *Fabricant de Mobilier*

> *Bibliothèques & Médiathèques publiques*
> *Espaces publics multimédias*

> **SIÈGE SOCIAL :**

Parc d'Activité de St Porchaire
BP 54 - 81 Boulevard de Thouars
79302 Bressuire cedex
tél. : **05 49 82 10 40**
fax : 05 49 74 02 91

> **SERVICE COMMERCIAL :**

862 rue des Crais - BP 32036
71020 Mâcon cedex 9
tél. : **03 85 20 50 15**
fax : 03 85 34 71 53

> **E-MAIL :** brm-mobilier@brm-mobilier.fr
> **INTERNET :** www.brm-bibliotheques.com

brm mobilier
CONCEPTEUR DE SOLUTIONS - FABRICANT DE MOBILIER



© Cailloux aléatoires

BIBLIODIVERSITÉ NUMÉRIQUE EN MILIEU INSULAIRE

La bibliodiversité, à l'instar de la biodiversité dont elle est inspirée, dépend entièrement du biotope étudié. Dans le cas particulier de l'insularité, force est de reconnaître que celle-ci a bien du mal à s'imposer : approvisionnement difficile, habitudes de lecture en devenir, problématiques locales – et parfois paradoxales – d'éparpillement de la population...

Considérons le biotope néo-calédonien. Les conditions sont-elles favorables à une biblioprolifération d'origine numérique ? L'accès aux ressources disponibles reste le problème majeur. Le taux d'équipement informatique est faible, voire très faible en brousse ; mais imaginons que celui-ci vienne à augmenter avec la perspective d'une connexion Internet décente. Une boucle de fibre optique ceinture depuis peu l'île, offrant la possibilité d'un accès ADSL à la plupart des villages, mais laissant à l'écart la plus grande partie des 341 tribus existantes. Imaginons aussi de voir baisser le prix des abonnements (plus de dix fois supérieurs aux tarifs métropolitains pour des prestations... sans comparaison). Alternativement, imaginons que les bibliothèques

et autres cyberbases puissent participer efficacement à l'effort, offrant des services gratuits, possédant une logistique informatique importante et des heures d'ouverture extensibles. Voilà les conditions d'une prolifération numérique établies.

Quid de la bibliodiversité ? Dans le cas spécifique de la Nouvelle-Calédonie, une irrigation par Internet pourrait effectivement apparaître comme un facteur bibliodiversifiant : les effets pervers de la diffusion et des coûts de transport font très nettement pencher la balance en faveur des grands groupes dont les containers peuvent continuellement circumnaviguer, inondant sans encombre les maigres marchés insulaires francophones. La mort récente de la desserte postale maritime a scellé la malédiction. Face à ce phénomène, le lecteur avide pourrait se tourner vers la solution électronique. Non seulement il peut commander en ligne des ouvrages introuvables localement, pratique de plus en plus répandue – et par ailleurs souvent moins onéreuse que l'achat en librairie –, mais il peut d'ores et déjà accéder au document numérique.

Des bibliothèques virtuelles « patrimoniales » à la commercialisation grandissante de documents dématérialisés, les offres se multiplient. Un lecteur habitant un village, ayant investi dans un ordinateur et s'étant abonné au coûteux réseau pourrait être tenté par un e-book de dernière génération. Que consommera-t-il alors ? Ce qu'on lui proposera ? Le fruit de ses patientes et expertes recherches dans le dédale de la toile ? Les œuvres qu'il piratera sans vergogne ? Les suggestions de son cyberbibliothécaire ? Tout reposera de nouveau sur la visibilité et l'accessibilité, donc sur des moyens qui seront probablement toujours plus concentrés entre les mains de grands groupes.

Sauf médiation efficace, sauf biotope adéquat et favorable, il y a fort à parier que le bibliodarwinisme dévorant s'imposera à nouveau.

Christophe AUGIAS
Bibliothèque Bernheim, Nouméa
Nouvelle-calédonie



LUC PINHAS

Maître de conférences à l'Université
Paris-13 Villetaneuse
Co-responsable du master
« Commercialisation du livre »



L'édition de jeunesse francophone : un espoir pour la bibliodiversité ?

Sil est un secteur éditorial qui porte aujourd'hui les espoirs d'une bibliodiversité dans l'espace francophone, c'est assurément celui de l'édition d'enfance et de jeunesse. Bien qu'encore trop souvent méconnue dans ses différentes facettes, la production en ce domaine se révèle en effet désormais étonnamment vivace et plurielle. Elle embrasse de vastes territoires et des cultures multiples, tant dans les pays francophones du Nord que dans les pays et territoires du Sud (Monde arabe, Afrique subsaharienne, océan Indien ou encore Caraïbe) et sait faire preuve d'originalité et de créativité, tandis que le nombre de titres publiés ne cesse de croître. Il s'agit là, à dire vrai, d'une situation récente, et nouvelle, puisque la plupart des maisons qui composent le paysage éditorial ne se sont guère créées qu'au cours des vingt ou, au mieux, des trente dernières années, grâce à une jeune génération de professionnels dynamiques désireux de se former aux différentes caractéristiques du métier. Ces structures n'en restent pas moins, pour la plupart, économiquement très fragiles, soumises aux aléas de la conjoncture, et elles peinent à faire connaître leurs publications face à la puissance des grands groupes de communication dont la concentration s'accroît dans le contexte de la globalisation économique. De fait, la mondialisation, ici comme ailleurs, se présente selon deux visages contradictoires qui font autant espérer une ouverture à plus de diversité et d'altérité qu'une fermeture unidimensionnelle qui ne mettrait en avant que des produits standardisés. C'est pourquoi le soutien de la francophonie institutionnelle¹, au travers de mesures de régulation du marché, dans le cadre

1. Cf. notamment Dominique Wolton, *Demain la francophonie*, Flammarion, 2006.

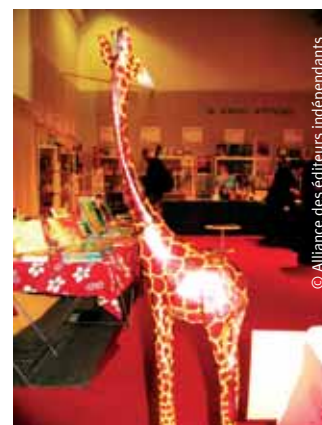
de politiques d'« exception culturelle² » apparaît sans aucun doute comme nécessaire, et d'autant plus que l'essor d'une pluralité de littératures francophones d'enfance et de jeunesse semble être le meilleur garant du devenir de cette « littérature-monde » qu'appellent de leurs vœux les écrivains francophones, au premier rang desquels figure Édouard Glissant.

UNE HISTOIRE GLOBALEMENT RÉCENTE

Pendant longtemps, depuis sa naissance au cours des années de la Monarchie de Juillet, la production d'ouvrages d'enfance et de jeunesse en langue française s'est trouvée cantonnée exclusivement aux frontières, sinon du seul Hexagone, du moins de la francophonie européenne. Encore faut-il remarquer que les éditeurs de Belgique wallonne ou de Suisse romande n'ont pu d'abord investir qu'une niche un tant soit peu délaissée par leurs concurrents français, celle de l'édition religieuse – catholique ici, et

2. Sur les ambiguïtés de cette notion d'« exception culturelle », cf. *infra* Jean-Marie Tixier, « Cinéma et exception culturelle : posture et imposture », pp. 26-29 [Ndlr].

Locomotive de l'édition, le secteur jeunesse a aussi favorisé l'émergence d'éditeurs dans les pays du Sud. Mais il reste encore beaucoup à faire pour que leur diffusion soit équitable au sein même de la francophonie.



Le stand « L'Afrique au pluriel » de l'Alliance des éditeurs indépendants. Salon du livre jeunesse de Montreuil.

© Alliance des éditeurs indépendants

QUI MAÎTRISE L'ÉDITION SCOLAIRE DANS LES PAYS DU SUD ?

Les grands groupes éditoriaux des pays du Nord continuent toujours aujourd'hui d'exercer une influence prépondérante sur les marchés du livre des pays du Sud. Celle-ci est tout particulièrement marquée dans le domaine de l'édition scolaire qui fonctionne principalement par soumission à des appels d'offre, de sorte que des assises financières importantes sont nécessaires, ainsi que des liens privilégiés avec les banques, de même d'ailleurs qu'une expertise certaine dans la rédaction des dossiers de candidature. Toutefois, certains de ces marchés, en Côte d'Ivoire par exemple, sont réservés aux seules personnes morales établies dans le pays concerné. D'où l'intérêt d'opérer par le biais de filiales, qui opèrent également dans le secteur de l'édition de jeunesse. Hatier, qui a été racheté par Hachette en 1996, avait ainsi pris soin de s'associer dès les lendemains des indépendances à la mise en place du CEDA dont il est devenu actionnaire majoritaire (à 40%) lorsque l'entreprise a été privatisée en 1991, tandis que l'éditeur québécois Hurtubise HMH entrait dans le capital de façon minoritaire. Hachette, qui compte aujourd'hui parmi les cinq principaux groupes éditoriaux grand public dans le monde, a pour sa part soutenu la création en 1971 des NEAS. Puis, lorsque la filiale ivoirienne a pris son propre envol et s'est transformée en NEI, Édicef, l'une des marques d'Hachette, est devenue principal actionnaire avec 30% des parts. La réunion des deux groupes, depuis 1986, vient renforcer l'emprise du premier éditeur français qui est également présent dans la production de livres en Algérie, à travers la Sedia, filiale de droit local, créée en 2000, ou encore en Haïti, avec Hachette Deschamps. Hachette maîtrise également souvent les filières de distribution du livre comme, par exemple, au Maroc où le poids de la Librairie nationale est ressenti comme une menace pour la bibliodiversité par les acteurs locaux, éditeurs et libraires.

là réformée³ – au moment où la France entame la progressive laïcisation de son appareil éducatif. C'est notamment le cas de Casterman ou de Desclée de Brouwer, au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. Les autres grands éditeurs belges de jeunesse, Hemma, Marabout ou Duculot, ne développent pour leur part leur activité qu'après la seconde guerre mondiale et ne manquent au demeurant pas, de même que leurs prédécesseurs, de se voir rachetés par l'appareil productif français lorsque le secteur devient prometteur, puisqu'il est depuis une vingtaine d'années, faut-il le rappeler, l'un des plus porteurs de l'édition en langue française. En Suisse romande, le premier éditeur et libraire à se spécialiser, La Joie de lire, s'établit certes en 1937 à Genève, mais sa production s'étiole rapidement face à la concurrence française et il faut attendre son rachat en 1981

pour que la structure reprenne l'entrain qu'on lui connaît aujourd'hui. Les autres principales maisons suisses, à l'exception de Nord-Sud, fondée en 1961, ont moins de trente ans, puisque Calligram n'a été créée qu'en 1992 par Christian et Pascale Gallimard et Quiquandquo, qui publie de beaux livres d'art pour enfants, en 2001 seulement.

Au Québec, malgré la fondation de la revue *L'Oiseau bleu* en 1921, à partir

de laquelle on date habituellement l'apparition d'une littérature d'enfance et de jeunesse spécifique dans la Belle Province, et malgré les publications de Beauchemin, de Granger, d'Eugène Achard ou d'Albert Lévesque, le secteur ne parvient à prendre son essor ni durant l'entre-deux-guerres, ni après la seconde guerre mondiale. Bien au contraire, il est marqué au début des années 1960 par une décroissance abrupte, si bien que l'année 1967 ne compte en tout et pour tout que sept titres publiés. Il ne commence de fait à prendre son envol grâce, il convient de le noter, à des politiques publiques volontaristes de la Culture et de l'Éducation, qu'au cours des décennies 1970 et 1980.

Dans les pays francophones du Sud (comme d'ailleurs dans les territoires qui deviendront DOM ou TOM), le modèle éditorial colonial n'a guère autorisé, toutes catégories de livres confondues, le développement d'une production locale jusqu'au moment des Indépendances. Celles-ci acquises, pourtant, la donne ne change guère au cours des premières décennies, du fait à la fois de la pauvreté, d'un analphabétisme récurrent ou encore de la mise en place de régimes autoritaires qui nationalisent de grands pans de l'économie. Font exception quelques rares structures, aujourd'hui qualifiées d'« historiques », dont la production reste toutefois limitée dans un premier temps : le CEDA en Côte d'Ivoire (1961), les éditions CLÉ au Cameroun (1963), les Nouvelles éditions africaines, initiées par Léopold Sédar Senghor avec le soutien d'Hachette (1972) qui se déclinent en branches locales avec des bureaux à Dakar, Abidjan et Lomé⁴, ou encore Cérès en Tunisie (1964). Toutefois, à titre

4. Chaque filiale a repris sa liberté à la fin des années 1980. Tandis que la branche togolaise fermait et que les Nouvelles éditions africaines du Sénégal



La Caravane du livre au Togo.

3. Il est vrai qu'au XIX^e s., une autre partie de la production, en Suisse romande, est marquée par « l'helvétisme », c'est-à-dire par la construction d'une image idéalisée de la Suisse, les deux courants (helvétiste et réformé) se rejoignant dans la promotion du particularisme helvétique.

d'exemple, en 1992, l'on ne recensait encore que 200 titres disponibles pour toute l'Afrique subsaharienne francophone.

AUJOURD'HUI : UNE PLURALITÉ DE JEUNES ÉDITEURS

Le paysage éditorial francophone, dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, n'a commencé en fin de compte à véritablement s'enrichir et à se diversifier qu'au cours des quinze ou vingt dernières années quand se sont créées la plupart des maisons d'édition aujourd'hui en activité, avec, il est vrai, un dynamisme et un professionnalisme divers.

Au Québec, cependant, la tendance est un peu antérieure, car le soutien public, tant au niveau fédéral que provincial, avec notamment la Loi 51, a favorisé, dès les années 1980 l'émergence et le développement de structures éditoriales dédiées à la jeunesse qui ont su, au moyen de politiques innovantes et en se tournant d'emblée vers l'international⁵, pour pallier la faible envergure de leur marché intérieur, obtenir une reconnaissance économique et symbolique non négligeable. C'est le cas de La courte échelle (1978), des 400 coups (1989), de Soulières éditeur (1996) ou encore de Dominique et compagnie (1997).

En Afrique noire subsaharienne, l'on compte aujourd'hui plus de soixante-dix éditeurs qui affichent au moins un ouvrage de jeunesse à leur catalogue. Certains, certes, ne publient qu'irrégulièrement, mais d'autres n'ont de cesse de densifier leurs collections et de proposer des ouvrages de grande qualité, tant graphique que rédactionnelle. La professionnalisation de la production d'une maison comme Ruisseaux d'Afrique (1998), à Cotonou, paraît de ce point de vue remarquable, au même titre que celle des éditions Bakame (1996) au Rwanda. D'autres suivent sur cette voie : Ganndal (1997) en Guinée, Akoma Mba (1995) au Cameroun, Édilis ou Éburnie en Côte d'Ivoire ou encore Couleur locale à Djibouti, même s'il est vrai que quelques pays restent désespérément absents de la carte éditoriale ainsi dessinée (Tchad, Centrafrique, Congo-Brazzaville, Burundi, Togo et Niger) et que la République démocratique du Congo ne parvient pas à sortir des affres des guerres civiles qui la minent depuis trop longtemps.

De même, dans les pays du monde arabe francophone, différents éditeurs relèvent, derrière la figure de proue Cérès, le défi d'une production originale et diversifiée, tels Yomad (1997) et Marsam (1981) au Maroc, Alif (1980) en Tunisie ou encore les

s'enfonçaient dans le marasme, les Nouvelles éditions ivoiriennes sont parvenues à un développement non négligeable, il est vrai grâce au soutien d'Hachette et de l'État ivoirien. Elles ont fusionné en 2006 avec le CEDA, dont est actionnaire Hatier (groupe... Lagardère/Hachette). Cf. encadré p.36.

5. En particulier grâce à la vente de droits en langues étrangères et à l'établissement de bureaux parisiens.

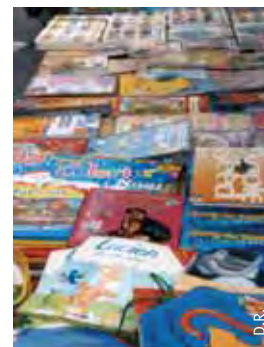
éditions Hatem (1992) au Liban. L'Algérie, quant à elle, qui était encore éditorialement sinistrée au début des années 1990, a vu depuis éclore pas moins de neuf éditeurs spécialisés (dont Sciences & Savoir, Les Trois Pommes ou Le Petit Lecteur), tandis que trois des principaux éditeurs généralistes publient également des livres pour enfants.

Les territoires îliens de l'océan Indien, de l'Océanie ou encore de la Caraïbe ne sont pas en reste. Alors que l'on n'y a guère compté, durant longtemps, d'éditeurs locaux significatifs, le secteur du livre de jeunesse a été tout particulièrement investi par de nouveaux entrants, désireux de manifester les particularités culturelles et environnementales des territoires où ils sont établis et qui ont été trop longtemps méconnus, sinon sous l'angle réducteur de l'exotisme. L'on peut ainsi citer, parmi nombre d'autres, les Éditions des mers australes (1986) ou Au vent des îles (1988) en Polynésie, Grain de sable (1994) en Nouvelle-Calédonie, Azalées éditions (1981) et Orphie (1984) sur l'île de La Réunion, Vizavi (1993) – l'un des jeunes éditeurs les plus innovants – à Maurice, Jasor (1989) et PLB (1997) en Guadeloupe, Lafontaine (1994) en Martinique, tandis qu'Ibis Rouge (1995), sans doute l'un des plus connus des éditeurs d'outre-mer, est installé sur le continent américain, en Guyane. Enfin, du fait de la situation sociale et politique dans la première république noire de l'histoire, Mémoire d'encrier (2003) est pour sa part établi à Montréal où réside une forte communauté haïtienne.

DES FRAGILITÉS PERSISTANTES

Si les maisons qui se dédient en tout ou en partie à l'édition d'enfance et de jeunesse sont désormais multiples dans l'espace francophone, et si la qualité de certaines de leurs productions n'a plus rien à envier à celles des grands groupes éditoriaux, elles n'en restent pas moins soumises, de par leur faible envergure financière et le peu d'empressement des pouvoirs publics locaux à mettre en œuvre des politiques publiques du livre⁶, à des fragilités persistantes. La principale d'entre elles est sans doute l'exiguïté des marchés locaux, du fait selon les

6. Si la plupart des pays francophones du Sud ont signé l'Accord de Florence qui exempte le livre de taxes, de nombreux droits de douane et redevances de prestations douanières viennent souvent s'y substituer. De plus, quasiment aucun n'a signé le Protocole de Nairobi, dont l'objectif est d'exempter de taxes les intrants nécessaires à la fabrication du livre.



Sur un marché français : l'abondance en question.

UNE COURONNE COUSUE DE FIL BLANC

La floraison de prix de toutes sortes n'a pas laissé la grande distribution de marbre. Ainsi les supermarchés Auchan « acteurs majeurs de la librairie en France » (3,5% des ventes de livres, source GFK), ont-ils couronné le 4^e lauréat de leur prix Jeunesse : Fabrice Colin pour *La malédiction d'Old Haven* (Albin-Michel).

À y regarder de plus près, quatre des cinq titres pré-sélectionnés par des salariés de la chaîne appartenaient déjà au même genre : aventure héroïco-fantastiques, tous plus ou moins démarqués d'*Harry Potter* qui est aussi la référence du président du jury, Eric L'Homme, lauréat 2007 avec *Phaenomen*.

« C'est [encore] avec l'arrivée d'*Harry Potter* dans les rayons que les éditeurs ont commencé à proposer de nombreux titres en format "best", hors collections de poche pour les jeunes. Le sous-rayon littérature jeunesse a donc été renforcé afin de permettre aux jeunes lecteurs de choisir parmi une large gamme de références » explique le dossier de presse.

La route semble bien longue de la « large gamme » à la bibliodiversité...

Philippe LEVREAUD

cas d'une population francophone restreinte, d'un taux de scolarisation limité et de l'illettrisme qui l'accompagne et/ou d'un faible pouvoir d'achat en regard duquel le livre reste encore un produit luxueux. La nécessité d'une diffusion élargie surgit donc rapidement mais se trouve délicate à mettre en œuvre du fait des distances, des coûts du transport⁷, et de la promotion des ouvrages et des difficultés à s'établir sur le marché hexagonal, le plus porteur mais aussi le plus fermé aux autres publications francophones. Le « faire-connaître » leurs ouvrages, en dehors de quelques salons et foires du livre, représente souvent un point d'achoppement majeur pour les jeunes éditeurs francophones qui ne parviennent pas à se faire diffuser en dehors de leur zone locale, et encore moins en France. Quelques maisons québécoises ont certes réussi à ouvrir des bureaux parisiens et de plus en plus d'éditeurs proposent des sites Internet accueillants et bien structurés. Les solutions les plus porteuses n'en restent pas moins mutualistes, pour affronter collectivement le poids de la distribution, de la diffusion et de la promotion des ouvrages sur les marchés extérieurs. À cet égard, la création d'Afrilivres⁸, en 2002, constitue un pas positif, de même que les regroupements d'éditeurs de l'océan Indien ou du Pacifique⁹ notamment pour

7. Le transport par voie maritime est le moins coûteux, mais peut prendre plusieurs mois. Le coût d'envoi par avion, bien plus rapide certes, peut représenter jusqu'à 75% du prix du livre, ce qui oblige les libraires à mettre en place une tablette qui surenchérit le coût des ouvrages. Dans les Dom-Tom, toutefois, des mesures d'aide au transport ont été mises en place pour compenser la suppression de celle-ci, imposée par les pouvoirs publics, et sont gérées par la Centrale de l'édition.

8. www.afrilivres.com

9. Par exemple, l'Association des éditeurs mauriciens, ou encore l'Association des éditeurs et diffuseurs de Nouvelle-Calédonie (AEDE). Elles n'ont malheureusement

être présents au Salon du livre de Paris, avec l'appui des pouvoirs publics locaux, ou encore que l'Association internationale des libraires francophones (AILF) qui organise depuis 2004 la Caravane du livre en Afrique de l'Ouest¹⁰. D'une façon similaire, la mise en place, depuis le début de la décennie, de coéditions « solidaires », initiées par l'Alliance des éditeurs indépendants¹¹, dans une perspective tant Nord-Sud que Sud-Sud, permet aux éditeurs partenaires de réduire leurs coûts de production et d'être présents simultanément sur différents marchés. Il s'agit là d'une démarche prometteuse. Pour autant, on peut regretter l'absence d'un grand portail francophone d'information éditoriale qui permettrait aux lecteurs, aux libraires, aux enseignants et aux bibliothécaires de mieux se familiariser avec cette production trop méconnue. Dans le même ordre d'idées, la création, sous l'égide de la Francophonie institutionnelle, d'un Conseil supérieur du livre francophone chargé d'étudier les principaux obstacles à une diffusion plus fluide des ouvrages et de proposer des solutions, ou encore la constitution d'un système de cautionnement bancaire, seraient les bienvenues¹². Ces mesures « d'exception culturelle » ne contribueraient-elles pas, d'ailleurs, à fournir du contenu à la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, signée en 2005 à l'Unesco sous l'impulsion de cette même francophonie, et qui risque sinon de demeurer une coquille vide ? ■



Vient de paraître :

Pinhas Luc (dir.), *Situations de l'édition francophone d'enfance et de jeunesse*, L'Harmattan, 2008.

pas encore développé de sites internet. On trouvera par ailleurs de nombreuses ressources documentaires culturelles sur le site Île en Île (www.lehman.cuny.edu/ile.en.ile).

10. L'objectif de cette manifestation itinérante est de faire venir la librairie auprès des lecteurs en investissant espaces culturels, places publiques ou encore écoles, à travers les différents pays francophones d'Afrique de l'Ouest. En effet, les lecteurs potentiels du Sud n'ont pas encore pris l'habitude de se rendre dans les librairies, perçues – lorsqu'elles existent – comme des lieux élitistes et onéreux et dont la plupart des zones rurales et des villes moyennes sont au demeurant dépourvues.

11. Cf. *infra* Laurence Hugues et Alexandre Tiphagne « L'alternative des coéditions solidaires », pp. 56-57 [Ndlr].

12. Nous avons notamment suggéré ces pistes lors du colloque « La Mondialisation, une chance pour la francophonie », organisé au Sénat, en 2006, par « Francoffonies ! le festival francophone en France », sous la direction scientifique de Dominique Wolton. Nous les avons également présentées dans : Luc Pinhas, *Éditer dans l'espace francophone*, Alliance des éditeurs indépendants, 2005. L'Organisation internationale de la francophonie (OIF) a organisé l'année suivante à Tunis une réunion de concertation avec les professionnels du livre pour évoquer la question de la diffusion et de la distribution des livres produits au Sud, tant au sein de l'espace francophone africain qu'en direction des pays du Nord. Elle n'a, pour l'heure, débouché sur rien de concret.

FAUT-IL ENVOYER LES LIVRES EN AFRIQUE ?

L'Afrique apparaît invariablement comme le continent où les populations *alphabétisées* ont le moins accès à la lecture. Sous-production éditoriale dans un environnement particulièrement difficile, faible pouvoir d'achat du lectorat : le dialogue est rendu difficile entre auteurs et lecteurs qui partagent le même quotidien. On peut dire que le livre est en crise en Afrique. En même temps, les pays occidentaux en général – et européens en particulier – traversent une autre forme de crise : celle de la surproduction éditoriale, laquelle se traduit notamment par un temps d'exposition des nouveautés assez court. C'est pourquoi certaines associations caritatives se sont donné pour mission d'évacuer le surnombre de livres – parfois au mépris de toute règle éthique et sans sincèrement en mesurer les conséquences au plan culturel – sous forme de don, pensant venir en aide aux exclus de la lecture. *A priori*, si cette démarche n'a rien de foncièrement contestable, l'on peut craindre quelques dérives en l'absence de tout dispositif de filtrage. Aussi peut-on s'interroger sur l'efficacité d'une telle approche de la question tant le coût de l'opération est élevé. Encore que, contrairement aux affirmations souvent faites sans études sérieuses préalables, le problème d'accès au livre en Afrique ces dernières années se pose moins en terme de pénurie que de capacité des lecteurs ou des promoteurs de la lecture à acquérir les livres dont ils ont réellement besoin.

• **Inverser la perspective.** Assurer une meilleure mobilité des publications n'est pas qu'un problème africain.

Il est évident que, de par le monde, les uns et les autres désirent se connaître. Certes, l'on peut admettre qu'un besoin pour certaines publications, notamment dans le domaine de la recherche, s'exprime davantage en Afrique qu'ailleurs. De là à conclure que l'on peut exporter vers l'Afrique toutes publications qui ne présentent guère d'intérêt lectoral serait tout simplement ethnocidaire. Très souvent, l'on présente l'envoi des livres en Afrique comme un moyen de venir en aide aux exclus de la lecture. Ce n'est pas absolument faux. Cependant, ces livres proviennent souvent d'un désherbage. Il est temps de réaliser qu'il existe de plus en plus de livres produits en Afrique qui, bien qu'appréciés, ne se vendent pas faute d'acheteurs.

L'engouement manifesté au Nord dans les foires et salons envers les livres d'Afrique montrent qu'il n'y a pas qu'en Afrique qu'on trouve les exclus de la lecture. Il serait plus judicieux de consacrer davantage de moyens à l'acquisition de livres africains pour satisfaire cette frange du lectorat nordique qui aime les littératures africaines. Ce qui donnerait aux éditeurs d'Afrique les moyens de mieux répondre aux attentes des lecteurs en diversifiant leurs productions.

• **Le don de livres en question.** La plupart des acteurs impliqués dans le don de livres en conviennent : les coûts de collecte, de transport, de dédouanement, de stockage et de gestion de l'opération conduisent à se demander s'il ne serait pas plus rationnel de faire parvenir des fonds d'acquisition aux opérateurs locaux (bibliothèques privées, publics ou centre d'animation culturelle). Ce processus comporte toujours, on ne peut le nier, des velléités d'hégémonie culturelle. Dans l'absolu il nous semble tout à fait irrationnel de procéder à l'envoi onéreux de livres si ces derniers s'avèrent inadaptés au besoin des destinataires.

• **Maux et remèdes.** Le don de livres pourrait conforter l'insensibilité anormale qu'affichent les décideurs africains depuis plusieurs décennies à l'égard du secteur de l'édition ainsi que l'attentisme des bibliothèques qui, en misant sur le don, seraient tentées de résoudre leurs difficultés à trouver les fonds de roulement en consacrant leur peu de moyens aux seules charges de fonctionnement. La chaîne commerciale du livre s'en trouverait déséquilibrée. Enfin, les pratiques de corruption ne sont pas exclues. N'a-t-on pas vu des éditeurs scolaires occidentaux offrir des dons de livres à coloration politique pour conforter leur présence et mieux contrôler le marché en Afrique ? S'ajoutent à tout cela une certaine servitude mentale, conséquence d'une trop forte présence de livres aux valeurs culturelles venues d'ailleurs.

L'envoi des livres en Afrique doit être maîtrisé. Il ne doit pas avoir pour finalité de déconstruire ce qui reste de la culture du continent noir. Ceci doit se traduire par une politique de dons fondée sur la qualité, non sur la quantité. Une qualité en adéquation avec des besoins de lecture réels et identifiables. Sinon, il pourrait tout simplement s'agir d'un trafic aboutissant inévitablement à de la prostitution culturelle. Cette démarche peut être idéalement complétée par l'encouragement d'une pratique de coédition ou de coproduction. Le même savoir circulerait alors en même temps dans un espace plus large. Un tel scénario présenterait le double avantage de réduire le fossé éditorial et donc la facture de l'ignorance sans gêner l'émergence de l'édition endogène.



Les Presses universitaires d'Afrique.

Serge Dontchueng KOUAM
Presses universitaires d'Afrique (Cameroun)



CÉLINE DUCROUX
Chargée du programme Solidarité lire
Culture et développement



L'envoi de livres en Afrique pour y promouvoir la lecture et le développement a des effets pervers, souvent ignorés des bonnes volontés à l'origine de ces actions. Il existe des dispositifs alternatifs pour penser et agir en faveur du livre dans les pays du Sud. Propositions et exemples de l'association Culture et développement.



Un don non raisonné.
Bibliothèque à Niafunké.

Pour un don de livres raisonné

De nombreux projets de coopération internationale trouvent leur origine dans des échanges culturels. Aux jumelages un peu « folkloriques » ont succédé des projets de coopération décentralisée, dans le champ culturel, et qui font de plus en plus souvent appel à des techniciens locaux. Les bibliothécaires peuvent ainsi être sollicités pour aider la mise en place d'une bibliothèque scolaire ou publique dans la collectivité partenaire.

Ces relations débouchent parfois sur des opérations de dons de livres qui, si elles sont le fruit d'initiatives généreuses, sont souvent dépourvues de méthode et dont les retombées, mitigées voire catastrophiques, découragent les meilleures volontés et coûtent cher.

Grâce à une démarche de recherche/action, qui nourrit une réflexion

théorique d'expériences de terrain, Culture et développement a mis en place un dispositif global d'accompagnement des acteurs du livre dans les pays du Sud. De la Charte du don de livres au Quatuor du livre, comment peut-on passer du don d'ouvrages à d'autres formes de collaborations pour soutenir le développement de l'accès au livre en Afrique ?

DU DON À LA RAISON : LA BANQUE SOLIDARITÉ LIRE

On peut faire plusieurs constats concernant les donations de livres : une certaine inadéquation des contenus envoyés au

regard des réalités des lecteurs destinataires ; le mauvais état matériel des ouvrages ; une dispersion des initiatives et des énergies qui se heurtent souvent à des problèmes logistiques décourageants. Fort de ce constat, Culture et développement a cherché à mettre en place une chaîne de don de livres rationnelle et efficace. De là est née la Banque solidarité lire (BSL).

Collectant des ouvrages neufs auprès des éditeurs ou des livres d'occasion (mais en très bon état) auprès des bibliothèques partenaires, et disposant d'un fonds d'achat de livres neufs variable, la BSL travaille en lien direct avec les destinataires pour connaître leurs besoins réels en documents – il n'y a pas de situation type – et chercher dans ses stocks ce qui peut y répondre au mieux. Enfin, l'expérience a permis de rationaliser les pratiques de préparation et d'envoi. Leur évaluation et un suivi permettent de savoir ce que deviennent les livres.

Soulignons que la BSL est un outil qui n'a de sens qu'au service d'un objectif : donner accès au livre et à l'information pour contribuer au développement. Elle s'inscrit donc dans un processus global qui comprend : des formations à la médiation du livre ; la sensibilisation des autorités de tutelle – notamment les élus locaux –, un travail de structuration locale pour la mise en place d'un service et assurer la pérennité du projet ; et un travail sur la mise en réseau des professionnels...

Malgré toutes ces précautions, des obstacles subsistent : l'inadéquation partielle des envois, en partie due au fait des usages différents de la bibliothèque en France et en Afrique ; le coût de l'acheminement des livres (1 m³ de livres, environ 3 000 ouvrages, coûte en moyenne 197 €) ; les procédures administratives de dédouanement qui ignorent les accords de Florence et, surtout, le peu de prise en compte de la problématique de développement local.

En effet, les dons gratuits sont une concurrence déloyale et un coup sévère porté à la fragile économie du livre dans ces pays, pour les libraires et les éditeurs locaux. Pour s'en convaincre, il n'est qu'à se pencher sur le cas du livre scolaire,



La bibliothèque de Goundam (Mali).

véritable locomotive sur les marchés nationaux. Les éditeurs africains sont le plus souvent privés de cette manne : entre l'incapacité de certains États à produire et distribuer des manuels locaux, la circulation aisée des ouvrages scolaires publiés par des grands groupes éditoriaux étrangers, le peu de pouvoir de négociation des éditeurs locaux, l'évolution divergente des offres et des besoins, qui se développe hors de toute considération purement pédagogique et didactique, force est de constater que le don de livres scolaires nécessite une réflexion préalable approfondie.

LE LIVRE, FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : LE QUATUOR DU LIVRE

Culture et développement a donc élaboré un dispositif innovant pour tenter d'inscrire le soutien au livre et l'émergence de lectorats dans les politiques de développement local.

Le Quatuor du livre permet d'acheter des ouvrages neufs publiés par les éditeurs de la sous-région ouest-africaine, par l'intermédiaire d'une librairie locale labellisée qui travaille en lien avec les bibliothécaires destinataires des achats de livres. L'éditeur consent alors une remise au libraire, qui la répercute partiellement auprès des bibliothèques. Ceci présente

l'énorme avantage d'associer les destinataires au choix des ouvrages et permet aux différents professionnels du livre de collaborer.

Cette initiative conforte les différents maillons de la chaîne locale du livre en concentrant vers eux demandes et commandes d'ouvrages émanant des collectivités territoriales françaises impliquées dans des projets de lecture (projets de bibliothèques, projets éducatifs, centres de documentation...). En 2006-2007, environ 10 000 ouvrages ont été achetés auprès de 7 librairies, édités par 26 éditeurs africains et à destination de 11 bibliothèques africaines (Mali, Sénégal, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Bénin).

Le Quatuor du livre est aussi un observatoire privilégié de la chaîne du livre en Afrique. En révélant ses dysfonctionnements, il permet d'envisager des solutions structurelles.

Tout d'abord, la production locale ne couvre pas l'ensemble des besoins des lecteurs et contraint les bibliothécaires à importer des ouvrages. Le plus souvent, les bibliothécaires connaissent mal la production locale, car leur formation initiale lui accorde peu de place et les éditeurs locaux ont des difficultés à faire connaître leur catalogue. Il est plus facile pour un bibliothécaire ou un libraire de se procurer un catalogue d'éditeur français que celui de l'éditeur local !



© C. Ducroux

La bibliothèque de Treichville (Côte d'Ivoire).

Les professionnels ne disposent pas d'outils bibliographiques communs : pas de bibliographie nationale, pas de dépôt légal dans tous les pays, lequel n'est pas nécessairement respecté...

Enfin, la capitalisation des expériences en matière de production et de diffusion des écrits fait défaut : différents projets de coopération bilatérale ou multinationale, des ONG, des associations, des centres de formation ou d'alphabétisation... ont publié des ouvrages techniques sur des thèmes bien particuliers (la pharmacopée animale dans la région du fleuve

PROGRAMME SOLIDARITÉ LIRE

En favorisant l'accès à l'information et à la lecture, et en soutenant la chaîne du livre en Afrique, le programme Solidarité lire de Culture et développement veut renforcer les compétences nécessaires des populations et des élus pour mettre en place un développement local durable.

Objectifs :

- Enrichir les collections des bibliothèques : « Deuxième vie du livre », « Quatuor du livre en Afrique », collectif d'achat « CAPACITÉS ».
- Contribuer au renforcement des capacités en matière de politique d'appui à la lecture : formation professionnelle, appui à l'élaboration de la politique de lecture publique, expertise sur des problématiques liées au développement culturel.
- Soutenir la chaîne locale du livre.
- Sensibiliser les partenaires du Nord aux problématiques de développement culturel en Afrique : sensibiliser les acteurs à la question du don de livres, organisation de séminaires, participation aux rencontres professionnelles, publication de guides pratiques et de mémentos à l'usage des acteurs du développement culturel, production d'expositions, d'animations...

www.culture-developpement.asso.fr

nord.sud@culture-developpement.asso.fr

Sénégal, l'irrigation saisonnière, le séchage des mangues, la santé nutritive de la famille dans des langues locales...). Bien que ces ouvrages soient particulièrement adaptés aux besoins des populations locales, car souvent rédigés dans les langues locales et avec un lexique adapté au niveau de connaissance des lecteurs potentiels, il est extrêmement difficile d'en avoir connaissance, *a fortiori* de se les procurer.

PERSPECTIVES DE COLLABORATIONS : VERS UN APPUI À L'ÉDITION LOCALE

Il paraît nécessaire d'associer ces dispositifs complémentaires. Mais il faut garder en tête qu'il s'agit d'un accompagnement transitoire qui doit prendre place dans un programme plus large de professionnalisation des acteurs de la chaîne du livre, et d'élaboration de politiques culturelles locales. Il a donc vocation à s'effacer au profit des schémas locaux et nationaux de développement de l'accès à l'information, au sein desquels les bibliothèques tiennent une place importante dans l'aménagement culturel du territoire.

Ce dispositif de soutien à la chaîne du livre peut également envisager la mise en place de coéditions pour appuyer, professionnaliser et aider à la structuration de l'édition locale. Il s'agit de faire travailler les éditeurs entre eux (on peut envisager des combinaisons Nord/Sud, mais aussi Sud/Sud) sur des thématiques pertinentes au regard des besoins des lecteurs, du niveau de connaissance et de la langue (français ou langue vernaculaire), avec la perspective de développer des collections techniques.

Il nous semble également important de travailler à la promotion de l'édition locale et sous-régionale auprès des professionnels (libraires, bibliothécaires, formateurs dans les filières du livre...) et des lecteurs en Afrique. Des actions de promotion peuvent également être menées en France et en Europe pour stimuler les importations, faire connaître les littératures écrites en français et/ou les traductions par le biais de festivals, d'événements festifs, de conférences, de librairies africaines qui, progressivement, pourraient avoir pour cadre la coopération décentralisée et se substituer aux opérations de dons de livres.

Les bibliothécaires sont au cœur du processus de coopération : ils sont dépositaires de compétences à transmettre pour renforcer les capacités au Sud et favoriser l'accès de tous à l'information. Les élus locaux ont un rôle prépondérant à jouer et il faut les impliquer dans ces projets en les sensibilisant et en leur démontrant l'intérêt économique de l'accès à l'information. En confortant les acteurs de la chaîne du livre locale, ils contribuent à la défense de la bibliodiversité. ■

FORMER DES BIBLIOTHÉCAIRES DU SUD L'EXPÉRIENCE DE MÉDIAQUITAINE EN GUINÉE ET EN TUNISIE

Médiaquitaine, centre de formation aux carrières des bibliothèques de Bordeaux, développe des actions en direction de pays d'Afrique francophones depuis plus de dix ans. Elles se déroulent dans le cadre de la coopération française et s'inscrivent dans des programmes d'aide tel que le fonds de solidarité prioritaire (FSP).

Former des collègues venant de pays situés au sud de la méditerranée ou d'une région du sud de la France (puisque nous nous trouvons en Aquitaine) n'est pas un travail différent pour nous. Chaque fois, il faut analyser un environnement, en mesurer les atouts, les forces de blocage, comprendre les habitudes professionnelles, évaluer les besoins, réaliser enfin des formations adaptées à un public précis. Cependant, deux des étapes du déroulement d'un processus de formation nous semblent jouer un rôle essentiel dans le cas d'une formation réalisée pour des collègues étrangers : l'analyse des besoins et le suivi des stagiaires formés.

L'exemple de formations que nous avons réalisées en Guinée Conakry en 2005 et en 2007 nous paraît révélateur de l'importance de ces deux moments clés.

Analyse des besoins et temps de préparation

Bien entendu, quand il s'agit de former des collègues étrangers, le temps de préparation est plus long et implique une immersion dans la réalité du pays. C'est pour cela que nous avons toujours veillé à faire précéder les formations d'un temps de rencontre avec les responsables des institutions locales qui ont demandé les formations mais aussi avec des bibliothécaires actifs sur le terrain.

En Guinée, nous avons travaillé avec une assistante technique « lecture et édition » auprès de l'ambassade de France que nous connaissions bien puisqu'elle était auparavant en poste dans notre région et qu'elle intervenait régulièrement dans nos formations. Avant son départ en Guinée, elle avait déjà une bonne connaissance des pays d'Afrique subsaharienne pour y avoir en particulier réalisé des collectes de contes. À son arrivée à Conakry, elle a mis en place un réseau de coopération avec la région Aquitaine (bibliothécaires guinéens inscrits en formation initiale à l'IUT Métiers du livre de Bordeaux, partenariat entre une maison d'édition bordelaise et une maison d'édition guinéenne pour une coédition, accueil de bibliothécaires guinéens pour des stages pratiques de trois mois dans des bibliothèques d'Aquitaine...).

Notre intervention dans le domaine de la formation continue s'est inscrite dans ce cadre. Avant même de nous rendre sur place et par l'intermédiaire de l'assistante technique, nous avons pu rencontrer plusieurs bibliothécaires lors de leurs stages pratiques en France ainsi que le directeur de la coordination du réseau des bibliothèques publiques guinéennes. Nous avons ainsi pu nous faire une idée du fonctionnement administratif local, apprécier le niveau de professionnalisation de nos collègues et aboutir à un pré-programme.

Ces contacts ont aussi été une précieuse source d'information sur la situation culturelle du pays : taux d'analphabétisme, plurilinguisme et choix du français comme langue officielle, activité éditoriale très faible tournée vers la publication de livres dans une langue autre que la langue maternelle...

Dès ces premiers contacts il est apparu que la priorité devait être donnée à la littérature de jeunesse. En effet, les bibliothèques guinéennes accueillent essentiellement des jeunes d'âge scolaire et si des animations autour du conte sont réalisées, les fonds sont peu exploités par des bibliothécaires qui les connaissent mal et pratiquent très peu le prêt à domicile, la bibliothèque servant essentiellement de lieu d'accueil pour le travail scolaire.

Le programme proposé était relativement classique et centré sur des exercices d'analyse des différents genres. Mais les livres à utiliser pour les travaux pratiques ont été choisis en fonction des listes d'acquisition des bibliothèques guinéennes et une part importante a été faite à la littérature de jeunesse produite par des pays africains dont nous nous sommes procurés le maximum de titres, réalisant par là même les difficultés de diffusion de l'édition africaine.

Le programme pédagogique a ensuite été retravaillé après une mission exploratoire qui, pour des raisons pratiques et financières, s'est déroulée juste avant la première formation. Ce temps d'exploration a été surtout consacré à des visites de bibliothèques qui se sont avérées très utiles. Malgré les contacts précédents, il était difficile d'imaginer la dureté des conditions matérielles : bâtiments en mauvais état, coupures d'électricité, fonds de taille très modeste souvent vieilliss, infrastructure routière qui ne facilite pas l'acheminement des livres, acquis et traités de façon centralisée, conditions de vie difficiles des bibliothécaires...

Les deux enseignantes envoyées en Guinée par Médiaquitaine ont donc réajusté le programme sur place. Elles disposaient de deux jours entre les visites et la formation pour procéder à ce travail de préparation qu'elles ont réalisé avec l'aide de l'assistante technique et de trois collègues guinéens formés à l'étranger. Associer les mieux formés d'entre eux à ce travail a été décisif pour la réussite du projet. Ils ont également participé à l'encadrement des travaux pratiques, repérant et signalant aux formatrices les difficultés des stagiaires.

Le suivi des stagiaires

L'expérience nous avait appris que l'aspect très ponctuel de ces programmes de coopération est un grave inconvénient : une fois la formation réalisée, l'enthousiasme retombe, le quotidien chargé de difficultés reprend ses droits et les compétences nouvelles sont peu exploitées. Nous avons donc décidé dès le début du projet que celui-ci serait réalisé en deux sessions séparées par plusieurs mois d'intervalle afin que les stagiaires puissent mettre en application leurs nouveaux acquis, produire un compte rendu des activités réalisées et poser de nouvelles questions lors de la deuxième session. L'assistante technique en poste à Conakry qui avait, elle aussi, participé à l'encadrement de la première session a assuré un suivi avec les collègues guinéens de la coordination des bibliothèques et, surtout, encouragé les bibliothécaires à réaliser les projets prévus. Cela a permis de motiver nos stagiaires à agir très vite après la formation et leur a montré qu'ils étaient tout à fait capables de mettre en œuvre concrètement ce qu'ils avaient appris dans leur propre environnement et avec les moyens dont ils disposent.

Parallèlement à cette deuxième session, nous avons tenu à ce que soit organisée une formation de formateurs destinée aux collègues guinéens les plus compétents afin de leur permettre de prendre par la suite le relais de Médiaquitaine.

Le programme guinéen s'est achevé en 2007 mais c'est dans la même logique que Médiaquitaine travaille aujourd'hui sur un projet d'une plus grande ampleur avec la Tunisie. En Tunisie comme en Guinée, une attention toute particulière a été portée à l'analyse des besoins.

La réalisation d'un plan de formation pour l'ensemble du réseau de lecture publique nous a été confiée, ce qui nous a amenés à travailler pendant un an en étroite collaboration avec le ministère de la Culture tunisien et l'Institut français de coopération (IFC) de Tunis sur la définition des besoins en formation. C'est ainsi qu'au cours de l'année 2006, nous avons visité des bibliothèques, rencontré l'ensemble des responsables des bibliothèques régionales tunisiennes puis élaboré deux questionnaires – respectivement destinés aux personnels et aux responsables des bibliothèques – et analysé les réponses. Enfin, nous avons rédigé un plan de formation qui a été validé par l'IFC et le ministère de la Culture tunisien.

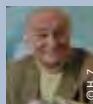
Les formations prévues dans ce plan sont actuellement mises en œuvre par l'Institut supérieur de documentation de Tunis et un certain nombre d'organismes français dont Médiaquitaine et Médiadix.

Il est encore trop tôt pour faire le bilan de ce projet mais on soulignera que Médiaquitaine a en charge la réalisation d'une formation de formateurs qui fera l'objet d'un accompagnement. Des formateurs de Médiaquitaine iront observer fin 2008 une des sessions mises en place par le groupe de bibliothécaires tunisiens qui a suivi la formation de formateurs réalisée en 2007. Cela nous permettra d'évaluer leur travail, mais aussi le nôtre.

Ces projets avec des collègues du Sud, hormis le fait qu'ils sont riches d'échanges sur le métier de bibliothécaire, nous permettent aussi, en nous mettant au défi de nous adapter, d'affiner nos techniques d'analyse des besoins, nos méthodes pédagogiques et nos outils d'évaluation.

Laurence TARIN
Directrice de Médiaquitaine

PIOTR WITT
Historien, journaliste, ancien
commentateur de la radio
Free Europe



MARIA WITT
Bibliothécaire, enseignante
en recherche documentaire à
l'Université Paris VIII et X



La bibliodiversité dans les tourmentes de l'histoire

**Ecartelée, dissoute,
ressuscitée,
indépendante, puis
sous le joug, libérée
enfin : la Pologne
a connu toutes les
situations. Quel sens
peut revêtir la notion de
bibliodiversité dans un
contexte aussi mouvant
et avec le recul de
l'histoire ?**

Les grandes bibliothèques polonaises d'antan étaient fort semblables à celles des autres pays. Elles naquirent au cours du XVIII^e s., de la curiosité de certains riches intellectuels qui parcouraient l'Europe à la recherche de livres, parfois rares et précieux, pour leurs collections. Citons le comte Stanislas Kostka Potocki, un éminent archéologue, Samuel Bogumil Linde, un Allemand, auteur du premier grand dictionnaire de langue polonaise, ou bien encore les frères Zaluski, deux évêques. Ces derniers ont formé une bibliothèque de 400 000 vol., qui était, avant son pillage à la fin du XVIII^e s., la plus grande bibliothèque francophone hors de France, et d'où sortit l'actuelle Biblioteka Narodowa¹ (BN).

UN PEU D'HISTOIRE

Longtemps, la bibliodiversité ne fut, pour les bibliothécaires, ni un rêve ni un postulat, bien plutôt une calamité.

Durant les cent trente ans du partage de la Pologne, la culture polonaise vécut et se développa en l'absence d'État. Le polonais écarté par les trois administrations, voire interdit dans les écoles russes et prussiennes, les élèves bénéficièrent d'un bilinguisme de nécessité. Les bibliothèques furent créées et entretenues grâce à la générosité d'ardents patriotes cultivés, mais peu respectueux des normes communes de catalogage. On devait à de très importantes minorités ethniques des collections en langues et alphabets étrangers. Leurs responsables suivaient leurs propres principes et habitudes. Les collections ukrainiennes en alphabet cyrillique étaient relativement peu nombreuses

1. Maria Witt, « La vie étrange d'une des plus grandes bibliothèques européennes du XVIII^e siècle : la collection Zaluski à Varsovie », www.ifta.org/IV/ifta71/papers/128f-Witt.pdf ; version illustrée : www.fyifrance.com/f102005c.htm

avant 1918, mais des bibliothèques en hébreu existaient dans chaque commune juive possédant son propre Beit-Hamidrasch – une école jointe à la maison de prière. Avec le développement des sciences et de la littérature laïque juives, les Beit-Hamidrasch ne suffirent bientôt plus. Dans le dernier quart du XIX^e s., on créa des bibliothèques publiques dans les grands centres intellectuels, à Varsovie, Wilno, Lvov et Cracovie². Il en alla de même pour les autres minorités ethniques.

Au seuil de l'Indépendance, il fallut donc organiser ce chaos ambiant, unifier les langues, faire converger les systèmes et soumettre les habitudes aux normes communes indispensables. De nombreuses initiatives de normalisation marquèrent l'Entre-deux-guerres, et des formations ont été mises en place, surtout après la fondation officielle de la Bibliothèque nationale en 1928. Reste de cette époque difficile, un profond respect des bibliothécaires polonais pour les normes et la compréhension de leur nécessité.

2. La BU de Lvov avait déjà répertorié et catalogué les imprimés hébreux et juifs en 1928. Les recherches approfondies menées alors ont révélé l'existence de huit bibliothèques juives scientifiques et 749 bibliothèques éducatives (1930). Ce « mouvement des bibliothèques », ainsi que le nomment les historiens n'était pas vraiment structuré : « Intérieurement, ce mouvement était un grand chaos, dépourvu de système et de plan quelconques » (Pomorska, *Ebib*, 10/2003).



Vicissitudes de la bibliodiversité polonaise : pour les œuvres de Lénine, le pilon...



... ou les dons : les œuvres complètes sont maintenant recherchées par les facultés de sciences politiques.

Un jour du mois d'août, une neige noire est tombée du ciel caniculaire sur les environs de Varsovie. Les flocons portés par le vent provenaient des livres brûlés une vingtaine de kilomètres plus loin, pendant l'incendie qui ravagea, ce jour de 1944, la bibliothèque des Raczyński et ses trésors amassés pendant 150 ans.

De 1939 à 1945, les bibliothèques de Varsovie ont perdu plus d'1,6 million de titres, dont 400 000 dans la seule bibliothèque Krasinski (Staatsbibliothek Warschau – collections spéciales issues de la fusion par les Allemands de la Bibliothèque nationale, de la Bibliothèque de l'Université et de la Bibliothèque séculaire des Krasinski³). Après la deuxième guerre et pendant de longues années, la reconstruction fut donc une des tâches essentielles des bibliothécaires polonais. Ils en ont retiré l'habitude d'une vision globale.

UNE FIÈVRE DU LIVRE

Depuis la chute de mur de Berlin, et l'entrée de la Pologne sur le marché commun, on a redécouvert les lois économiques du marché. Du jour au lendemain, un essaim de petites maisons d'édition a remplacé les quelques grosses machines étatiques d'antan. Avant 1989, il y avait 36 éditeurs d'État, 12 maisons d'édition coopératives et religieuses, et 36 éditions dépendantes des établissements d'éducation supérieure. En 1993 la Bibliothèque nationale avait déjà répertorié 2773 éditeurs⁴.

3. Lire aussi Polastron, Lucien : *Livres en feu. Histoire de la destruction sans fin des bibliothèques*. Paris, 2004, pp. 223-224.

4. J. Kolodziejaska, « Five years of freedom in culture in the Polish Experience », www.ifla.org/IV/ifla60/60-kolj.htm

Après la liquidation de l'organe officiel de la censure (*Główny Urząd Kontroli Prasy, Publikacji i Widowisk*), de nouvelles maisons ont surgi et les éditeurs du « deuxième circuit » ont démarré une activité officielle.

La politique fiscale accéléra encore cette prolifération. Les derniers recensements en dénombrent 27 601⁵, un nombre qu'il faut toutefois expliciter. Suite à la loi de 1994 dispensant les maisons d'édition de TVA, vrais éditeurs ou éditeurs d'un seul livre, tous se précipitèrent pour obtenir des ISBN. Les revues ne furent pas en reste : avant les dispositions sur la TVA, le Centre national polonais ISSN enregistré entre 350 et 450 nouveaux titres par an. En 1999, ce chiffre atteignit 2300. Le centre polonais ISSN ne peut pas « s'expliquer » ces quelques milliers de nouveaux ISSN attribués dès avant parution, car les éditeurs n'ont pas plus déposé d'exemplaires qu'ils n'ont informé de leur éventuelle cessation de parution⁶.

Cette abondance soudaine est venue de pair avec l'explosion des écoles supérieures – notamment privées – exerçant, elles aussi, une fiévreuse activité éditoriale. En 2004, elles ont publié plus de titres scientifiques que les éditeurs professionnels : 4 100 contre 2 900, sur un total national de 9 300. Si la libéralisation du marché entraîna la disparition de plusieurs bibliothèques spécialisées, fermées au nom de la rentabilité, au milieu des années 90 – seulement – on imposa par la loi une bibliothèque pour chaque école. Comme ailleurs, la prolifération de ces écoles s'accompagna inévitablement de l'inflation des titres scientifiques. En même temps, leurs publications servent de base pour un précieux marché d'échange.

Chaque année le volume de la production des livres augmente, aidé par une conjoncture économique favorable. La diversité des titres progresse aussi, conformément à la diversification des couleurs politiques depuis que la démocratie d'opinions s'est installée durablement. Une bibliodiversité qui n'est pas uniquement dictée par la logique commerciale : les motivations sont pour l'instant plutôt nobles. Comme dans le monde affamé par la dernière guerre, le même élan qui a

5. <http://mak.bn.org.pl/cgi-bin/makwww.exe?BM=9>. La base d'Electre recense à ce jour 16 177 éditeurs, distributeurs et diffuseurs en France (source Electre).

6. Baczowska Zawado, « Narodowy Ośrodek ISSN i Krajowe Biuro ISBN w kontekście stawki podatku VAT... » *Biuletyn Informacyjny Biblioteki Narodowej*, ISSN 0006-3983, R. 2000, n° 1/2 [152/153], pp. 30-32. De 1991 à 2004, le rapport entre le nombre de titres des livres et le nombre d'exemplaires a complètement changé (1991 : 10 688 titres pour 125 509 ex. ; 2004 : 22 475 titres pour 83 974 ex.). Les tirages des livres diminuent, mais pas ceux des périodiques. Les titres des périodiques ont doublé en cette période (1991 : 3 090 titres pour 55 572 tirages ; 2004 : 6 502 pour 77 380 tirages). Dans certaines disciplines, on observe un développement spectaculaire des titres, pour combler les lacunes. Par ex. : sociologie, statistiques (x 11), médecine, politique, sciences économiques (x 4). Dans le domaine du droit le nombre de titres a été multiplié par 2 mais les tirages ont été divisés d'autant. (Source : *Polish publishing in figures 2004* – www.bn.org.pl/doc/r_w_2004.pdf).

concerné le domaine matériel s'est traduit sur le plan spirituel. Mais, alors qu'aux États-Unis la demande pressante fut reportée de trois ans, et ailleurs de quatre ou cinq, en Pologne elle fut différée quarante ans durant.

Bien que les fonds étrangers soient importants dans les bibliothèques polonaises – car les Polonais parlaient plusieurs langues et l'Université exigeait de ses étudiants leur connaissance, et en particulier la Faculté de bibliothéconomie – le marché était avide des publications étrangères qui, pour des raisons politiques, ne circulaient pas en bibliothèques ni en librairies. Les fonds actuels ont surtout été créés grâce aux Foires internationales du livre de Varsovie. Par la magie des échanges internationaux, les bibliothèques ont obtenu les budgets spécialement octroyés pour les achats sur ces Foires.

Ces dernières années, le public cherchait des renseignements sur l'histoire contemporaine, présentée jusqu'à présent sous un jour trompeur ; il a voulu connaître les événements et les affaires occultés, prendre connaissance des auteurs aux idées et aux interprétations longtemps interdites ou déformées. On avait besoin des romans réalistes condamnés, des mémoires des personnes bien renseignées, d'une littérature de loisir chassée au nom de la pureté de mœurs révolutionnaire, et enfin de manuels en tout genre pour la vie démocratique.

L'Institut de la Mémoire de la Nation (*Instytut Pamięci Narodowej*), créé en 1998, comble les lacunes dans la connaissance de l'Histoire. Il édite entre autres une série de monographies historiques englobant surtout les années noires de la Pologne populaire dont les coulisses, les véritables mécanismes n'avaient jamais été élucidés auparavant. La série, comptant déjà plusieurs dizaines de titres, est élaborée par des historiens professionnels qui disposent des archives secrètes de la police, des services de sécurité, et des archives du Parti communiste dont l'Institut de la mémoire de la Nation a le soin exclusif. Les auteurs ont aussi accès aux archives des affaires étrangères rendues publiques. Depuis 2001, l'Institut publie un bulletin mensuel adressé en premier lieu aux enseignants d'histoire et de philosophie des collèges et lycées.

En Pologne populaire, l'activité de la censure concernait tant les bibliothèques que les maisons d'édition. Des listes spéciales indiquaient les livres prohibés et les auteurs impubliables dépourvus d'existence officielle et qu'il était interdit de mentionner : aux catalogueurs et aux bibliographes de faire attention. Si la plupart des livres (pas tous !) de Mackiewicz (Stanislaw), ancien premier ministre, mais anglophobe était autorisés, la moindre mention de son

frère Mackiewicz (Józef), anticommuniste fervent, exposait l'imprudent au licenciement disciplinaire. Les anciens catalogues étaient soigneusement épiluchés et les pages prohibées, détruites.

Exposés aux interdictions, les employés de la Biblioteka Narodowa ont quand même réussi à conserver des informations sur les auteurs et les nombreux documents censurés. Ils les classaient sous la cote « Z » (*zakazane* = interdits). Malgré tous ces obstacles, les gens ont lu les livres défendus. Les contraintes politiques ont favorisé la formation du circuit clandestin de la lecture. Biblioteka Kultury – une maison d'édition privée parisienne – travailla surtout pour le marché polonais. Les livres importés d'Occident sous peine de mort civile – privation d'identité, etc. – circulaient clandestinement. On peut dire que le *book crossing*, concept que l'on croit nouveau à l'Ouest, a toujours existé en Pologne. Ainsi, les statistiques sur cette période sont-elles fausses ou incomplètes. Aujourd'hui, ce circuit privé de lecture existe toujours, mais pour des raisons économiques : le prix des livres, élevé, augmente plus vite que le pouvoir d'achat.



La nouvelle Bibliothèque universitaire de Varsovie, inaugurée en 1999, et ses terrasses verdoyantes sur le toit.

UN INSTANT D'ÉQUILIBRE

Les bibliothèques polonaises sont préoccupées par des problèmes de budget et de management. En feuilletant les 100 numéros d'*Ebib*⁷, journal sur la toile édité par le SBP (*Stowarzyszenie Bibliotekarzy Polskich*, l'ABF polonaise), on perçoit la diversité des sujets abordés. Les bibliothécaires recherchent des sources de financement afin d'éviter la faillite. Par exemple, la Bibliothèque nationale qui doublait l'acquisition des périodiques par le biais du dépôt obligatoire de l'achat d'un exemplaire – afin d'en assurer la conservation et la mise à disposition des usagers – envisage aujourd'hui d'abandonner ces achats complémentaires. Où c'est possible, on recourt donc à l'échange, comme au temps du communisme (cela représente environ 9 à 10 % des acquisitions de la BN de Varsovie).

Pourtant l'argent n'est plus confisqué dans les mains du Parti. En peu de temps, de grosses fortunes capitalistes ont surgi et les bibliothèques les appellent à leur secours. De grands groupes multinationaux implantés aujourd'hui en Pologne jouent parfois les généreux mécènes. Pourvu que leur enthousiasme de la première heure ne se refroidisse pas⁸ !

Ajoutons que l'exemplaire obligatoire pèse lourdement sur les éditeurs parce qu'il s'agit de desservir 17 bibliothèques d'un coup. Un problème déjà signalé en 1998 lors de la conférence IFLA sur les services bibliographiques⁹.

Cette explosion de la production n'a pourtant pas accru la lecture en bibliothèque. Jadis marque de distinction sociale, elle est devancée par d'autres facteurs d'avancement. Le concept d'« intelligentsia », caractéristique des pays totalitaires, s'est dissout face à l'abondance capitaliste consumériste.

Outre les livres nécessaires pour combler le vide intellectuel, sont apparus des genres nouveaux créés par la pure logique commerciale, édités sans autre respect que celui des simples normes éditoriales. En Pologne populaire, en revanche, des

règlements stricts imposaient aux éditeurs d'équiper chaque livre scientifique d'une page de titre, d'une table des matières, d'un sommaire et d'un résumé en « une ou plusieurs langues étrangères mondialement reconnues ». Ces publications pouvaient ainsi être répertoriées dans les nombreuses bases de données, et la littérature scientifique polonaise pouvait être perçue et citée à l'échelle internationale¹⁰. Les éditeurs ont respecté le règlement et soigné ces livres, qui étaient équipés d'appareils scientifiques, index, notes, etc. Les publications de PWN (maison d'État) pourront toujours servir de modèle éditorial. Les bonnes pratiques éditoriales ont été enseignées par des professeurs très compétents aux futurs bibliothécaires.

Les bibliothèques étaient plutôt bien préparées côté méthodologie à la surproduction et la diversité qui ont éclaté soudainement. Par ailleurs, elles ont sauté l'étape douloureuse de l'introduction des outils technologiques. Passant de rien à l'achat « en pack » d'équipements complets, elles ont directement bénéficié des derniers développements. Les échanges internationaux démarrèrent véritablement après 1989, et les bibliothèques ont reçu de la Communauté européenne un financement important de leurs projets, la numérisation accélérée étant à l'ordre du jour. Même les toutes petites bibliothèques numérisent leurs fonds : *Ebib* dénombre 2443 établissements (sur 9234 listés par la BN) donnant accès à leurs collections par Internet¹¹.

Le retour d'une partie de la diaspora polonaise a resserré les liens avec le monde et les littératures étrangères. Ainsi, la pièce du jeune dramaturge français Gérard Sibleyras, *Le banc*, introduite en avril dernier sur l'affiche du Théâtre Montparnasse, avait eu sa première représentation à Varsovie huit mois auparavant. Le danger réel d'une soumission de la production à la seule logique commerciale n'est donc pas pour aujourd'hui en Pologne, mais on ne voit pas pourquoi elle échapperait à la pression des tendances économiques générales et conserverait longtemps encore son caractère exceptionnel. D'autant que le marché polonais du livre approche de son seuil de saturation. ■

Les auteurs remercient les professionnels polonais, en particulier des collaborateurs de la BN de Varsovie pour les informations qui ont pu nourrir ces réflexions.

7. <http://ebib.info/biuletyn/> ; www.ebib.info/en/ (version anglaise).

8. Kostecki, *Ebib*, 9/2004 ; Kolodziejczyk, *Ebib*, 6/2005.

9. On revoit actuellement la législation en vigueur datant de 1996-1997.



DE LA BBK À LA CDU

Jusqu'en 1986, la bibliographie nationale était organisée selon la classification soviétique BBK où le marxisme-léninisme se trouvait en tête. Depuis plus de 20 ans, les références sont désormais classées selon la CDU.

10. La base Lisa indexe les cinq titres des revues professionnelles (dont trois depuis la fin des années 1960). Papier : *Bibliotekarz* (1968), *Poradnik Bibliotekarza* (1975), *Przegląd Biblioteczny, Zagadnienia Informatyki* (1987) ; électronique : *Ebib* (2006). (Les dates entre parenthèses indiquent le début du dépouillement.) Aujourd'hui, 9 % des périodiques sont bilingues ou publiés en langues étrangères. Source : www.bn.org.pl/doc/r_w_2004.pdf.

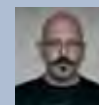
11. <http://ebib.oss.wroc.pl/english/linkseng.php> ; <http://mak.bn.org.pl/cgi-bin/makwww.exe?BM=8>.

Lire aussi deux articles dans le numéro « européen » du *BBF* 2004, t. 49, n° 4 (E. Górska ; H. Hollender).

GUIDO INDIJ

La marca editora

EDINAR (Collectif des éditeurs indépendants argentins pour la bibliodiversité)



Panorama de l'édition en Argentine

ESPAGNE, ARGENTINE : LES VASES COMMUNICANTS

Les années qui ont suivi la guerre civile espagnole et la censure franquiste ont amené intellectuels républicains et éditeurs engagés à s'exiler en Amérique latine où ils ont trouvé de bonnes conditions pour poursuivre et développer leurs projets éditoriaux (Aguila, Losada, etc.). Ainsi est née une tradition d'écrivains, traducteurs, correcteurs et de grands éditeurs : Arnaldo Orfila Reynal – fondateur du Fonds de culture économique (FCE), la grande maison d'édition d'État du Mexique, organisateur de Eudeba (Éditions universitaires de Buenos Aires), la plus importante maison d'édition argentine et de Siglo XXI, éditions argentine-mexicaines – ou bien encore Boris Spivakov, qui dirigea Eudeba jusqu'en 1966, et dut fuir, poursuivi par le pouvoir militaire. Il fonda le Ceal (Centre d'édition d'Amérique latine), permettant ainsi, avec la publication de quelque 5 000 titres en 30 ans, l'accès aux livres sous le slogan « plus de livres pour plus de gens » et le concept « qu'un livre coûte moins cher qu'un kilo de pain ». Emece et Sudamericana furent, avant d'être achetés par Planeta et Bertelsman, deux exemples reconnus d'éditeurs argentins.

La reprise de la vie démocratique en Espagne, la poursuite des idées des années 1960 et 1970, la globalisation accélérée, les acquisitions et les fusions, la concentration internationale du secteur et la dénationalisation des industries éditoriales changèrent définitivement le paysage éditorial argentin.

La Cepal (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes) a donné des chiffres de croissance supérieurs à la moyenne de l'économie mondiale. Mais il faut signaler

que ces chiffres sont issus d'une industrie et d'un marché dopés pour partie par une politique d'après-guerre, débouchant dans les années 1970 sur l'installation de la dictature qui a perduré, malgré les crises économiques successives et récurrentes.

TOURMENTE ET PARADOXES

Durant les années 1980, l'Argentine a traversé différentes vagues inflationnistes qui rendirent impossible le développement d'une quelconque activité industrielle, *a fortiori* celle du monde éditorial dans la mesure où celui-ci ne peut se développer que sur le long terme. Mais, dans les années 1990, un gouvernement néolibéral indexa artificiellement le cours du peso sur celui du dollar. Alors que l'exclusion, les inégalités s'aggravaient, profitant de la stabilité économique de ces années de change paritaire, apparurent divers petits projets éditoriaux dont l'activité se poursuit aujourd'hui. À la fin du millénaire, une terrible récession les mirent à l'épreuve. Un important réajustement monétaire, début 2001, laissa les éditeurs argentins dans une position plutôt favorable. D'une part, le dollar et surtout l'euro devenus trop chers, il devint difficile pour les Argentins d'acheter des livres importés ; les éditeurs locaux gagnèrent alors plus de visibilité dans les librairies où ils étaient autrefois moins présents. D'autre part, cette situation permit aux éditeurs et à l'industrie du livre en général, de publier à moindre coût, ce qui pour eux

Fière de ses élites cosmopolites, l'Argentine a profité longtemps de la chape de plomb du franquisme pour héberger l'avant-garde intellectuelle hispanique. Mais, aux prises avec les vents tournants de l'histoire et de l'économie, avec les ambiguïtés de la politique nationale, comment l'édition créative assurera-t-elle son avenir ?

LA LECTURE, UN PARENT PAUVRE

L'Argentine est l'un des dix pays les plus étendus et parmi les moins peuplés au monde. Environ 70% des maisons d'éditions se trouvent à Buenos Aires, ce qui rend compte de la forte concentration économique d'un pays exportateur en agroalimentaire avec 50 millions de têtes de bétail pour près de 40 millions d'habitants.

Un tiers des habitants vit en situation de pauvreté ou subvenant difficilement à ses besoins élémentaires. Dès lors, il est évident que dans un pays où l'accès au travail, à la santé et à la nourriture est le fait d'une minorité, l'achat de livres ne fait pas partie des habitudes. Si on ajoute que le réseau des bibliothèques est déficient et celui des BU inexistant, on peut affirmer que l'exclusion n'est pas seulement liée au pouvoir d'achat mais touche à l'accès démocratique au livre, et ce faisant à celui de l'éducation, des loisirs, de la citoyenneté, bref, tout ce qui concerne l'acquisition de biens symboliques permettant à l'homme d'être homme. Pour ce qui est du reste de la population, celle dite non pauvre, la consommation de livres baisse d'année en année, enquête après enquête. L'Argentine qui fut jusqu'en 1976 l'un des pays au taux d'alphabétisation le plus élevé, de même qu'il fut leader en matière éditoriale dans les pays de langue hispanique, constate aujourd'hui que plus de la moitié de ses habitants ont perdu toute habitude de lecture, qu'un tiers ne sait pas déchiffrer le titre d'un livre de lecture courante, et 60% d'entre eux sont incapables de citer un seul auteur. La culture est un poste budgétaire élastique, très sensible aux restrictions économiques ainsi qu'aux variations du budget familial. Avant même que les revenus familiaux soient concernés, la consommation de biens culturels – dont les livres – est touchée au profit de biens de première nécessité.

Quant aux étudiants, 30% d'entre eux sur une population de 11 millions, n'achètent ni ne reçoivent aucun livre pendant l'année scolaire. 30% achètent au moins un livre et les 40% restant reçoivent des livres du ministère de l'Éducation. Soit 0,7 livre par élève, un chiffre très faible si on le compare avec ceux des pays voisins : 4 livres par élève au Chili ou au Brésil.

était une nécessité pour reconquérir les marchés internationaux perdus les années précédentes.

Cette « opportunité historique » ne fut, hélas, que partiellement mise à profit et l'inflation persistante entrava la compétitivité des éditeurs à un point qu'il est difficile d'imaginer encore aujourd'hui. Par exemple, le papier, poste budgétaire le plus important dans l'industrie du livre en Argentine, dont le prix au kilo oscillait entre 0,80 et 1 US\$, coûte aujourd'hui 1,50 US\$.

Malgré ce qui vient d'être dit, l'Argentine produit 27% des livres édités en Amérique latine. La production locale cumulée aux importations (d'Espagne pour l'essentiel) dépasse maintenant la capacité de la distribution ; la quantité de

nouveautés, le personnel dans les librairies pour gérer les stocks et les exposer ; le nombre d'exemplaires, l'espace sur les tables disponibles.

Pour donner une idée de l'accélération du marché, il suffit de comparer les chiffres de ces dernières années (cf. encadré ci-dessous). Toutefois, en 2007, le nombre de nouveautés et d'exemplaires chuta littéralement et inversa la tendance. Le chiffre total de livres imprimés en Argentine, nouveautés et réimpressions cumulées cette fois, fut de 95 millions.

Les statistiques montrent qu'en 2006, environ 49% des nouveautés étaient le fait d'auteurs argentins, alors qu'en 2005, ils représentaient 70% de la production totale. Parmi les écrivains étrangers les plus publiés par les maisons d'éditions argentines en 2006, citons Gabriel Garcia Marquez (40^e anniversaire de la première publication de *Cent ans de solitude*), Isabel Allende, Tolkien, Freud, Paulo Coelho, Shakespeare, Danielle Steel, Osho, Dale Carnegie, Agatha Christie et Poe. 97% des titres sont en espagnol, 58% sont des traductions de l'anglais, et 12% du français. L'édition papier représente 96% de la production. Les 4% restant sont occupés par les CD-rom (51%), Internet (17%), les e-books (8,7%) et les DVD (6%). Le reste de la production se répartit entre les vidéos (avec ISBN), les éditions en braille, les cassettes, les disques et les disques laser. Les genres principaux sont : fiction (10%), éducation (10%), droit (6%), littérature de jeunesse (5%), et poésie (5%).

Livres édités en Argentine, 2002-2007

Année	Titres*	Exemplaires parus	Tirage moyen	Variations annuelles
2002	9 964	33 708 266	3 275	-42,88%
2003	14 375 (14 000)	38 096 586	2 507	13,02%
2004	18 828 (16 000)	55 985 843	3 000	46,96%
2005	19 636 (17 000)	67 346 651	3 430	20,29%
2006	22 598 (19 000)	84 998 863	3 761	26,21%
2007	26 320	92 768 996	3 524	9,14%

*Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de nouveautés.

Le marché du livre non spécialisé en librairie représente un chiffre d'affaires annuel de 125 millions de dollars pour 15 millions d'ex. On doit y ajouter la vente en kiosque qui représente un volume de 11 millions d'exemplaires pour un prix moyen de 3 US\$.

L'ÉQUILIBRE À TÂTONS

L'étendue du pays, les questions de logistique dans la distribution et la commercialisation sont des problèmes concrets auxquels sont confrontés les éditeurs argentins. En plus de l'existence d'un tissu de maisons d'éditions, petites et moyennes, et d'un système de vente soutenu par un réseau de librairies qui garantissent l'accès à la diversité culturelle, l'État peut et doit intervenir de diverses manières. Par exemple en participant activement à la protection des droits de la propriété intellectuelle de l'auteur et de l'éditeur, en combattant le piratage et la reprographie illégale, en aidant la publication de livres à petits tirages ou la formation de lecteurs par le biais d'achat de livres scolaires ou littéraires pour soutenir le programme du « rapprochement de la lecture », en créant des bibliothèques et en régulant la concentration des groupes multimédias publiant des mètres linéaires de livres scolaires comme Tinta fresca du groupe Clarín, qui non seulement s'appuie sur les médias de masse, mais joue de sa puissance de grand groupe multimédia et utilise des réseaux de distribution captifs au détriment des librairies généralistes. Sur le continent sud-américain, la présence importante de Santillana dans le domaine de l'éducation avec des manuels s'adressant aussi bien au primaire qu'au secondaire répond à une politique centraliste, voire même colonialiste.

Ces dernières années, la chute à un niveau critique des indices de lecture qui toucha l'Argentine a donné lieu à diverses initiatives qui ont pour but d'inverser la tendance et de soutenir le marché du livre, comme, par exemple, le vote de la loi sur le prix unique en librairie. Cette loi, portée devant le Congrès, ne fut pourtant jamais votée. En revanche, on discute en ce moment même de la création d'un Institut du livre pour réguler et promouvoir ce secteur.

Du côté de l'État, la Commission nationale de protection des bibliothèques populaires qui s'occupe d'un réseau de plus de 1000 bibliothèques tenues en grande partie par des bénévoles et *ad honorem*, a créé, il y a deux ans, un programme de décentralisation des achats et se trouve à l'initiative de la visite de 800 représentants de ces bibliothèques à la Foire du livre avec un budget de 300 US\$ chacun. Avec l'intention de satisfaire les besoins des bibliothèques, les édi-

teurs ont accordé une remise de 50%, ce qui nuit aux petites librairies et reproduit la demande qui régit déjà le marché du livre. L'État perd ainsi la possibilité d'intervenir et de soutenir les maisons d'édition aux catalogues plus originaux et donc plus difficiles.

Il faut encore mentionner le curieux programme « Livres et Maisons » mené à bien par la secrétaire de la Culture et de la Nation qui, dans un *remake* des années d'or du péronisme, prétend livrer, conjointement à un programme de construction de logements sociaux, 80 000 bibliothèques dotées de 18 volumes chacune, dont seraient bénéficiaires 500 000 personnes, soit un total de 1,4 million de livres (produits par l'État).

Enfin, on a créé les universités technologiques Correction littéraire et Carrière de technicien en édition.

Pour ce qui est du secteur privé, les éditeurs se retrouvent dans deux chambres traditionnelles, la Chambre argentine du livre et la Chambre argentine des publications qui reflètent depuis peu la divergence d'intérêt entre les petites et moyennes maisons d'éditions, proches de la première, et les grandes maisons d'éditions et les multinationales qui se retrouvent dans la deuxième. La Chambre argentine des papetiers, libraires et *cié* qui regroupe les libraires et le collectif des éditeurs indépendants d'Argentine pour une diversité éditoriale où l'on retrouve des éditeurs alternatifs, est affiliée à l'Alliance internationale des éditeurs indépendants dont le siège est à Paris.

Par ailleurs, la fondation du Livre, composée des représentants des chambres et des associations d'auteurs organise la traditionnelle Foire du livre de Buenos Aires, le rendez-vous culturel le plus important de la ville avec plus de 120 000 visiteurs, sur une période de 22 jours.

Après 58 ans, les deux plus grands périodiques ont transformé leur supplément culturel en hebdomadaire où les nouveautés sont passées en revue, accompagnées de notices bibliographiques et de brefs commentaires.

La prochaine étape sera peut-être de chercher une synergie entre les efforts de l'État, ceux des éditeurs, des libraires, des auteurs et des promoteurs de la lecture pour créer et appliquer une politique d'aide et de protection dans les secteurs capables à la fois de proposer une identité culturelle et des espaces de création. ■

Trad. de l'espagnol par Marie-Christine Huber,
Bibliothèque de Tresses (33)

SYLVIANE SAMBOR

Directrice du Centre du livre et de la lecture
en Poitou-Charentes

Le Centre du livre et de la lecture en Poitou-Charentes

Le Centre du livre
et de la lecture en
Poitou-Charentes est
l'une des structures
de ce type à faire de la
bibliodiversité le maître-
mot de sa politique.
Pourquoi et comment
traduire une exigence de
principe en actions de
terrain : quels projets,
quels dispositifs, avec
quels acteurs ?

Un outil au service de la bibliodiversité

Le Centre du livre et de la lecture en Poitou-Charentes résulte de la fusion de l'Office du livre et de l'agence de coopération ABCD depuis le 1^{er} juillet 2008.

Soutenue par le ministère de la Culture et le conseil régional de

Poitou-Charentes, cette structure régionale pour le livre, unifiée et renforcée, constitue un outil au service de la bibliodiversité dans une région qui conçoit sa politique du livre et de la lecture comme une forme « d'écologie culturelle ».

En Poitou-Charentes, l'Office du livre a beaucoup évolué entre 2004 et 2008, passant d'une structure essentiellement tournée vers la production d'actions événementielles ponctuelles (festivals itinérants en région, Prix du livre, etc.) à une activité beaucoup plus marquée par la mise en place de services qualitatifs de développement durable apportés aux professionnels et à la population. Les manifestations publiques ont été maintenues — voire développées — en associant plus étroitement les acteurs de la chaîne du livre à leur organisation.

Au moment où le secteur du livre — première industrie culturelle française — connaît des mutations sans précédents (concentration et financiarisation mondialisée de son économie, révolution numérique, etc.), il a paru nécessaire de réorienter cette association créée en 1984 pour qu'elle soit mieux en mesure de répondre aux défis contemporains : le principal enjeu étant de favoriser les conditions du maintien d'une authentique bibliodiversité.

BIBLIODIVERSITÉ : QU'ENTEND-ON PAR LÀ ?

Nous appelons « bibliodiversité » la production et la diffusion vers les plus larges populations de la diversité et du pluralisme des créations intellectuelles et artistiques qui trouvent forme dans un livre (matériel ou, de plus en plus demain, sur un support électronique), et qui ont souvent besoin de temps et de médiation pour rencontrer leurs lecteurs.

Or ces deux facteurs sont de plus en plus mis à mal par des logiques économiques qui privilégient la médiatisation de quelques titres, les rotations rapides, les best-sellers et la standardisation des productions. C'est oublier que le livre doit continuer d'être « une industrie de contenus au sein de laquelle tout produit est peu ou prou un prototype », et combien faire émerger et circuler sur le mode marchand une bonne part des savoirs, des débats et des imaginaires d'une société ne peut se perpétuer qu'avec des mécanismes spécifiques de régulation.

Car la question centrale est avant tout celle de la *transmission* et les conditions de celle-ci vers le plus grand nombre, au moment où les logiques financières qui régissent les groupes d'édition et de distribution du livre poussent ce secteur vers une marchandisation incompatible avec le maintien d'une véritable diversité éditoriale.

Les censures économiques qui se développent actuellement — et font qu'un livre peut ne pas être publié du seul fait d'une rentabilité immédiate jugée insuffisante — ont en effet une incidence tant en amont qu'en aval de la chaîne du livre : un auteur n'existe pas s'il n'est pas édité et diffusé ; la

richesse et la diversité de l'offre de lecture publique dans les bibliothèques sont le reflet de ce qui a été édité et transmis dans les circuits de la commercialisation du livre.

Nous savons tous combien les classiques de notre patrimoine littéraire sont souvent des œuvres qui, lors de leur création ou de leur première publication, n'ont d'abord rencontré qu'une poignée de lecteurs...

Le défi actuel est donc bien de préserver les conditions garantissant une authentique bibliodiversité pour aujourd'hui et pour demain, afin de permettre à toutes les catégories de la population, sans exclusivité, d'accéder à une offre plurielle et de qualité.

TRADUIRE UN PRINCIPE EN ACTION...

Toute l'évolution récente de l'activité de l'Office du livre a été organisée pour contribuer à favoriser ces conditions en Poitou-Charentes, en prenant en compte la chaîne du livre dans son ensemble, de l'auteur au lecteur. La fusion/absorption de l'agence de coopération ABCD en constitue la dernière étape importante au début de l'été 2008. Auparavant, l'association a renforcé sa capacité à intervenir, dans la durée, auprès des réseaux qui agissent, de près ou de loin, sur l'accès au livre et le développement de la lecture : les acteurs de la « vie littéraire » et ceux de l'« économie du livre ».

Un chargé de la « vie littéraire » a d'abord été recruté en 2005/2006 pour :

- accroître la promotion des auteurs de création liés au Poitou-Charentes : diffusion de brochures d'information sur leurs œuvres ; meilleure communication autour du Prix du livre en Poitou-Charentes décerné chaque année à un écrivain de la région ; actions de sensibilisation dans les lycées, etc.
- aider à la professionnalisation des organisateurs de salons du livre et autres manifestations littéraires : diffusion d'une charte qualitative invitant ces médiateurs à privilégier la promotion d'œuvres de création peu médiatisées, et à tenir compte des équilibres fragiles liés à la dualité culturelle et économique du livre en inscrivant leurs activités dans une démarche d'intérêt général ;
- développer des actions en faveur de la lecture, en particulier auprès des lycéens et jeunes en formation (concours Fabriquez un poème et Jeunes lecteurs critiques) ; mobiliser autour de ces opérations le plus grand nombre de relais complémentaires : libraires, bibliothécaires, documentalistes, enseignants et universitaires, animateurs et médiateurs culturels (dans les lycées, les pays...), journalistes, etc.



Affiche et signet de l'Office du livre Poitou-Charentes.

Dans tous les cas, la priorité est donnée à la transmission d'une offre culturelle de qualité vers laquelle professionnels et lecteurs n'iraient pas spontanément, sans ces médiations. Tout cela s'apparente à un travail de fourmi, effectué à contre-courant des tendances dominantes du marché, en développant une action informative et pédagogique – quand ce n'est pas tout simplement de la formation et de l'éducation populaire – et peut donc être difficilement évalué sur la base de critères strictement quantitatifs.

En 2007, un chargé de l'« économie du livre » a ensuite été recruté pour accompagner le plan de soutien à la librairie indépendante, innovant et audacieux, adopté par la région Poitou-Charentes, qui permet désormais au conseil régional d'attribuer à des librairies de qualité, sur la base de critères très précis, non seulement des subventions à l'investissement, mais également à l'exploitation : des aides

comparables à celles allouées aux cinémas « art et essai », qui s'ajoutent aux dispositifs nationaux (CNL, FISAC, etc.).

Comme a tenu à le rappeler Ségolène Royal, présidente de la région, le 28 janvier 2008, « *les enjeux d'une politique du livre et de la lecture sont plus que jamais des enjeux sociétaux de développement durable, fortement liés à l'éducation. De même que la région a privilégié une politique ambitieuse d'accès à la culture pour tous (...), elle s'engage aujourd'hui pour que chacun ait droit à proximité de son lieu de vie, non seulement à une école et une bibliothèque, mais aussi à une librairie indépendante. Car les politiques publiques ont leur rôle de régulation à jouer pour favoriser une forme de diversité culturelle.*

Cette bibliodiversité que nous défendons, accessible à tous, ouverte à tous, est garante de l'égalité des chances pour la formation et l'accès aux savoirs. »

... PAR UN DISPOSITIF

Pour faire suite au forum participatif sur le livre et la lecture qu'elle avait organisé en mai 2006, la région Poitou-Charentes a décidé en 2007 de mener une nouvelle politique : avec les dispositifs LIRE¹ en Poitou-Charentes, adoptés le 19 novembre 2007, elle a pris un engagement concret pour une librairie d'excellence indépendante et régionale : ce fai-

1. Librairie indépendante régionale d'excellence.



LE CENTRE DU LIVRE ET DE LA LECTURE EN POITOU-CHARENTE

Un nouveau site Internet rendra mieux compte, à partir de l'automne 2008, puis du printemps 2009, de la cohérence et des synergies créées par les évolutions récentes de cette association au service du livre et de la lecture en Poitou-Charentes.

Rendez-vous du 8 au 18 octobre 2008 pour la prochaine édition du festival *Passeurs de monde(s)*, et sur www.livre-poitoucharentes.org



sant, elle soutient la création et la bibliodiversité, en favorisant la professionnalisation et les conditions d'existence et de développement des librairies qui privilégient le commerce de conseil.

Ces dispositifs entrent dans le cadre d'un plan voté par l'Assemblée régionale le 2 avril 2007 pour le soutien et le développement des lieux de diffusion du livre en Poitou-Charentes, décliné en 7 axes et doté d'une enveloppe de 1 500 000 € sur 3 ans. Les premiers labels LIRE en Poitou-Charentes ont ainsi été attribués à des librairies indépendantes qui vont bénéficier de subventions régionales à l'exploitation pouvant aller jusqu'à 15 000 € par an.

Ces labels et les subventions qui les accompagnent sont attribués par la région Poitou-Charentes sur la base d'une étude technique assurée par le Centre du livre et de la lecture en Poitou-Charentes et un groupe de professionnels indépendants qualifiés auquel est associé le conseiller Livre et lecture de la Drac. La condition préalable à toute demande est la signature par le libraire de la Charte LIRE en Poitou-Charentes².

... ET DES ÉVÉNEMENTS CONCERTÉS

Cet engagement actif pour la bibliodiversité en Poitou-Charentes est encore illustré par l'actuelle évolution du festival régional itinérant que le Centre du livre et de la lecture organise chaque année en octobre, à l'occasion de Lire en fête. Rebaptisé *Passeurs de monde(s)* en 2007, cette manifestation s'affirme comme le festival des littératures du monde et des acteurs de la chaîne du livre.

Pendant presque une année, la programmation a été définie en étroite collaboration avec les libraires, bibliothécaires et universitaires du Poitou-Charentes, autour des thèmes retenus pour 2008 : Voyages en Europe et La Jeunesse, thématique de Lire en fête.

Le festival réunira entre le 8 et le 18 octobre non seulement des écrivains français et étrangers, souvent peu connus des lecteurs, mais également les responsables de plusieurs maisons d'édition indépendantes mises à l'honneur : Champ Vallon ; Liana Levi ; L'Esperluète (Belgique) ; Actes Sud-Papiers/Heyoka ; « Der Doppelgänger », collection de littérature de langue allemande dirigée par Jean-Yves Masson chez Verdier.

En composant ainsi l'essentiel de sa programmation autour d'éditeurs, de traducteurs et d'auteurs de création qui ont besoin de relais (ces passeurs de livres...) pour trouver

2. www.poitou-charentes.fr/fr/exergue/services/aides/doc/livre-charte.pdf



Abondance apparente, rareté réelle : tulipes sauvages (*tulipa sylvestris*), une espèce menacée.

leurs publics, le Centre du livre et de la lecture rappelle combien l'édition est un « art de la découverte » (Hubert Nyssen, *Sagesse de l'éditeur*), et œuvre pour la bibliodiversité, en portant vers les populations une offre qualitative et différente de ce qui est le plus médiatisé.

Outre les nombreuses rencontres publiques qu'il proposera aux quatre coins de la région avec ces éditeurs et une quinzaine d'auteurs³, ce festival constituera un moment privilégié pour sensibiliser les publics à la réalité de l'économie du livre, et au rôle que joue l'édition indépendante dans ce paysage. Un ouvrage hors commerce édité à 8 000 exemplaires, et offert au public, donnera cette année encore la parole aux éditeurs invités.

TEMPS LONG, TEMPS DE LA DÉMOCRATIE

Défendre la bibliodiversité nécessite du temps, de la patience, et la conscience partagée qu'une « anthropoliti-

3. Littérature : Eddy L. Harris (États-Unis/France), Joël Jouanneau (France), Robert Marteau (France), Filipa Melo (Portugal), Pascal Mercier (Suisse), Olen Steinhauer (États-Unis/Hongrie), Mona Thomas (France), Thomas Jonigk (Allemagne) ; Jeunesse et BD : Anne Herbauts (Belgique), Frédérique Bertrand (France), Henri Meunier (France/récemment installé en Grande-Bretagne), Zeina Abirached (Liban/France), Peeters & Schuiten...

que » du livre et de la lecture – véritable « politique de civilisation » au sens où l'entendait Edgard Morin – ne se mesure pas à l'aune de l'audimat et des meilleures ventes.

Comme pour tout acte de transmission – qu'il soit produit dans une école, une librairie, une bibliothèque... – il faut investir dans des structures et des actions à but non exclusivement lucratif ou de rentabilité immédiate ; il faut mettre en place des dispositifs dont l'efficacité se mesure plus en termes qualitatifs que quantitatifs, et dans la durée.

Renoncer à ce temps long nécessaire à la création et à la diffusion de la diversité culturelle vers les publics, abandonner une politique de l'offre pour privilégier essentiellement la demande et le marketing, reviendrait à livrer des populations entières à la logique des « temps de cerveaux humains disponibles », et à d'inacceptables handicaps et inégalités devant l'accès aux savoirs et à la culture. Ce serait également compromettre gravement la richesse du patrimoine de demain.

Il s'agit bien, on le voit, « d'enjeux sociétaux de développement durable, fortement liés à l'éducation », indispensables à la bonne santé d'une démocratie. Le nouveau Centre du livre et de la lecture continuera de participer activement à cette ambition, aux côtés des institutions nationales et régionales qui soutiennent son action. ■

LAURENCE HUGUES
Alliance des éditeurs indépendants



ALEXANDRE TIPHAGNE
Alliance des éditeurs indépendants



L'alternative des coéditions

Depuis 2002,
l'Alliance des éditeurs
indépendants¹ a promu

**auprès de ses éditeurs
membres des accords
commerciaux justes et
solidaires.**

Si la coédition ou la coproduction constituent un des modes de production en cours dans l'édition, l'Alliance a innové par un système permettant de réaliser des économies d'échelle

et l'instauration d'une solidarité entre éditeurs grâce à une règle de péréquation des coûts. Ce principe de coédition donne aux éditeurs la possibilité d'allier leurs savoir-faire, de mutualiser leurs ressources et leurs choix d'auteurs, d'échanger leurs expériences, autour d'un ouvrage ou d'une collection. Ces « coéditions solidaires » représentent donc la marque de fabrique d'un collectif d'éditeurs qui s'allient pour publier autrement, en testant et en développant une solidarité internationale autour du livre. Face aux stratégies de développement et de prédation des grands groupes d'édition, poursuivant une logique de concentration économique et considérant souvent le livre comme une simple marchandise, les coéditions solidaires représentent une alternative pour les éditeurs indépendants qui œuvrent en faveur de la promotion de la bibliodiversité. Cette diversité éditoriale est également une opportunité pour les lecteurs, car ces coéditions solidaires sont traduites dans d'autres langues et mises à disposition d'un public dont le pouvoir d'achat n'autorise pas souvent l'acquisition de livres exportés, généralement hors de prix.

LA COLLECTION « ENJEUX PLANÈTE » ET LA NAISSANCE DU « LIVRE ÉQUITABLE »

La collection « Enjeux Planète », l'un des projets éditoriaux soutenu et animé par l'Alliance, propose des essais où des auteurs des cinq continents traitent des différents défis liés à la mondialisation. « Enjeux Planète » a réuni une douzaine d'éditeurs francophones en Belgique, au Bénin, au Cameroun, au Canada,

1. L'Alliance des éditeurs indépendants est un réseau international composé de plus de 80 éditeurs de 45 pays (www.alliance-editeurs.org).

en Côte d'Ivoire, en France, au Gabon, en Guinée, au Mali, au Maroc, en Suisse et en Tunisie. Après cinq années et onze titres publiés en français, cette expérience a permis de tester un système de péréquation des coûts, et de réfléchir à la création du logo « Le livre équitable ». La coédition réunissant une dizaine d'éditeurs pose bien évidemment de nombreux défis : choix des titres effectué collectivement, édition et mise en page selon une coordination tournante, par un éditeur « leader » épaulé de deux éditeurs « assistants », après révision collective. Les livres sont imprimés à environ 10 000 exemplaires, en une seule ou plusieurs éditions en Tunisie, en France ou au Canada, puis expédiés aux éditeurs. Si la règle de péréquation s'applique à la totalité des dépenses, ce qui permet aux éditeurs d'Afrique subsaharienne et du Maghreb de ne supporter que des coûts très inférieurs à ceux pris en charge par les éditeurs du Nord, les coûts de transport menacent la viabilité économique d'une telle collection.

Grâce à cette solidarité commerciale entre éditeurs et cette expérience pionnière de commerce équitable dans le domaine du livre, « Le livre équitable » est vendu en moyenne 15 € en France, 8 € au Maroc et 5 € au Cameroun. Ce partenariat commercial permet aussi d'agir directement en faveur de l'accès au livre et de la démocratisation de la lecture, en proposant un prix de vente plus en adéquation avec le pouvoir d'achat des populations locales. Pour que les lecteurs du Nord comme du Sud soient informés de ce processus, le logo « Le livre équitable », reflétant avant tout un label de solidarité, a été apposé sur les couvertures de la collection.

DES COÉDITIONS SOLIDAIRES POUR UNE PLUS LARGE DIFFUSION DES IDÉES

Au-delà de la péréquation et de la solidarité entre éditeurs, les coéditions solidaires ont aussi pour objectif de diffuser

les textes et les idées dans d'autres langues et dans les pays dont les auteurs sont originaires, mais dans lesquels leurs ouvrages sont souvent indisponibles. *Les batailles de l'eau*, de Larbi Bouguerra, paru en 2003 dans « Enjeux Planète » et quasiment épuisé en langue française, a été traduit en portugais, en espagnol, en anglais et en arabe. Grâce au dialogue que l'Alliance a instauré entre les différents réseaux linguistiques de l'association, aux cessions de droits préférentielles entre éditeurs indépendants et à un appui de l'Alliance couvrant une partie des frais de traduction, ce titre est aujourd'hui disponible dans plus de 40 pays, ce qui en fait un succès planétaire. D'autres projets de coédition solidaire ont eu pour objectif de diffuser les auteurs dans leur propre pays. C'est le cas de nombreux auteurs africains publiés en France, malheureusement souvent absents des librairies africaines, ou accessibles à des prix européens. Parmi les succès de ces opérations, l'ouvrage *À quand l'Afrique*, de Joseph Ki-Zerbo, arrive en tête. Publié en coédition par des éditeurs du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de Côte d'Ivoire, de France, du Mali et de Suisse, cet ouvrage a reçu le Prix RFI Témoin du monde en 2003 et connaîtra bientôt sa troisième réimpression. À titre d'exemple, plus de 3 000 ex. ont été vendus au Burkina Faso.

« RESTITUER À L'AFRIQUE », GRÂCE À LA COLLECTION « TERRES SOLIDAIRES »

La coédition de *L'Ombre d'Imana*, de Véronique Tadjo, initialement paru en France (Actes Sud) puis coédité en Afrique par huit éditeurs (Cameroun, Tunisie, Côte d'Ivoire, Sénégal, Bénin, Burkina Faso, Gabon et Rwanda), a permis de diffuser ce livre à un prix de vente de 1 500 F CFA (soit 2,30 €)². Déjà épuisé en Côte d'Ivoire, ce livre est entré au programme de formation des enseignants et a été réimprimé pour ce pays.

Devant le succès inattendu de cette démarche pourtant simple – rendre accessible des textes écrits par des Africains et traitant de l'Afrique –, l'Alliance a souhaité aller plus loin et reproduire ces opérations. Pour proposer de nouveaux titres à coéditer, elle a désiré s'appuyer sur un réseau de professionnels du livre au Sud. Ainsi, un comité de lecture (composé d'écrivains, de libraires et d'éditeurs africains) a sélectionné deux nouveaux titres déjà publiés en France. *De l'autre côté du regard* de Ken Bugul (*Le Serpent à plumes*, 2003) et *Sozaboy* de Ken Saro-Wiwa (*Actes Sud*, 1998) ont inauguré la collection « Terres solidaires », dédiée à la restitution au Sud d'ouvrages d'auteurs africains édités à l'origine au Nord. *De l'autre*

². Les différents exemples cités dans cet article et l'ensemble des ouvrages publiés en coéditions solidaires sont présentés sur le site Internet de l'Alliance, dans la rubrique « Les livres ».

côté du regard a été coédité par cinq éditeurs : Éburnie (Côte d'Ivoire), Ruisseaux d'Afrique (Bénin), Presses universitaires d'Afrique (Cameroun), Khoudia (Sénégal) et Barzakh (Algérie), pour un tirage total de 2 400 ex. *Sozaboy*, quant à lui, a été coédité par ces mêmes éditeurs, à l'exception des éditions Khoudia, avec un tirage de 1 700 ex. Les deux coéditions sont vendues respectivement à 2 000 FCFA (3 €) et 3 000 FCFA (4,50 €) dans une zone recouvrant le Maghreb et la majeure partie des pays francophones d'Afrique subsaharienne. La zone et le mode de diffusion des ouvrages (via entre autres des librairies indépendantes) font d'ailleurs l'objet d'une clause dans le contrat signé entre les coéditeurs et l'Alliance. Le travail de maquettage de ces deux coéditions, la mise en page, la recherche iconographique pour les couvertures et l'impression ont été réalisés en Algérie.

DES COÉDITIONS SOLIDAIRES AU SERVICE DE LA BIBLIODIVERSITÉ

La coédition solidaire, son montage et ses objectifs, requiert aussi une certaine adaptabilité aux réalités des pratiques professionnelles des éditeurs dans leur pays, mais également aux modes de diffusion en place. Le principe de la coédition solidaire « exige » cette modulation, cette adaptation au cas par cas, selon les ouvrages, les éditeurs participants, les risques financiers pris, les zones de diffusion concernées, la péréquation des coûts, etc. Ce processus de respect de la diversité dans l'unité n'est possible que grâce à l'intermédiaire, l'animation et la coordination d'une structure à but non lucratif, neutre, comme l'est l'Alliance des éditeurs indépendants.

Les conséquences de la concentration économique et financière, qui a touché le monde de l'édition comme les autres domaines économiques et culturels, entraînent des effets négatifs sur la diversité culturelle, sur la bibliodiversité. Les maisons d'édition, les librairies, les systèmes de distribution, mais également les auteurs ont accepté, intégré ou subi ces changements profonds. Les éditeurs participant aux processus de coédition ne sont pas dans une logique de simple solidarité éditoriale, mais attendent de ces projets des retombées commerciales. Si le bilan économique des coéditions solidaires peut encore être amélioré, il ne fait pas de doute, au vu du nombre de projets engagés, d'éditeurs partenaires, de lecteurs touchés et d'auteurs convaincus, que cette forme de solidarité internationale au service de la bibliodiversité représente une véritable alternative à la concentration éditoriale. Elles participent aussi au dialogue interculturel. ■



Jean-Christophe Brochard prendra le 1^{er} septembre les fonctions de Responsable des services au public à la Bibliothèque Robert de Sorbon, section

Droit-Lettres du SCD de l'Université de Reims Champagne-Ardenne. Il était auparavant responsable adjoint des bibliothèques Santé au SCD de l'Université Henri Poincaré de Nancy.

Françoise Delmas-Tuffet rejoint le Service aux publics à la BU Sainte-Barbe à partir du 1^{er} septembre. Elle était auparavant responsable du département Publics et formations de la section Sciences d'Orsay, SCD de Paris-11.



Gilles Éboli, président du groupe ABF-Paca, quitte la Cité du Livre d'Aix-en-Provence qu'il a dirigé depuis 1998 pour prendre la direction des bibliothèques de

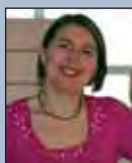
Marseille à partir du 1^{er} septembre.

Yanick Fève est le nouveau directeur de la Médiathèque de l'Orange bleue à Frouard (54) depuis le 1^{er} avril.



Pascale Fontenille, présidente du groupe Bourgogne, rejoint la BM du 4^e arrondissement de Lyon (Croix-Rousse) le 1^{er} septembre. Elle

travaillait à la BD de Saône-et-Loire.



Catherine Forestier quitte la direction du SCD de l'Institut national polytechnique de Toulouse pour prendre celle du SICD de Strasbourg, le 1^{er} septembre.



Cécile Swiatek quitte son poste de chef de section Informatique-Recherche à la Bibliothèque inter-universitaire scientifique Jussieu

UPMC (Paris-6) pour devenir chef de section de la BU Saint-Antoine, Service commun de la documentation médicale UPMC (Paris-6) à partir du 1^{er} septembre.

En bref

■ GROUPE ART

Une journée d'étude sur le thème « Mutualiser les ressources en bibliothèques d'art » aura lieu le 17/10 à la Cité de l'Architecture et du patrimoine à Paris. Sera abordé dans la matinée le thème de la numérisation des fonds de la BnF (Gallica 1 et 2), de l'INHA et de la Direction des musées de France. L'après-midi sera occupée par des ateliers

en petits groupes de travail pour favoriser les échanges d'expériences et la diffusion d'informations selon les centres d'intérêt. En fin de journée, des visites au choix seront proposées : Bibliothèque et musée de la Cité de l'architecture, exposition au Palais de Tokyo (sous réserve).

Rens., inscr. : **cecile.arnaud@culture.gouv.fr**

■ AUVERGNE

Le 17 octobre se tiendra une journée d'étude : « Le web 2.0... c'est quoi ? »,

organisée par l'ABF Auvergne à Brioude (43), avec Thomas Chaimbault, Florence Devouard, Lionel Dujol et Isabelle Simon. Rens., inscr. : Annie Germain, **germain.a@cgo3.fr** Tél : 04 70 44 50 60 Ou : **www.abf.asso.fr/article.php3?id_article=982**

■ BOURGOGNE

Suite à la mutation de Pascale Fontenille (voir ci-contre), c'est Sophie Rat, actuelle vice-présidente qui dirigera le groupe ABF-Bourgogne jusqu'aux prochaines élections.

EN MÉMOIRE DE JEAN-PIERRE JACQUET

Quelques jours avant le Congrès de l'ABF à Reims, nous avons appris avec tristesse la disparition de Jean-Pierre Jacquet. Il y a encore quelques mois, lors de son pot d'au revoir à l'occasion de sa retraite, Jean-Pierre avait évoqué la multitude de projets qu'il souhaitait mener à bien puisque enfin du temps lui était donné. Entre autre, il pensait consacrer beaucoup de son temps en tant que président de l'Agence de coopération entre bibliothèques devenu le Centre régional du livre en Limousin – Alcol. Malheureusement, la maladie ne lui en a pas laissé le temps.

Il avait commencé sa carrière en BU à Marseille comme bibliothécaire-adjoint, puis à la Bibliothèque départementale de la Corrèze avant de prendre, en 1990, la direction de celle de la Haute-Vienne en tant que conservateur. Il avait terminé sa carrière comme conservateur général au SCD de l'Université de Limoges. Au cours des dix années passées à la tête de la BDP de la Haute-Vienne, il a su faire vivre le plan de développement de la lecture publique dans les petites communes rurales et aider à sa professionnalisation. En tant que militant actif de base à l'ABF, Jean-Pierre Jacquet a mis en place la formation d'auxiliaire de bibliothèque de 1990 à 2001. Une convention de partenariat avec le conseil général a permis que l'ensemble des stagiaires soient accueillis dans les locaux de la BDP 87. Au sein du SCD de l'Université de Limoges, il a été le relais de l'ABF. Toujours à l'écoute de ses collègues, des partenaires de la BDP et du SCD ou des élus, il savait, en parfait militant de la lecture publique, faire passer ses idées, défendre ses convictions.

De Jean-Pierre Jacquet, l'ensemble de ceux qui l'ont connu garderont le souvenir d'un homme aux qualités humanistes, ouvert, disponible aux autres, souriant, militant animé par la conviction que le développement de la lecture publique est le socle d'un service culturel de proximité indispensable. Sa disparition laisse un grand vide dans le monde de la culture en Limousin.

Agnès GASTOU



■ CHAMPAGNE-ARDENNE

Un voyage d'étude en Allemagne (Bade-Wurtemberg) est prévu du 19 au 23/10 : découverte des bibliothèques de Stuttgart et d'Ulm, visite de EKZ (Reutlingen), d'un organisme régional de soutien et de conseil aux petites bibliothèques, et présentation de la Médiathèque du Treffpunkt Rotebühlplatz, du partenariat entre la bibliothèque de Vaihingen et la médiathèque L'Astrolabe (Melun). Participation de 200 €, déjeuners et dîners en sus. Bulletin d'inscription : www.abf.asso.fr/IMG/doc/annonce_voyage_stuttgart.doc
Rens : Richard Roy (richard.roy@bm-reims.fr)
Tél : 03.26.35.68.14

■ LORRAINE

Dimanche 28 septembre, l'ABF Lorraine propose sa traditionnelle randonnée vosgienne autour de Gérardmer, sur les hauteurs du lac de Longemer. Programme, rendez-vous et inscriptions (avant le 8 septembre) : www.abf.asso.fr/IMG/doc/24_lorraine_invitation_balade_2008.doc

■ MIDI-PYRÉNÉES

Le 29/09 : « De la ruche à la BMVR : petites et grandes structures, quelles offres pour les publics enfants et jeunes ? », une journée d'étude organisée en partenariat par le groupe ABF- Midi-Pyrénées, la BnF, CNLJ-JPL, et la BMVR de Toulouse, à la médiathèque José Cabanis. Introduite par N. Diament, la matinée est centrée sur l'offre,

L'ABF À L'IFLA

Jacques Sauteron, Secrétaire général, et Annick Guinery, responsable de la commission internationale, participent au congrès de l'Ifla (Québec, 10-14/08). L'ABF est partenaire du Pavillon France qui réunit sur le salon professionnel, du 10 au 13 août, les ministères de la Culture et celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et la communauté professionnelle : grands établissements (BnF, Bpi, CSI), l'Inist, l'Abes, le portail Cairn, l'Enssib, et les associations, autour du CFI (outre l'ABF, l'ADBDP, l'ADBU et l'ADBS).

Un diaporama mettant en valeur les réalisations architecturales innovantes, les grandes bases de données pour le signalement et l'accès aux collections numérisées, les catalogues collectifs et les organismes de formation sera présenté sur l'espace commun.

avec la participation de G. Éboli, des exemples de grandes bibliothèques (Limoges et Toulouse) et de ruches (J.-N. Soumy), ainsi qu'une ouverture sur l'offre virtuelle. Pour l'après-midi modérée par M.-N. Andissac et J. Vidal-Naquet, la parole est aux sociologues sur la fréquentation et les usages, avec C. Evans, V. Repaire, M. Roselli, E. Zotian ; synthèse par J.P. Oddos. Gratuite pour les adhérents ABF. 65 € HT / 20 € inscription individuelle, non prise en charge par la formation permanente ou continue.
Rens. : ammoisy@numericable.fr / agnes.bach@univ-tlse2.fr (ABF) / marion.caliyannis@lajoieparleslivres.com (BnFCNLJ-JPL)
Progr. dét., inscr. : pages régionales www.abf.asso.fr

■ NORD-PAS-DE-CALAIS

Vendredi 26 et samedi 27 septembre, le groupe organise une nouvelle escapade bibliothéconomique, plus longue cette fois-ci, aux Pays-Bas.
Au programme : visites guidées des bibliothèques publiques de Rotterdam, de

Delft et d'Amsterdam (www.oba.nl)
Des établissements novateurs dont nous avons beaucoup à apprendre !
Tarif : 110 € (adh. ABF) / 150 € (non-adhérents)
Le prix comprend le transport au départ de Lille (départ vendredi matin et retour samedi soir) ainsi que l'hébergement à Delft. Coût des 3 repas (libres) en sus.
Inscr. sur le site de l'ABF : www.abf.asso.fr/article.php3?id_article=1037

■ PROVENCE CÔTE-D'AZUR

Trois adhérents du groupe ABF-Paca participeront en août au congrès de l'Ifla et/ou de l'AIFBD au Québec, grâce à une bourse du groupe régional.
Les 16 candidates de la promotion « Alpes maritimes/Var » ont passé avec succès l'examen à l'issue des épreuves orales à la médiathèque de la Trinité. Elles rejoindront les élèves de la nouvelle session pour la remise des titres officiels le 20/10 à la Cité du livre d'Aix-en-Provence.
Les inscriptions à la prochaine formation d'Auxiliaire de bibliothèque, qui débutera le 20/10 à

la Cité du livre d'Aix en Provence, sont prolongées jusqu'au 4 septembre.
Rens. et dossier à télécharger sur les pages régionales sur www.abf.asso.fr
Le 23/10 aura lieu, à Nice, une nouvelle session de « Musique numérique en bibliothèque : innover pour résister ? », à la BMVR Louis Nucéra.
Rens. et inscr. à partir de septembre : f.queyraud@bm-saintraphael.fr

■ PICARDIE

Tous les élèves de cette année ont réussi la certification. La cérémonie de remise des titres a eu lieu le 26 juin au siège de Picasco. Les majors des promotions 2006-2007 et 2007-2008 se verront offrir le voyage d'étude à Anvers prévu le 15 novembre 2008.

ERRATUM N°38

p. 40 : le dessin de Návís extrait de la série *Sillage*, dû à José-Luis Munuera, a été attribué par erreur à Solé. Son copyright revient à : Buchet-Morvan-Delcourt. Que les auteurs et les éditeurs veuillent bien nous excuser.





54^e Congrès de l'ABF



Le thème de ce congrès, « Des adonassants aux jeunes adultes », faisait suite à la réflexion sur les publics entamée à Nantes l'an passé.

Développé

en sept sessions plénières et huit ateliers, étoffé de plusieurs conférences, d'un rendez-vous international, de rencontres avec des délégués étrangers, de rencontres littéraires, d'expositions et de son traditionnel salon professionnel, prolongé par des visites d'établissements à Reims et à Charleville-Mézières, ce congrès qui ne s'est pas contenté de soulever des questions, mais a également apporté de nombreux comptes rendus d'expériences à partager, a été animé de vives discussions informelles, jusque dans les allées, verre – de champagne – en mains.

Voici quelques impressions glanées de Salamanque à Sainte-Suzanne de la Réunion.

> Le sens par les sens

« Il est prouvé que lorsqu'un organe des sens fait défaut, les autres se développent davantage ; ma "surdité" linguistique m'a conduite à décrire mes impressions par la vue et le goût... J'ai trouvé le thème très intéressant, traité de façon globale, avec des éclairages d'autres professionnels, bibliothécaires universitaires, d'établissements scolaires, de médiathèques (cette distinction terminologique a retenu mon attention), des bibliothécaires d'autres pays et un salon professionnel particulièrement dynamique. Vous pouvez penser que tout cela est banal, mais en Espagne, la participation à un congrès de professionnels de disciplines différentes est une pratique qui a tardé à s'enraciner, et chaque type de bibliothèque (publiques, universitaires, scolaires) organise son propre congrès, séparément. Par contre, j'aurais aimé – et beaucoup d'autres participants également, je crois – une meilleure visibilité des interventions par des présentations sous forme de Powerpoint, et un peu plus de temps pour les invités étrangers.

J'ai dégusté et savouré autant que j'ai pu la partie la plus ludique de ces journées (j'ai toujours pensé que cela était très important lors de tels événements) dans cette belle ville de Reims, accueillante et foisonnante. J'espère que la prochaine fois, je pourrai profiter de tout avec mes cinq sens ! »

Florencia Corrienero Salinero
Directrice adjointe du centre de développement socio-culturel
Fondation German Sanchez Ruiperez
Penaranda de Bracamonte, Salamanque
(Espagne)

> Travailler ensemble

« Écrivains, sociologues, bibliothécaires, représentants d'institutions et d'associations sont venus partager avec nous leur travail, leurs recherches et leurs expériences. Lors de ce congrès bien organisé, on a entendu des professionnels mais aussi des jeunes. Une bonne idée qui nous a permis d'avoir leur opinion sur les bibliothèques et les livres. Réflexions sur la culture adolescente, sur l'utilisation que font les jeunes des outils culturels, sur les actions qui ont été tentées dans leur direction... il semble que beaucoup de travail soit encore à faire.

Il n'y a pas de mode d'emploi pour comprendre l'adolescent. Il n'y a que notre propre expérience : nous l'avons tous été. Mais nos références de jeunesse ne sont pas celles de l'adolescent d'aujourd'hui. Il nous faut comprendre sa culture, les nouvelles technologies qu'il utilise. Non pas pour les utiliser comme lui, mais pour l'aider à les utiliser au mieux, lui éviter de s'y perdre.

Les bibliothèques ne sont plus utilisées de la même façon par ce public. Moins fréquentées que durant l'enfance elles restent un lieu de travail, à l'instar des CDI ou des salles d'étude. On peut envisager une autre utilisation





Reims, 12-15 juin 2008

plus conviviale pour le groupe sans pour autant créer des espaces ghettos et négliger les autres publics. On peut également aller au devant des adolescents, créer des actions originales pour les intéresser (slam, lecture à haute voix etc.). De telles actions existent, on nous l'a démontré, mais elles résultent le plus souvent de la volonté d'un individu et non d'une institution ou d'une collectivité. Il nous faut donc travailler ensemble avec tous les acteurs de la vie adolescente pour des actions concertées et pérennes afin non pas de faire venir absolument les adolescents dans nos bibliothèques mais pour que les bibliothèques puissent avoir une image positive attrayante inscrite dans l'univers des adolescents. Ces trois jours furent riches en rencontres, en expériences partagées non seulement pendant les colloques et les ateliers mais aussi pendant les repas, les pauses. Les exposants nombreux nous ont rappelé le côté bien matériel de notre métier. Mon seul regret : ne pas avoir pu rester le dimanche (SNCF oblige !) pour visiter les médiathèques de Reims. Bien que ce fut mon premier congrès professionnel et que mon expérience soit minime en ce domaine, j'ai apprécié l'organisation et l'accueil sympathique. Si nous ne sommes pas repartis avec des solutions sur le "comment garder le public adolescent en bibliothèque", nous avons désormais des pistes de réflexions pour envisager notre travail à venir... »

Laurence Morillon
BM de Bourges

> Partager nos expériences

« C'est ma deuxième participation au congrès de l'ABF. L'association est un porte-parole de la profession au niveau national et international dans tous les secteurs du métier du livre, et j'en reviens toujours enrichie de ces expériences. Le congrès est une très belle découverte. Pour moi qui suis chargée des projets pédagogiques dans les BCD des écoles dans l'est de l'île de La Réunion, ces congrès m'ont permis de découvrir d'autres professionnels, d'échanger nos idées et voire même de partager nos expériences. J'ai pu rencontrer des exposants et repérer notamment les nouvelles technologies qui pourront être utiles à notre future médiathèque qui ouvrira ses portes fin 2008 dans l'est de l'île. Des informations concernant la profession en général y sont diffusées, sans oublier les différents ateliers de formation qui permettent d'élargir notre champ de compétence. C'est vraiment un lieu d'échanges et de rencontres. J'ai pu constater le dynamisme et l'esprit de collaboration des congressistes et des exposants qui tendent vers un même objectif : l'amélioration des services rendus.

Il manquait quelques panneaux pour se diriger vers les ateliers et je suggérerais d'annoncer le début de chaque atelier car les démonstrations des exposants, qui sont très intéressantes, peuvent parfois nous distraire ! »

Annick Sambassouredy
animatrice et responsable des BCD
Sainte-Suzanne de La Réunion

> Innovation de ce congrès, l'atelier proposé par le groupe de travail Bibliothèques hybrides de l'ABF.



« Un stand remarqué ! Celui du groupe de travail ABF Bibliothèques hybrides au Congrès de Reims.

Enfin un espace permanent d'échange, très convivial sur des questions pratiques et d'usages qui nous sont utiles au quotidien, avec notre public et pour nous mêmes. En plus des initiations – sur le blog, les wikis, twitter, Del-icious (outil de référencement de sites) et l'univers Netvibes – apportées par les collègues de façon très sympathique, on y a parlé

Légendes

- 1 à 6.** L'accueil, à bras ouverts, avec sourire et gourmandise
7. Slam **8.** Stairways to heaven
9. Mikaël Ollivier **10.** Morgane Muscat, la plus jeune intervenante de l'histoire du Congrès **11.** Stand du groupe de travail Bibliothèques hybrides
12. François de Singly **13.** Bruno Racine **14.** et **15.** Chacun sa méthode **16.** Une assemblée assidue **17.** T. Rehak en verve **18.** Au rendez-vous international **19.** Claude Poissenot...

Crédit photos : Philippe Savouret, Nicolas Blondeau (11)





20



21



22



23

des évolutions et expériences en cours dans nos différents établissements (fonds musicaux numérisés, prêt illimité de documents...), toutes les questions qui nous traversent et que nous avons aussi retrouvées très présentes dans les propos de nos collègues directeurs des Bibliothèques municipales de Prague et Copenhague. L'existence du blog, créé et alimenté en direct, a permis un accès immédiat, de retour chez nous, aux contenus des interventions : dès demain, je présenterai en réunion mensuelle de notre équipe à Martigues les pratiques et questions des invités internationaux du Congrès, de quoi réfléchir sur nos fonctionnements actuels en pleine mutation. Merci au groupe de travail Bibliothèques hybrides de contribuer à faciliter le passage, la traversée d'une période si difficile où il faudra évoluer vite ou disparaître... »

Catherine Perrin
Médiathèque Louis Aragon
Martigues (13)

> Appartenir à une vaste communauté

Quelles étaient vos motivations pour ce congrès ?

Je suis intéressée par les romans pour ados, j'en lis beaucoup et dans la médiathèque que nous nous préparons à ouvrir, nous prévoyons un espace consacré aux romans spécifiquement écrits pour les adolescents. Je pensais me renseigner sur les goûts des ados en matière de romans, apprendre quels sont les éditeurs, les collections, les auteurs qu'ils plébiscitent... Je ne suis pas exactement revenue avec des réponses à mes questions, mais je suis tout de même très contente d'avoir participé au congrès

Quels sont les ateliers ou les sessions qui vous ont le plus apporté ?

J'ai apprécié l'intervention de Mikaël Ollivier. J'ai lu plusieurs de ses romans,

et comme il le dit lui-même, il est resté adolescent, ce qui me touche beaucoup. J'ai également aimé l'atelier « Google et nous », et en particulier l'intervention de Philippe Colombet qui a su, dans un discours clair, nous rassurer sur la place du numérique par rapport au livre : Internet n'apparaît pas comme une menace pour l'édition, la librairie et les bibliothèques. J'ai aussi trouvé très intéressante la session « D'un clic : les jeunes et les TIC ». Les différentes interventions ont amené de façon très claire de nombreux éléments de réflexion qui nous touchent de près, par exemple l'inconscience des jeunes concernant certains dangers liés à l'utilisation d'Internet (l'addiction bien sûr, mais aussi l'empreinte médiatique), ou le rapport au téléphone portable.

Est-ce que les visites du salon professionnel vous ont apporté quelque chose ?

Au départ, je pensais que le salon professionnel n'était pas pour moi, mais en le visitant, je me suis rendu compte que le nom de la plupart des exposants m'étaient familiers pour les avoir entendus en réunion ou au cours de conversations entre collègues ; je peux maintenant mettre une réalité sur ces noms, ils représentent désormais quelque chose pour moi.

Avez-vous fait des rencontres intéressantes ?

J'ai d'abord été surprise par le nombre de participants ! J'ai apprécié d'avoir des discussions et des échanges avec des « collègues » aussi différents que des bibliothécaires d'entreprise ou une enseignante de français venue de l'autre bout de la France. Mais ce qui m'a également impressionnée, c'est de retrouver dans la salle des personnes qui étaient intervenantes au cours de la demi-journée précédente, ou des personnalités venues de pays étrangers, ou bien encore d'écouter

des institutionnels que je ne fréquente habituellement que par l'intermédiaire de *Livres Hebdo*... Cette diversité, ce croisement de personnes dans un même lieu m'a donné l'impression d'appartenir à une vaste communauté, et j'ai trouvé cela plutôt valorisant.

C'était votre premier congrès : est-ce que vous l'imaginiez comme ça ?

Effectivement, tout était nouveau pour moi. En dehors de l'organisation, que j'ai trouvée très efficace, j'ai apprécié la diversité des interventions et des points de vue sur le sujet, d'autant que la plupart du temps, même si les angles de vue étaient différents, les avis et les analyses convergeaient.

En conclusion ? Si c'était à refaire ?

J'y retournerais...

Corinne
Adjointe qualifiée du patrimoine à la
Communauté urbaine de Strasbourg
Propos recueillis
par Catherine Wiard-Masson

Le blog :
<http://abfblog.wordpress.com>

Légendes

20. La parole est aux jeunes 21. À table
22. En boîte 23. Un congrès trop riche ?
24. En visite 25. À l'AG : Dominique
Lahary questionne 26. À la mairie :
amours, délices et orgues 27. Barcello
à la soirée de gala 28. Conclusion
fatale

Crédit photos : Philippe Savouret



24



25



26



27



28

Journée d'étude

Groupe Aquitaine

De l'animation à l'action culturelle Quelles évolutions dans les bibliothèques ?

Journée d'étude ABF/Médiaquaine du 9 juin, Gradignan (33)

Une commission initiée par Dominique Mitou, directrice de la BM de Bègles (33), s'est réunie cette année en Aquitaine autour de l'animation en direction du public adulte en bibliothèque. La sortie de l'ouvrage de Bernard Huchet, *L'Action culturelle en bibliothèque*, était l'occasion pour nous d'organiser une journée d'étude ouverte à un large public.

Introduite par Anne Artemenko, présidente de l'ABF-Aquitaine, et présentée par Laurence Tarin, directrice de Médiaquaine, cette journée débuta avec Bernard Huchet, conservateur à la BM de Caen et co-directeur de l'ouvrage qui servit de point de départ à cette journée. En préambule, il nota que, d'une portée générale, les termes d'« animation » et d'« action culturelle » recouvrent des réalités diverses rendant difficile de conduire, à partir de leur définition vague, les projets cohérents de valorisation des contenus.

> D'hier à aujourd'hui

Bernard Huchet rappela que les années 1960-1980 furent une période d'éparpillement où l'on mit en place des pratiques diverses (couture, cours de cuisine...) qui ne contribuaient pas toujours au développement de la lecture publique. Les manifestations étaient conçues comme une « fin en soi », souvent ponctuelles et déconnectées de la vie de l'établissement. Or, si l'action culturelle veut rester cohérente, elle ne doit pas être pensée comme une suite d'actions diverses, mais se fonder sur une politique définie et homogène – les manifestations demeurant reliées entre elles avec un objectif à long terme. Progressivement, la profession a pris conscience de la nécessité d'un travail de réflexion et d'organisation rigoureux.

L'action culturelle permet à l'établissement de rayonner plus largement, d'attirer d'autres publics, de rendre les

collections plus attractives. Mais elle doit être avant tout porteuse de contenu – et non simplement campagne de communication –, créer des désirs, une envie d'approfondir les connaissances en recourant aux ressources de la bibliothèque. Il est nécessaire d'inscrire l'action culturelle dans une dynamique qui permette à tous – la bibliothèque comme le public – de progresser, même s'il est parfois difficile de l'appréhender en termes d'espace, de personnel, de temps et de compétences.

> Mission en soi ou complément de mission ?

Identité. L'action culturelle doit être adaptée à un contexte particulier et composer avec tous ses acteurs. Il est impératif en effet de tenir compte de la spécificité de la population desservie, de la politique de la ville : associations, services culturels, usagers... La bibliothèque pourra ainsi s'affirmer comme un partenaire incontournable. Il faut ensuite analyser les collections et les publics pour dégager des directions prioritaires sur quatre niveaux que l'on peut déterminer ainsi : une grande politique permanente ; plusieurs politiques générales s'échelonnant sur un à trois ans ; des thématiques particulières (à définir chaque année) ; des sujets spécifiques (en séquences courtes).

Action programmée et lisible. C'est là le gage d'une action culturelle réussie. Contractualisée, elle est inscrite dans le projet de l'établissement, lequel sera pré-

senté à la tutelle et au personnel en argumentant clairement les choix adoptés.

Faire appel aux personnes ressources à l'intérieur et à l'extérieur de la bibliothèque afin de garantir une bonne lisibilité sera un atout. Elle ne saurait se passer d'une stratégie de communication forte, interne et externe. On veillera à la présentation du travail, à sa mise en valeur – voire sa mise en scène. Il est donc important de toujours anticiper : un programme se définit suffisamment à l'avance pour pouvoir l'annoncer assez tôt au public. Un soin tout particulier sera apporté à la communication et à la présentation des manifestations. Le public sera intéressé à proportion de sa qualité.

L'établissement veillera d'autre part à régler les questions d'ordre juridique (droits d'auteurs, définition exacte des prestations des intervenants).

Partenariats. Souvent long à mettre en place, le travail de partenariat permet de définir clairement le niveau de participation de l'établissement (et notamment vis-à-vis de la tutelle). Chaque année, le programme d'animation tiendra compte des changements contextuels divers et des attentes du public.

Validation. La bibliothèque aura tout à gagner à mettre en place des procédures claires et efficaces. L'appropriation d'une manifestation par un agent est un phénomène bénéfique, mais il faut préserver son appartenance à l'établissement : c'est la bibliothèque qui doit assurer la cohérence et une bonne fin du projet.

ACTION CULTURELLE EN BIBLIOTHÈQUE ET SPECTACLE VIVANT

Conçues pour prolonger le volet « théorique » de cette journée du 9, deux autres ont suivi, les 23 et 24 juin, à l'initiative de l'Arpel qui avait proposé à l'Oara (Office artistique de la région Aquitaine) de co-organiser une rencontre entre artistes et bibliothécaires, une manière de lui apporter un pendant pratique.

Après la présentation par la Bpi de sa Charte d'action culturelle en avant-première, une table ronde donna quelques éclairages sur « Comment construire une programmation culturelle », suivie d'une autre visant à démontrer la nécessité de « Communiquer, rendre compte et évaluer » ladite programmation. La deuxième journée fut consacrée à la présentation de propositions d'artistes et de compagnies, afin de les mettre directement en contact avec les bibliothécaires.

Passionnantes à proportion même du constat mitigé qu'elles dressaient, ces journées permirent d'apprécier la méconnaissance réciproque des bibliothèques et du monde du spectacle vivant. Le peu de conscience qu'ont les bibliothécaires de la situation de déréliction dans laquelle se trouve la diffusion du spectacle vivant leur a masqué les raisons de la forte attente que suscitent maintenant leurs équipements de la part d'artistes précarisés, errants sans toits ni lieux. Qu'il ait fallu plus de 15 ans pour que cette rencontre institutionnelle entre deux organismes de même tutelle se produise signe à la fois cette distance objective et porte l'espoir qu'enfin le rapprochement s'opère.

L'Oara s'est d'ailleurs proposé d'examiner au cas par cas les problèmes juridiques et administratifs concrets que rencontreraient les bibliothécaires et de les conseiller personnellement. Une rencontre fructueuse et prometteuse donc, qui pourrait se pérenniser.

Ph. LEVREAUD

Compétences professionnelles.

L'exécution du projet réclame des compétences variées, ce qui peut engendrer des difficultés, les agents responsables de l'animation manquant parfois de formation en action culturelle face à des approches trop diversifiées...

Gestion des traces. L'établissement gagnera beaucoup à conserver les traces des manifestations, sous forme numérique par exemple, comme un lien entre événements passés et à venir.

En adoptant une politique de gestion d'archives de ses événements culturels, la bibliothèque devient productrice de sens et enrichit ses propres collections (documents numériques faisant partie du catalogue). Ces apports documentaires permettront d'illustrer et d'inscrire l'action culturelle de l'établissement dans la durée.

> Au cœur de l'action

Une table ronde réunissait l'après midi cinq intervenants d'horizon divers.

Pour Hassane Bitar, enseignant-chercheur, chargé de mission Culture scientifique à l'Université d'Aix-Marseille-III,

la diffusion de la culture scientifique et technique s'inscrit dans le plan quinquennal et s'adresse aux étudiants et aux publics extérieurs. Ces actions sont souvent menées en étroite collaboration avec la BU où sont organisées des manifestations (expos, conférences) en partenariat avec d'autres bibliothèques constituant un réseau de partenariat élargi : la ville d'Aix, de Gap, le conseil général, le conseil régional. H. Bitar met en place des actions destinées à un large public (concours, expositions « Le souk des Sciences ») avec une communication bien rodée (soutien du service de communication de l'université).

Aurélia El Harrag, directrice de la BM de Nevers (58), a présenté une action culturelle active, en partenariat étroit avec les archives municipales et le conservatoire au sein d'un centre culturel.

Pour Catherine Melul-Orsini, élue à la mairie de Gradignan (33), le programme culturel de la ville est le fruit d'un travail commun. Il existe une réelle collaboration entre les équipes des agents et les élus. Le Salon du livre de poche, par exemple, a pour fil conducteur la démocratisation de la culture et l'accès au

plus grand nombre. Pendant l'opération « poches voyageurs », le livre circule à travers la ville, s'instaurent alors des collaborations entre les différentes structures parmi lesquelles la maison d'arrêt.

Maryse Doumax est responsable de la BM de Bassens (33) et chargée des affaires culturelles de la ville. À la médiathèque, construite dans les années 1980, l'action culturelle est présente dès les débuts, avec l'aide de la BDP. Il faut souligner les efforts constants des élus jusqu'à présent. Dans les années 1990 les actions s'inscrivent dans l'intercommunalité (Bassens, Floirac, Lormont et Cenon), avec une mise en synergie dans le domaine du spectacle et de la musique. M. Doumax souligne la difficulté d'exister pour une petite ville aux côtés de villes plus importantes¹.

Aux yeux d'Alain Duperrier, directeur de la BDP de la Gironde – le réseau départemental comprend 260 bibliothèques ; 1100 personnes y travaillent –, la difficulté réside souvent dans la nécessité de mener une action culturelle sans intervenir directement auprès du public.

Cette journée souleva de nombreuses questions de l'auditoire : sur l'utilité d'organiser des manifestations lorsqu'on constate une désaffection du public, ou bien auprès d'un public saturé par une offre culturelle déjà très riche ; sur la légitimité de la bibliothèque à organiser des manifestations qui dépassent le cadre de la lecture publique (projections de films, spectacle vivant...). En réponse à toutes ces interrogations, Bernard Huchet réaffirma leur nécessité même si le public n'est pas toujours au rendez-vous. Leur existence témoigne de la vitalité de la bibliothèque et de la qualité de son travail. Mais c'est aussi une façon de redonner du sens, de construire l'identité de la bibliothèque, de restaurer le dialogue avec les publics.

Elena GIANNONI
Conseil général
du Lot-et-Garonne



Magali ESCATAFAL
BU Sciences et Techniques
Bordeaux 1



¹. Bassens (17 000 hab.) est une ville de l'agglomération bordelaise [Ndlr].

Voyage d'étude

Groupe Champagne-Ardenne

Sweet little sixteen (at the library)

Voyage d'étude à New York, du 28 octobre au 4 novembre 2007

Autumn in New York, take 3. Qu'importe si le Congrès 2008 est déjà derrière nous, et tournons-nous une fois encore vers ces bibliothèques d'outre-Atlantique et ces adolescents si méconnus de nous. Car pour les New York Public Library, Queens Library et Brooklyn Public Library¹, vastes réseaux de lecture publique déjà présentés, capter la population adolescente, la guider vers la lecture, l'informer, la distraire et l'aider dans sa scolarité sont autant de missions pour lesquelles les bibliothécaires font feu de tout bois.

> Quels adolescents ?

Quelle supériorité que celle de l'anglais qui évite de se quereller sans fin : l'adolescent est un *teen*, donc âgé de 13 à 19 ans. Dans les faits, les sites des bibliothèques new-yorkaises descendent à 11 et ne dépassent pas les 18. Entre l'enfance et l'âge adulte, entre « la bibliothèque où je vais avec mes parents » et « la BU que je fréquente pour mes études », l'adolescence est un âge aux frontières incertaines. Les animations proposées par les bibliothèques publiques de New York présentent une tranche d'âge : 10-18, ou 12-18 pour les tournois de jeux vidéo à la NYPL. Cette segmentation des publics est courante aux États-Unis : les pages pour ados sont entre celles destinées aux *kids*, les enfants, et celles destinées aux seniors ; d'autres s'adressent aux différentes communautés ethniques ou linguistiques. Catégorie de lecteurs à part, espaces propres, sites dédiés et services spécifiques, la carte de l'identité ado est jouée.

Le rôle proposé à ces lecteurs varie d'une animation à l'autre, mais de nombreux services sont ouverts à l'interaction. À la Brooklyn Public Library, les 14-17 ans peuvent être bénévoles : ils bénéficient d'une formation aux NTIC de deux semaines, sur le modèle des camps de

vacances, puis doivent aider au service public dans la bibliothèque, 3 heures par semaine pendant 6 mois. Ce programme « *Today's Teens, Tomorrow's Techies* », abrégé en « T4 », plonge les 14-18 ans dans un monde d'adultes, puisqu'il s'agit bien pour eux d'aider les bibliothécaires à former des adultes ; mais il leur impose aussi de participer à deux séances de discussion entre jeunes volontaires, pour confronter leurs expériences et se connaître. Une autre initiative étonnante : autoriser enfants et adolescents (jusqu'à 16 ans) à payer leurs amendes de retard en... temps de lecture individuelle à la bibliothèque ! Qui lit seul gagne des réductions d'amende pour lui, qui lit à un plus petit que lui gagne des réductions d'amendes pour les deux lecteurs.

> Quels (cyber)espaces ?

La Bronx Library Center (réseau NYPL) est ouverte du lundi au dimanche de 9h à 21h : au rez-de-chaussée, immédiatement accessible depuis le beau hall d'accueil, un « *TeenCenter* » (espace ado ?) attend les jeunes : livres, magazines, échecs, jeux vidéo (le mardi), Internet, écran plat et lecteurs CD, aide aux devoirs... Tout est là. Le règlement est clair : les conversations sont autorisées. Le mobilier est différent de celui des salles adultes. Dans le Teen Central, espace ado de la bibliothèque de quartier Donnell Library Center, de la musique est diffusée, et une salle de travail silencieuse est réservée pour ceux qui

veulent s'en isoler : situation inverse de celle connue en France où les salles de lecture sont (à peu près) silencieuses. Des box, carrels ou casques audio permettent d'écouter les collections de CD. Toutes les bibliothèques de quartier ne proposent pas d'espaces particuliers pour les adolescents, qui restent bien moins répandus que les espaces enfants. Internet est le lieu où se développent les services pour adolescents. La New York Public Library maintient un site spécifique pour son public adolescent : « *TeenLink* ² ». Couleurs vives, design étudié, contenus spécifiques, le site ressemble davantage à un blog de jeunes qu'à un portail de bibliothèque. Il propose tant de la documentation que des services, le tout adapté à la tranche d'âge visée. Les Brooklyn Public Library et Queens library ont elles aussi leurs portails pour ados où l'on retrouve sensiblement la même offre : portail ouvert vers Internet grâce à une sélection de signets ; portail ouvert vers les bibliothèques de quartier grâce à la communication sur les animations ; portail résolument Web 2.0

1. Ces réseaux ont été présentés dans nos deux précédents numéros. Leurs sites : www.nypl.org (New York Public Library), www.brooklynpubliclibrary.org (Brooklyn Public Library), www.queenslibrary.org (Queens Library).

2. Disponible sur Internet : <http://teenlink.nypl.org/index.html>



© Carthage El Bekri



NYPL Bronx Library Center.

avec des services interactifs. Cette articulation entre Internet et bibliothèque locale différencie ces pages d'un simple portail destiné aux ados.

> Une gamme de service étendue

Les services de la bibliothèque s'adaptent aux adolescents : ici, un simple maquillage pour prendre le vocabulaire des jeunes ; là, un service vraiment innovant. Les services désormais classiques sont maintenus : catalogue en ligne, recherche dans les bases de données, modalités d'inscription et réservation d'un poste informatique.

En matière de documentation, Internet et le livre sont rois. La politique documentaire à destination des adolescents est pragmatique, tout comme celle destinée aux adultes : romans, bandes dessinées, mangas, magazines d'ados. Les *popular libraries* proposent ce que le lecteur recherche, préférant voir les adolescents à la bibliothèque, lisant des revues faciles, plutôt que dans les rues. Sur *TeenLink*, des sélections d'ouvrages sont proposées, sous la forme d'un catalogue secondaire : image des couvertures, titre, sujet traité, cote et bouton de réservation. Le lecteur peut se promener dans ces pages comme dans une librairie.

Ces listes d'ouvrages sont valorisées par des animations locales (rencontre avec un auteur) ou de plus grande ampleur, comme le *summer reading* : les trois réseaux de lecture publique de New York s'unissent pour animer des groupes de lecture pour tous les âges, tout l'été, dans toutes les bibliothèques : la cible adolescente est visée. Toute l'année, des *Teen book club* ou autre *Teen top ten*³ incitent à la lecture de livres. Internet est aussi largement utilisé comme source de documentation, pour informer notamment sur la santé, la sexualité, les droits des enfants, les métiers. Les plus traités sont peut-être les sujets les plus difficilement abordables en famille : sexualité, sida, *piercing* notamment.

Ces sites de bibliothèques sont aussi pour les ados des lieux d'expression : la Brooklyn Public Library permet aux 12-18 ans de mettre en ligne des poèmes, écrits, commentaires de livres ou de jeux vidéos dans « *In your own words* ». La NYPL publie *Wordsmiths*, anthologie des écrits ados sur le web. Sur tous les sites, de nombreux questionnaires ou sondages permettent à chacun de donner son avis.

Autre service résolument interactif, l'aide aux devoirs. *HomeworkNYC.org* est

³. Programmes proposés par la Brooklyn Public Library : club de lecture ado et Top 10 des livres pour ado.

un site développé par les trois réseaux pour donner accès à des contenus et à de l'aide en ligne : guichet de référence en ligne, *chat* avec un tuteur pour l'aide aux devoirs. La Brooklyn Public Library propose aux lecteurs inscrits des sessions de 20 mn d'échange avec un tuteur spécialisé en mathématiques, sciences, sciences sociales, anglais, de 14h à 23h, 7/7j. Une interface particulière donne accès, sur Internet, à un tableau blanc (pour saisir du texte ou dessiner, pendant le *chat*, des documents partagés). Derrière cette offre, des bénévoles, qui acceptent de donner du temps et de leurs compétences pour aider les jeunes élèves en difficulté.

Parmi les animations, des tournois de jeux vidéos : le programme *Game On @ The Library* appelle les jeunes à investir la bibliothèque : « *You want games ? We got games !* ⁴ », et la bibliothèque de citer les consoles et les jeux les plus récents.

Ces différents services illustrent bien l'étendue des missions assumées par ces bibliothèques publiques : mission d'ouverture à la culture, de loisirs, mais aussi mission sociale d'éducation et d'intégration.

Le dynamisme de ces établissements est identique à celui mis en œuvre pour développer collections et services à destination de toutes les communautés : enfants, handicapés, immigrants ne parlant pas anglais entre autres. Cette approche des bibliothèques par ses publics est caractéristique du monde anglo-saxon, où l'offre s'adapte à la demande. Elle est ambitieuse, pragmatique (s'appuyant sur des usages déjà constatés chez les jeunes), efficace. Est-elle aussi transposable ? Non sans doute, mais rien n'interdit de s'en inspirer.

Lucile PELLERIN DE LA VERGNE
Directrice-adjointe du SCD
de l'Université de Reims
Champagne-Ardenne



⁴. Programme de la NYPL : Tu veux jouer ? Viens chez nous !

Le balai et le rouleau compresseur

Des librairies Jeunesse au secours de la bibliodiversité

La défense de la librairie indépendante est une exigence qui repose sur une réalité qu'il convenait d'étayer. En quoi la médiation des libraires indépendants Jeunesse se démarque-t-elle de celle des grandes surfaces du livre ? Comment contribue-t-elle à la bibliodiversité ? Éléments d'une réponse, chiffres à l'appui.

Le marché du livre français présente deux atouts spécifiques. D'une part, la loi Lang a permis la préservation d'un tissu dense de librairies indépendantes. D'autre part, le secteur du livre voit coexister de grands groupes d'édition qui possèdent leur propre structure de diffusion-distribution et de nombreux petits éditeurs qui tiennent lieu de laboratoire pour le renouvellement de l'édition. Il est tentant d'établir une corrélation hâtive entre ces deux phénomènes, mais comment la vérifier ? Dans quelle mesure les libraires indépendants sont-ils prescripteurs de la petite édition ? Le secteur du livre Jeunesse, représentatif de cette diversité des structures éditoriales en amont et caractérisé, en aval, par un réseau de librairies indépendantes spécialisées pour la jeunesse – appelées

parfois « librairies Sorcières¹ » – offre un champ d'investigation propice à l'examen de cette articulation. L'Association des librairies spécialisées jeunesse (ALSJ) qui les fédère, publie chaque trimestre la revue *Citrouille*, créée en 1992 et destinée aux libraires, mais également aux bibliothécaires, aux parents, pour qui elle se veut un véritable guide de lecture. Tiré à 33 000 ex., chaque numéro propose une sélection d'une vingtaine de pages. Cette sélection, étudiée sur 5 numéros, constitue une base de données de 497 références et peut ainsi ouvrir à une

1. Ceci parce que l'ALSJ décerne chaque année depuis 1986, et conjointement avec des bibliothécaires de l'ABF depuis 1989, leur Prix Sorcières. Cf. Olivia de la Panneterie, « Nos Sorcières bien aimées », *Bibliothèque(s)* n° 29, oct. 2006, p. 38.

comparaison avec la sélection de la Fnac telle qu'elle apparaît dans la *Guide FNAC, 200 romans Jeunesse, la bibliothèque idéale des 7/12 ans* paru en 2004.

Quels sont les éditeurs mis en avant dans ces supports ? Quelle place y trouve la petite édition ? En quoi la médiation des libraires indépendants Jeunesse se démarque-t-elle de celle des grandes surfaces du livre ? Ce sont là les principales questions auxquelles cette étude comparative se propose de répondre.

> Le choix des libraires du réseau ALSJ

Ce qui frappe en premier lieu, c'est l'extrême diversité des éditeurs cités.

Éditeur	Citations	Éditeur	Citations	Éditeur	Citations	Éditeur	Citations
École des loisirs	92	Rageot	7	La Compagne créative	2	Talents hauts	1
Gallimard	39	Casterman	6	Labor	2	Tournon Jeunesse	1
Seuil	27	Gautier Languereau	6	Ipomée	2	Naïve (livre disque)	1
Milan	23	Mango	6	Monde Global	2	Minedition	1
Actes sud	20	La Joie de lire	6	Paris Musées	2	Quiquandquoi	1
Éd. du Rouergue	18	Pocket Jeunesse	6	Lito	2	Réunion des musées nationaux	1
Sarbacane	15	Éditions MeMo	5	Belem éditions	2	Epigones	1
Thierry Magnier	13	Pastel	5	Être	2	Esperluette éd.	1
Rue du Monde	12	Éditions Motus	4	Plume de carotte	1	Bilboquet	1
Flammarion	12	Éd. théâtrales jeunesse	4	Alice jeunesse	1	Chahu Bohu	1
Syros	12	Grasset Jeunesse	4	Larousse	1	Gecko Jeunesse	1
Albin Michel	11	Hachette	4	L'Idée bleue	1	Glénat	1
Bayard	11	Palette	4	Le navire en pleine ville	1	Grandir	1
Didier Jeunesse	10	Tourbillon	4	Le Pommier	1	Gulf Stream	1
Panama	9	Delcourt	3	Éd. du Ricochet	1	Hatier	1
Baron perché	9	Atelier du Poisson soluble	3	Éd. Les Yeux noirs de Suzanne	1	Dupuis	1
Nathan	9	Picquier jeunesse	3	Éd. du Rocher	1	Michalon	1
Kaléidoscope	8	Le sourire qui mord	3	Éd. du Jasmin	1		
Autrement	7	La Martinière Jeunesse	3	Passage Piétons éd.	1		
Circonflexe	7	La cabane sur le chien	2	Petit Pol	1		

Pour chaque éditeur, les chiffres indiquent le nombre d'ouvrages cités dans les 5 numéros de la revue *Citrouille* (sur un total de 497 critiques prises en compte).

La sélection porte sur une multitude de moyennes et petites structures : Talents Hauts, par exemple, n'existe que depuis 2005 et ne possède que 18 titres à son catalogue. Motus est une petite structure associative normande. Même si ces éditions possèdent 107 titres à leur catalogue, le nombre de nouveautés par an est assez réduit. L'Atelier du Poisson Soluble, petite maison auvergnate, compte 68 titres au catalogue.

Les 497 présentations d'ouvrages publiées par *Citrouille* mettent en avant 80 éditeurs Jeunesse. 10 éditeurs se dégagent particulièrement, 6 sont connus et reconnus : L'École des loisirs, Gallimard, Le Seuil, Milan, Actes Sud et Flammarion. Aucun de ces éditeurs n'appartient aux deux géants de l'édition que sont Editis et Hachette, cependant il s'agit de grandes structures, on peut même parler de groupes pour Flammarion, bien entendu, mais égale-

ment pour quatre autres. Gallimard contrôle Petit Pol en Jeunesse et possède sa propre structure de distribution, la Sodis. Actes Sud est devenue une holding à laquelle appartiennent les éditions Thierry Magnier et les éditions du Rouergue présentes elles aussi parmi les 10 éditeurs les plus cités. Le Seuil appartient au groupe La Martinière et Milan a été racheté par Bayard. L'École des Loisirs diffuse Kaléidoscope et Pastel. Dans les dix éditeurs préférés de *Citrouille*, sont

Éditeurs cités par *Citrouille* (Classement par nombre de titres au catalogue)

Éditeurs	Titres au catalogue	Citations	Ratio cit./ titres (%)	Éditeurs	Titres au catalogue	Citations	Ratio cit./ titres (%)
École des Loisirs	3750	92	0,25	Éd. du Jasmin	70	1	0,14
Glénat	2700	1	0,00	Atelier du Poisson soluble	68	3	0,44
Gallimard	2600	39	0,15	Gulf Stream	67	1	0,15
Hachette	2000	4	0,02	Éditions MeMo	62	5	0,79
Milan	1900	23	0,12	Palette	55	4	0,73
Mango Jeunesse	1500	6	0,04	Petit Pol	54	1	0,19
Dupuis	1300	1	0,01	Picquier Jeunesse	52	3	0,58
Le Seuil Jeunesse	900	27	0,30	Le Baron perché	50	9	0,18
Lito	750	2	0,03	Être	46	2	0,43
Actes Sud Junior	480	20	0,42	Quiquandquoi	37	1	0,27
Gautier Languereau	450	6	0,13	Panama Jeunesse	34	9	0,26
L'Idée bleue	400	1	0,03	La cabane sur le chien	28	2	0,71
Hatier	400	1	0,03	Michalon	20	1	0,50
La Joie de lire	379	6	0,16	Talents hauts	18	1	0,56
Éd. théâtrales Jeunesse	360	4	0,11	Plume de carotte	16	1	0,63
Grasset Jeunesse	350	4	0,11	Monde Global	14	2	0,14
La Martinière Jeunesse	345	3	0,09	Gecko Jeunesse	12	1	0,83
Éditions du Rouergue	326	18	0,55	La Compagne créative	11	2	0,18
Kaléidoscope	315	8	0,25	Le Navire en pleine ville	10	1	0,10
Circonflexe	300	7	0,23	Labor	NC	2	
Le Pommier	300	1	0,03	Alice Jeunesse	NC	1	
Autrement Jeunesse	260	7	0,27	Les Yeux noirs de Suzanne	NC	1	
Didier Jeunesse	218	10	0,46	Éd. du Rocher	NC	1	
Bilboquet	170	1	0,06	Passage Piétons éditions	NC	1	
Rue du Monde	150	12	0,8	Tournon Jeunesse	NC	1	
Tourbillon	140	4	0,29	Minedition	NC	1	
Sarbacane	133	15	0,11	Réunion des musées nationaux	NC	1	
Motus	107	4	0,37	Epigones	NC	1	
Belem éditions	100	2	0,20	Où sont les enfants	NC	1	
Esperluète éd.	75	1	0,13	Grandir	NC	1	
Éd. du Ricochet	73	1	0,14				

Sources : Salon du livre Jeunesse de Montreuil, 2006

aussi présents des éditeurs indépendants des grands groupes, qui n'ont pas la même force commerciale ni la même assise financière, tels que Sarbacane et Rue du Monde avec respectivement 15 et 12 citations. Leur production est jugée toute aussi intéressante que celle des grands groupes par les libraires.

> Promouvoir la petite édition

Le nombre de titres que ces structures possèdent à leur catalogue est un paramètre intéressant à mettre en relation avec le travail des libraires et leur volonté de défendre certains titres.

22 des éditeurs cités sont des structures éditoriales qui possèdent plus de 250 titres à leur catalogue. 28 sont en dessous de cette limite qui détermine leur appartenance à la petite édition². Si l'on tient compte du nombre de citations par éditeur, les libraires ont cité 281 fois un ouvrage d'éditeurs au-dessus de cette limite et 99 fois des petits éditeurs. Ce tableau prouve qu'il n'existe pas de corrélation directe entre la taille de la structure, sa visibilité pour le libraire en termes de production et le choix des ouvrages sélectionnés. L'École des Loisirs et Gallimard ont toujours possédé une place à part auprès des libraires. Leurs catalogues sont les plus étendus du marché (à titre de comparaison, Hachette Jeunesse possède 2 000 titres à son catalogue et Hachette Disney, 600). Ces deux maisons occupent la tête du classement. Mais, il

2. Si la caractéristique première de la liste des éditeurs recensés dans ces sélections de la revue *Citrouille* est bien sa grande diversité, la question posée appelle une définition de la petite édition, en regard de quoi les chiffres peuvent prendre sens. Corinne Abensour et Bertrand Legendre ont posé les jalons d'une classification. « Le prérequis minimal pour être "petit éditeur" peut donc être défini ainsi : respect du droit d'auteur, politique éditoriale, valeur ajoutée. Sans une part d'arbitraire, la limite supérieure est par contre beaucoup plus difficile à établir. Le fait de retenir un nombre maximum de titres au catalogue semble moins contestable qu'un niveau plafond du chiffre d'affaire, car celui-ci peut varier sensiblement d'une année sur l'autre pour un petit éditeur, et, pour un même niveau de développement du catalogue, fluctuer tout aussi fortement d'un éditeur à un autre en fonction de la nature et du prix moyen de la production. Le chiffre de 250 titres, retenu comme limite supérieure dans l'enquête réalisée par Dilicom pour le compte du SNE en 2004, sera repris en vue de permettre des rapprochements. »

n'y a pas de corrélation, car aux côtés de ces acteurs dominants, viennent s'immiscer des structures de bien moins grande ampleur. Actes Sud junior, qui ne possède que 480 titres à son catalogue est 5^e de ce palmarès. Et que dire de Sarbacane et de Rue du Monde qui, avec respectivement 133 et 150 titres seulement, se placent 7^e et 9^e avant Flammarion ? Les libraires Sorcières font donc émerger de la marée des nouveautés annuelles, des ouvrages moins visibles, mais de qualité.

Chez les petits éditeurs se démarquent des maisons d'édition à forte personnalité et aux choix exigeants, souvent marqués par une ambition culturelle et par un projet militant comme pour le Monde Global et Rue du Monde, ou par une démarche éditoriale originale qui, par son insuffisante vocation commerciale, n'aurait pas trouvé sa place dans un groupe industriel.

Cependant, la question se pose de savoir dans quelle mesure le choix des librairies Sorcières correspond à celui des acheteurs. La répartition des parts de marché entre les différents éditeurs apporte un éclairage sur cette question.

> Les éditeurs et le marché

Cette synthèse des parts de marché des éditeurs Jeunesse (cf. tableau) est sans surprise et assez éloignée des éditeurs mis en avant par les libraires du réseau ALSJ. Gallimard occupe la première place, mais l'École des Loisirs est rétrogradée en cinquième position avec seulement 6,7% du marché. Apparaissent Hachette Jeunesse et les éditeurs du groupe (Hatier, Rageot) et le deuxième géant, Edis avec Pocket Jeunesse et Nathan. Les petites structures sont totalement absentes.

Si les libraires Jeunesse ne sont pas les prescripteurs de ces ouvrages, le rôle des grandes surfaces culturelles de type Fnac doit alors être examiné.

> Le choix des libraires de la Fnac

L'analyse de la fonction de médiation de la Fnac, dans une démarche analogue à

Parts de marché des éditeurs (2001-2002)

	2001	2002
Gallimard Jeunesse	29,2	24,7
Hachette Jeunesse	16,3	22,3
Bayard Édition Jeunesse	16,4	14
Pocket Jeunesse	NC	11,7
École des Loisirs	NC	6,7
Père Castor, Flammarion	NC	4,8
Rageot	NC	3,5
Milan	NC	3,4
Nathan	NC	2,9
Hatier	NC	1,5

Sources : estimations Ipsos sorties caisse, Chiffres en volume pour 2001 et 2002

celle menée avec la revue *Citrouille*, a été conduite à partir du *Guide Fnac – 200 romans Jeunesse, La bibliothèque idéale 7/12 ans*. Le tableau qui suit en donne les résultats en reprenant le nombre de citations par éditeur.

Nombre de livres cités par éditeurs dans *Guide Fnac – 200 romans Jeunesse, La bibliothèque idéale 7/12 ans*, Collectif, Document Jeunesse, mai 2004.

Éditeurs	Citations
Gallimard Jeunesse	56
L'École des Loisirs	38
Hachette Jeunesse	26
Pocket Jeunesse	12
Rageot	10
Casterman	9
Bayard	9
Milan	7
Nathan	7
Flammarion	6
Syros Jeunesse	5
Thierry Magnier	4
Le Seuil	4
Albin Michel	2
Actes Sud junior	2
Magnard Jeunesse	1
Rue du monde	1
Éditions du Rouergue	1

Le premier constat soulève un enjeu de bibliodiversité en mettant en évidence le fait que sur un corpus de 200 entrées, seuls 18 éditeurs voient leurs ouvrages cités alors que la revue *Citrouille* en présentait 80.

Les grands groupes occupent une large place de cette sélection. Hachette avec Rageot est largement représenté (36 citations, 13 % du total), ainsi qu'Éditis avec Pocket, Nathan et Syros (24 citations soit 12 % de la totalité des citations), Milan et Bayard arrivent ensuite (16 entrées, 8 %), puis Flammarion et Casterman (15 entrées soit 7,5 %). Ces quatre grands groupes occupent 40,5 % des occurrences, Gallimard et L'École des Loisirs 42 %. Il reste assez peu de place pour Actes Sud, le Rouergue et Thierry Magnier (7 occurrences, 3,5 %), Albin Michel et Magnard (3 citations, 1,5 %), Le Seuil (4 citations, 2 %). Rue du Monde est le seul petit éditeur cité. La prescription des libraires de la Fnac tourne donc autour des grands groupes. Les ouvrages présentés sont manifestement de qualité, mais le risque de standardisation de l'offre et de réduction de la diversité des éditeurs apparaît bien dans ce choix.

Tout autant, il apparaît bien que le choix des libraires de la Fnac est en adéquation avec le marché, les 10 premiers éditeurs de ce palmarès, excepté Hatier, étant aussi ceux qui détiennent les plus grosses parts de marché. (cf. *tableau des parts de marché*).

> Comparaison des prescriptions pour *Citrouille* et la Fnac

Si la Fnac, au travers de sa sélection, propose une offre restreinte à quelques grands éditeurs qui occupent le marché, à l'opposé, l'analyse du corpus d'ouvrages présentés par *Citrouille* laisse apparaître une médiation originale et diversifiée qui fait la part belle aux petits éditeurs, et rend également visible, sur le secteur de l'édition de jeunesse, la démarche des libraires indépendants en faveur de la bibliodiversité.

Comparaison des prescriptions pour *Citrouille* et la Fnac

Réseau Sorcières - Éditeurs	Quantité	%	FNAC-Éditeurs	Quantité	%
École des loisirs	92	34,7	Gallimard Jeunesse	56	31,11
Gallimard	39	14,44	L'École des Loisirs	38	21,11
Seuil	26	9,63	Hachette Jeunesse	26	14,44
Milan	23	8,52	Pocket Jeunesse	12	6,67
Actes sud	20	7,41	Rageot	10	5,56
Éd. du Rouergue	18	6,67	Casterman	9	5,00
Sarbacane	15	5,56	Bayard	9	5,00
Thierry Magnier	13	4,81	Milan	7	3,89
Rue du Monde	12	4,44	Nathan	7	3,89
Flammarion	12	4,44	Flammarion	6	3,33

> Conclusion

Le paysage éditorial a été bouleversé ces vingt dernières années par une industrialisation massive. La concentration a rassemblé la plupart des acteurs du marché en quelques grands groupes propriétaires de leur système de diffusion-distribution, à même d'inonder les librairies de leur production. Tout en fragilisant sans doute encore la « frange » des petits éditeurs, ce bouleversement réaffirme le rôle de ces derniers dans la construction de catalogues originaux.

Le paysage de la librairie est lui-même soumis à un mouvement comparable, la librairie indépendante ne représentant plus que 20 % du marché du livre.

Dans le secteur Jeunesse, l'analyse du travail de médiation au travers de la revue *Citrouille* laisse apparaître une réelle volonté de promouvoir la petite édition. Cependant, ce choix est, pour une large part, à contre-courant des pratiques d'autres réseaux de commercialisation, comme le montre l'analyse de la sélection de la Fnac.

Dans ce contexte, les choix opérés par les librairies Sorcières d'un côté et par la Fnac de l'autre vont au-delà d'un simple constat de différences de sensibilité en matière de littérature de jeunesse. Ce qui est véritablement en jeu, c'est la nature de l'articulation ou de la complémentarité entre édition

indépendante et librairie indépendante, question qui ouvre elle-même sur la problématique de la bibliodiversité. Cette diversité de l'offre de livres, trop souvent discutée au seul niveau de la production en amont, ne peut pas être analysée sans prendre en compte la réalité de l'offre disponible dans les points de vente et en intégrant donc dans la réflexion la fonction médiatrice des libraires. Si la maîtrise de la technicité de la librairie dans tous ses aspects est une évidente condition de viabilité des points de vente indépendants et, *a fortiori*, des indépendants spécialisés, la médiation dont les sélections étudiées ici ne sont qu'une des nombreuses formes est sans doute aussi au centre du futur commun de l'indépendance et de la diversité éditoriale.

Corinne PARMENTIER
Master 2 Politiques éditoriales
de Paris 13 - Villetaneuse



En formations

Les métiers des bibliothèques-médiathèques à l'IUT Montaigne de Bordeaux

Pour son 40^e anniversaire, l'IUT Montaigne de Bordeaux obtient la création d'une Licence professionnelle bibliothèque en apprentissage. Le directeur de son Pôle des métiers du livre, Jean-Pierre Vosgin, retrace l'histoire des enseignements de sa filière Bibliothèque et des liens entretenus avec l'ABF.

L'IUT B de Bordeaux, aujourd'hui dénommé IUT Michel de Montaigne, est né en 1967 de la volonté de Robert Escarpit¹, directeur de l'IUT, puis président de l'université de Bordeaux 3. Les formations au Diplôme universitaire de technologie (DUT) dans la spécialité Métiers du livre date de cette époque. D'abord créé pour les titulaires du baccalauréat en formation de deux ans, le DUT va être, ensuite, ouvert aux personnes ayant un niveau Bac+2 dans des formations en un an dites « d'année spéciale ». Aujourd'hui le DUT comprend 1620 h de cours, 300 h de projets tutorés, au moins 10 semaines de stages validées et la rédaction et la soutenance d'un mémoire de fin d'études à vocation professionnelle.

> De la chaîne à la filière

Depuis la création du DUT Métiers du livre² en 1967, on a préparé aux trois métiers : bibliothécaire, libraire et éditeur. Longtemps les étudiants devaient choisir l'un de ces métiers en entrant en 2^e année de DUT. En 1993, à la demande du ministère et sur notre initiative, est créée une filière spécifique de formation aux métiers des bibliothèques-médiathèques dotée d'un poste de professeur (maître de conférences), d'un professionnel associé à mi-temps (Past) pour la spécialité bibliothécaire de lecture publique, et attribue une somme forfaitaire permet-

tant d'acheter deux ordinateurs et les licences de logiciels (en particulier Liber), une table de réunion et huit chaises. Depuis, ces formations en bibliothèques se sont développées, en particulier grâce à l'aide pédagogique et aux conseils de conservateurs de la BM de Bordeaux et de Christine Girard, alors directrice de Médiacitain, et de bien d'autres professionnels des bibliothèques.

Au début des années 2000, un Pôle des métiers du livre est constitué, regroupant, à la demande des milieux professionnels et pour plus de lisibilité, les deux filières de formation aux métiers des bibliothèques-médiathèques d'une part, et de l'édition et de la librairie d'autre part, dans la « nébuleuse Information-Communication ». Avec la constitution de ce pôle spécialisé, les mondes professionnels et institutionnels concernés par le livre et la lecture signent une douzaine de conventions de partenariat qui permettent, pour l'IUT de Bordeaux et ses formations, d'être encore plus près des préoccupations professionnelles.

En 2005, pour les DUT, un nouveau programme pédagogique national (PPN) pour les métiers du livre et du patrimoine, paraît au *Journal Officiel*. Il entérine et conforte, par la reconnaissance d'une « majeure » de formation (ici, à Bordeaux : bibliothèques-médiathèques-patrimoine) et la création de « modules complémentaires » – dont certains peuvent être des approfondissements et des spécialisations des médiathèques –, l'orientation « Bib-Med » dans la filière spécifique du même nom. Ainsi, il a été possible de développer la spécialité bibliothèques-médiathèques tout en donnant des connaissances minimales en librairie, en édition, sur la chaîne du livre et l'interprofession, et en transmettant une très solide culture générale universi-

taire fondamentale pour les métiers de la culture comme des métiers du livre³.

> Enseignants-professionnels pour étudiants-apprentis

Signalons que, dès 1995, avec le soutien des professionnels des métiers du livre (en particulier du regretté Pierre Descomps, libraire chez Sauramps à Montpellier, dirigeant du SLF et de l'INFL et représentant, pendant plus de 20 ans, des employeurs au sein du CA de l'IUT), nous sommes intervenu au conseil d'administration de l'IUT de Bordeaux, tout comme à celui de l'université de Bordeaux 3, pour la création d'un diplôme universitaire et professionnel national Bac+3 (de 3^e année d'IUT) pour toutes les formations, et plus particulièrement pour celles des métiers du livre. En l'absence de réponse du ministère, nous avons continué de demander la création d'un diplôme universitaire (DU), puis d'un diplôme national de technologie spécialisé (DNST), puis d'une Licence universitaire de technologie (LUT). En fin de compte, le ministère de l'Éducation nationale et sa Direction de l'enseignement supérieur n'acceptent de créer que des Licences professionnelles (LP, diplôme national de 3^e année) en novembre 1999, d'abord dans le but de « professionnaliser » un certain nombre d'UFR d'universités. Dans ce nouveau contexte, les IUT et leurs directeurs regroupés dans l'ADIUT⁴ militent alors pour des LP en 6

3. Cette orientation de l'IUT de Bordeaux vaut pour les étudiants qui ont choisi dès le concours d'entrée la filière « Bib-Med », mais aussi, réciproquement, pour ceux qui ont été recrutés dans la filière Édition-Librairie pour lesquels on a pu développer les particularités professionnelles.

4. Cf. *Livre blanc sur le système IUT. Après 40 ans d'existence : histoire, bilan, perspectives*, publié en 2007 sous l'égide de l'ADIUT (Association des directeurs d'IUT) et de l'UNPIUT (Association des présidents d'IUT, souvent des chefs d'entreprise) pour les 40 ans des IUT : www.iut-fr.net

1. Voir *Hommage à Robert Escarpit. Universitaire, écrivain, journaliste*, PUB, coll. « Lecteurs-bibliothèques-usages nouveaux », 2001, paru à l'occasion de l'inauguration du nouveau lieu de formation de l'IUT à Bordeaux-Renaudel près de la gare Saint-Jean.

2. Militant, ardent défenseur du « système IUT », participant depuis de nombreuses années aux réunions des différents départements d'IUT ayant des formations aux métiers du livre, je renvoie à l'ouvrage à paraître aux Éd. du Cercle de la librairie sous la direction de Dominique Cartellier, responsable des formations bibliothèques à l'IUT2 de Grenoble : *Les formations aux métiers du livre*.

semestres (qui ne sont pas obtenues). De guerre lasse et aussi parce que les étudiants, à l'heure du LMD, demandent⁵ à poursuivre des études après le DUT, les IUT acceptent des habilitations à délivrer des LP en ayant la possibilité, pour ceux qui le souhaitent, d'exiger des pré-requis professionnels pour l'entrée en LP.

En 2005, l'IUT Montaigne obtient la création de 4 LP (métiers du livre et de l'édition, animation, documentation et communication d'entreprise) dont il a l'entière responsabilité au sein de l'université de Bordeaux 3 après accord de son président, M. Singaravelou.

En 2006, pour la première fois dans l'histoire de la vieille « fac des lettres » – aujourd'hui université Montaigne-Bordeaux 3 – et donc dans le Pôle des métiers du livre de l'IUT, la Licence professionnelle Métiers du livre option librairie peut être obtenue, en formation initiale, sur le mode de l'alternance, par apprentissage.

En avril 2007, le ministère de l'Éducation nationale habilite trois LP pour les métiers du livre de l'IUT de Bordeaux 3 dans chacun des grands groupes de métiers : LP bibliothèque, LP librairie et LP édition. Notons que pour les titulaires de la LP bibliothèque c'est aussi la possibilité de passer les concours de catégorie A.

En septembre 2007, sous l'action de Marie Dinclaux, directrice de l'apprentissage et des formations aux métiers de la librairie et de l'édition à l'IUT, et grâce à la reconnaissance des services académiques et régionaux de l'apprentissage, toutes ces LP peuvent être obtenues en étant apprenti. C'est une grande première pour la LP bibliothèque de Bordeaux car l'apprentissage est souvent réservé au secteur privé. Ainsi en cette année 2007-2008, où nous avons célébré le 40^e anniversaire de nos formations aux métiers du livre avec le soutien des organisations

5. Trois enquêtes du ministère de l'Éducation nationale sur le devenir des diplômés d'IUT (2003 à 2005) montrent que chaque année le nombre de poursuites d'études augmente. Le législateur a intégré dans les nouveaux programmes nationaux des IUT (3/08/2005), la notion de poursuite d'études par la création des trois types de modules complémentaires (modules d'insertion professionnelle immédiate : approfondissement technologique, renforcement des compétences professionnelles pour entrer en LP ou module d'ouverture scientifique pour la poursuite d'études longues).

professionnelles des trois métiers (ABF, SLF-INFL et SNE), nous avons des apprentis en BM, en BU et dans une grande bibliothèque d'entreprise.

Pour les étudiants, l'apprentissage offre plusieurs avantages : financier d'abord (salaire correspondant à un pourcentage du Smic, remboursement des frais de déplacement, défraiement des nuitées et des repas), mais aussi, selon certains, une « vraie insertion » dans la vie professionnelle (35 semaines par an pour nos LP). Quant à l'employeur (une collectivité territoriale et sa bibliothèque de lecture publique par exemple), il est assuré, après entretien d'embauche, d'avoir un étudiant compétent (souvent titulaire d'un DUT métiers du livre, donc maîtrisant les techniques professionnelles). De plus, il a le sentiment de pouvoir être associé pleinement à la formation « métier ». On se doute qu'à l'intérieur de notre IUT, lieu d'analyses, de débats et de revendications depuis 40 ans, il y a eu de grandes discussions (sur les aspects positifs ou négatifs de l'apprentissage, avant de décider d'ouvrir les LP).

> L'ABF, un partenaire naturel

Il faut insister sur le fait qu'à Bordeaux, depuis toujours, les filières de formation aux métiers du livre se développent en prenant les points de vue des professionnels-enseignants, dont beaucoup sont membres de l'ABF – certains ont exercé ou exercent des responsabilités au sein de l'ABF : du temps où il était secrétaire général du Conseil supérieur des bibliothèques, Dominique Arot (actuel président de l'ABF) a souvent assisté aux colloques⁶ annuels organisés par l'IUT de Bordeaux sur un aspect du métier de bibliothécaire⁷, tout comme Gérard Briand, ancien président de l'ABF

6. À l'université, le statut d'enseignant-chercheur implique l'enseignement et la recherche (fondamentale ou appliquée) mais aussi les responsabilités pédagogiques et administratives. Depuis deux ans, à l'IUT de Bordeaux, un centre de recherches spécifique au Pôle des métiers du livre a été créé, le Lilipant (dir. : Martine Sagaert).

7. Quinze colloques de recherche appliquée aux métiers de bibliothécaire ont été organisés à ce jour, donnant souvent lieu à la publication d'ouvrages aux PUB : en 2008, « Collaborations Nord-Sud, TIC et bibliothèques » à la BM de Bordeaux. Compte rendu dans *Bibliothèque(s)* n°40 [ndlr].

ou Dominique Peignet (l'un des premiers diplômés de l'IUT Métiers du livre de Bordeaux et co-auteur du fameux *Métier de bibliothécaire*⁸), ancien président de l'ABF-Aquitaine. De même, nos contacts sont réguliers avec le groupe ABF-Aquitaine animé, entre autres, par Anne Artemenko et Magali Escatafal. Quelques-uns de nos étudiants adhèrent à l'ABF et peuvent ainsi visiter de nouvelles médiathèques lors de voyages d'études, participer à des débats ou au congrès annuel de l'ABF.

Avec la création de cette LP bibliothèque en apprentissage, nous avons réussi à faire nommer un conservateur en chef de bibliothèques – grande première à l'université de Bordeaux – sur un poste de Professeur d'Université (PU de rang A), tout en conservant notre professeur (Past à mi-temps) de bibliothèque de lecture publique. Une cinquantaine de professionnels des métiers des bibliothèques-médiathèques (nombre d'entre eux sont membres de l'ABF) sont chargés de cours dans nos quatre groupes pédagogiques (100 étudiants) de DUT et de LP. C'est sûrement une des raisons majeures qui permettent à notre IUT d'obtenir toujours de bons résultats aux concours⁹ des bibliothèques des fonctions publiques d'État et des collectivités territoriales et, jusqu'à ce jour, l'un des meilleurs placements de ses étudiants après les formations en DUT et LP.

Jean-Pierre VOSGIN
MCF en sociologie,
créateur et directeur
du Pôle des métiers du livre,
IUT Montaigne de l'Université
de Bordeaux 3.



www.iut.u-bordeaux3.fr/bibliotheque
Renseignements sur la LP Bibliothèque par
apprentissage : dinclaux@iut.u-bordeaux3.fr.

8. Cet ouvrage est la continuation des cours élémentaires de formation professionnelle de l'ABF, première édition en 1966. Raphaële Mouren et Dominique Peignet en ont coordonné les dernières éditions ; la 12^e, revue et corrigée, vient de paraître en décembre 2007.

9. Le dernier exemple date de juin 2008 où les diplômés bordelais sont arrivés à gagner un tiers des postes au concours national de bibliothécaire adjoints spécialisés B.A.S.

Un projet autour du livre en Guinée, 2001-2007

Partie en Guinée en 2001, Marie-Paule Huet était chargée d'une double mission : gérer la bibliothèque du Centre culturel franco-guinéen et mettre en place le dernier volet du projet de coopération autour du livre et de la lecture financé par la France dans ce pays. À l'issue de ce projet, la pérennisation des structures devrait être assurée par l'État guinéen. Elle évoque pour nous les actions mises en place pour développer une politique du livre en Guinée.

> Le contexte



Réseau des bibliothèques publiques en Guinée.

Développé à partir des années 1980¹, le programme de coopération entre la France et la Guinée a permis de créer un réseau de bibliothèques publiques dans les principales villes de Guinée, à l'instar d'autres réseaux créés en Afrique. Son fonctionnement repose sur une collaboration entre trois parties : le ministère en charge des bibliothèques (l'Éducation puis la Culture), les administrations locales guinéennes et la France. L'administration locale s'engage à fournir le bâtiment et à l'entretenir. L'État prend en charge le personnel. La France finance l'acquisition des livres et l'équipement des bibliothèques. Un service du ministère installé à Conakry, la capitale, coordonne l'ensemble du travail : aménagement des bâtiments, achat des livres, forma-

1. En 1958, la Guinée refuse le projet d'Union française proposé par le Général de Gaulle et obtient son indépendance immédiatement. Pendant 15 ans, la rupture avec la France est totale. L'enseignement se fait dans les langues nationales entraînant un recul du français. Actuellement, le français est la langue officielle mais il est peu utilisé dans les relations privées. En 1979, après la reprise des relations diplomatiques, un accord fixant le cadre de la coopération est signé entre les deux pays.

tion du personnel, visite annuelle des bibliothèques. Une assistance technique est mise à la disposition de ce service pour former les cadres guinéens et les amener à prendre progressivement la responsabilité du projet.

À mon arrivée en 2001, le réseau comptait 27 bibliothèques dotées chacune de 1000 livres environ à sa création : un fonds encyclopédique modeste qui doit répondre en priorité aux besoins des lycéens et des fonctionnaires locaux et apporter l'information dont les Guinéens sont avides sur leur histoire et les problèmes du continent. Des romans, classiques de la littérature africaine ou française, un peu de théâtre et de poésie, quelques bandes dessinées, puis, au fil des projets, des albums et des romans pour la jeunesse. Chaque bibliothèque reçoit des périodiques. Ces fonds de base s'enrichiront de quelques centaines de titres par an, si bien qu'en 2001, les établissements les plus anciens disposent de 6000 volumes environ. Quelques-unes ont bénéficié de dons dans le cadre de coopérations décentralisées.

Les bibliothèques les plus dynamiques comptent 600 à 700 lecteurs, les plus petites une centaine. Les lycéens ou les étudiants représentent 80% des inscrits. Ils sont conscients que la bibliothèque leur donne de plus grandes chances de réussir leurs études, cependant, même les plus assidus la désertent une fois leurs études terminées. Le public adulte se révèle donc très limité. Problèmes économiques², analphabétisme, tradition orale, autant d'explications invoquées pour justifier cette faible fréquentation.

2. La Guinée est parmi les pays les plus pauvres du monde, classé 156^e sur 177 en 2004.

> Un nouveau public à conquérir, les enfants

La priorité des précédents projets était de répondre aux besoins des étudiants et des lycéens, et de ce point de vue, l'objectif a été atteint. Les efforts en faveur des enfants du primaire sont restés timides mais on le comprend aisément : le taux de scolarisation était inférieur à 54%. Les enfants apprennent désormais le français à l'école mais ne le maîtrisent que dans le secondaire. Or, on constate que si on ne découvre pas l'intérêt et le plaisir de lire enfant, on a plus de difficulté à devenir lecteur à l'âge adulte. Quelques intellectuels guinéens affirmaient avoir eux-mêmes découvert la lecture dès leur enfance grâce à un enseignant français qui les avait mis en contact avec les livres à l'école avant l'Indépendance.

À l'évidence, les enfants du primaire (40% de la population a moins de 15 ans) constituent une nouvelle cible. Mais cela suppose un travail sur le choix des livres. Les livres édités en France se révèlent mal adaptés. En effet, si un certain nombre d'éditeurs français se sont spécialisés sur



© M.P. Huet

Jeunes lecteurs à Dalaba après la classe.



Visite du chantier de la bibliothèque de Faranah.

l'Afrique – Karthala et l'Harmattan pour les ouvrages techniques et les essais ; Présence Africaine, Sépia, le Seuil, puis Gallimard, le Serpent à Plumes, Actes Sud ou Dapper pour la littérature –, leurs livres s'adressent aux adultes. La production française de livres jeunesse parlant de l'Afrique s'est certes diversifiée, mais ces livres sont faits pour un public européen qui aborde une réalité étrangère, pas pour des Africains abordant leur propre réalité. Quant à la production courante, elle semble décalée. Pour que le processus d'appropriation du livre opère, on mise sur la possibilité d'identification du lecteur au héros. Un grand nombre d'albums parlent de l'environnement proche de l'enfant à travers sa représentation visuelle, ils

mettent l'enfant en situation dans l'apprentissage de la vie. Cet apprentissage diffère culturellement selon les pays. L'enfant est au centre du livre, héros et lecteur à la fois dans un jeu de miroir. Si le miroir est trop parfait, le livre laissera vite car il n'y aura rien à découvrir. S'il renvoie une image trop étrangère, l'enfant ne trouvera pas cette parcelle de soi nécessaire à l'identification qui permet d'aller plus loin dans le désir de lire ou d'apprendre.

En Afrique francophone, une littérature de jeunesse tente d'émerger avec l'appui de la Coopération française, l'Unicef ou la Francophonie, soutenue techniquement par le travail du département international de la Joie par les livres, la revue *Takam Tikou* permettant à cette production d'être répertoriée et connue.

En 2001, la Guinée compte 6 éditeurs mais seules les Éditions Ganndal proposent un catalogue d'une centaine de titres dont un bon tiers est destiné aux enfants, souvent coédités avec des éditeurs du Nord ou dans le cadre de l'Alliance des éditeurs indépendants³. Parmi les auteurs locaux, peu se sentent inspirés par ce public d'enfants.

3. Cf. *infra*, Laurence Hugues et Alexandre Tiphagne, « L'alternative des coéditions solidaires », pp. 54-55.

> Appuyer la lecture et l'édition

Les dernières bibliothèques ont effectivement été créées en ayant recours à des partenariats financiers. Mais afin d'enraciner durablement la lecture dans les habitudes guinéennes, la priorité a été accordée au développement de la lecture jeunesse.

Créer un fonds jeunesse est relativement simple, mais il ne suffit pas de mettre des livres même pertinents dans une bibliothèque pour qu'elle vive, je l'ai constaté dès mes premières visites dans les bibliothèques. Les livres pour enfants étaient présentés dans un petit espace avec un très joli mobilier, mais romans, albums, documentaires, tout y était mélangé. Ce désordre traduisait une incompréhension totale du fonds. Il fallait ensuite résoudre le délicat problème du rapport de l'adulte à l'enfant. À l'école, le maître transmet son savoir, l'élève le reçoit. Le nombre d'enfants dans une classe ne permet pas d'échanges personnalisés. Les bibliothécaires, anciens enseignants, étaient imprégnés de cette méthode. Comment les mettre à l'écoute de l'enfant ? Enfin, les enseignants ne connaissant pas les bibliothèques, quels arguments trouver pour les convaincre de l'intérêt d'une bibliothèque pour leurs élèves ?



Les trois premiers titres édités dans le cadre du projet.

QUELQUES REPÈRES SUR L'ÉDITION EN AFRIQUE

On peut distinguer trois grandes périodes dans l'histoire de l'édition africaine :

- 1^{ère} phase d'édition de textes africains par les grands groupes des pays du Nord qui créent un département spécialisé (Edicef pour Hachette en 1970), ou un partenariat (Ceda et Hatier) ;
- 2^e phase : la création des NEA (Nouvelles éditions africaines) en 1972 par L. S. Senghor marque le désir de se démarquer de la tutelle du Nord.
- 3^e phase : de jeunes éditeurs africains ouvrent leur

propre structure et s'associent sur des projets éditoriaux au sein de l'Alliance des éditeurs indépendants : ces coéditions permettent de plus gros tirages et le partage des frais d'éditions. Après répartition du stock, chaque éditeur prend en charge sa diffusion dans son pays.

En Guinée, l'édition est nationalisée sous la première république. La première maison d'édition indépendante est créée en Guinée en 1990, suivie des éditions Ganndal en 1992, la seule à avoir une production régulière et variée. L'absence de réseau de distribution à l'intérieur du pays ne permet pas de vendre en dehors de la capitale où trois librairies survivent tant bien que mal en 2001, concurrencées par les « librairies par terre » qui proposent des livres piratés, volés ou issus de dons, vendus à bas prix mais qui faussent les règles du marché. En 2005 et 2006, deux nouvelles librairie et maison d'édition ouvrent en partenariat avec des fonds ou des appuis privés français : Tabala / Bookémessaïre, l'Harmattan Guinée.



Inauguration de la bibliothèque de Faranah.

Les formations étaient un volet essentiel de notre stratégie, passant de la théorie à la pratique : connaissance de la littérature de jeunesse, animation, art du conte. Il était émouvant de voir ces personnes, souvent en fin de carrière, plongées dans l'analyse des albums avec émerveillement et enthousiasme, lisant, analysant, discutant. Cet enthousiasme ne s'est pas

MÉFIANCE ENVERS LE LIVRE

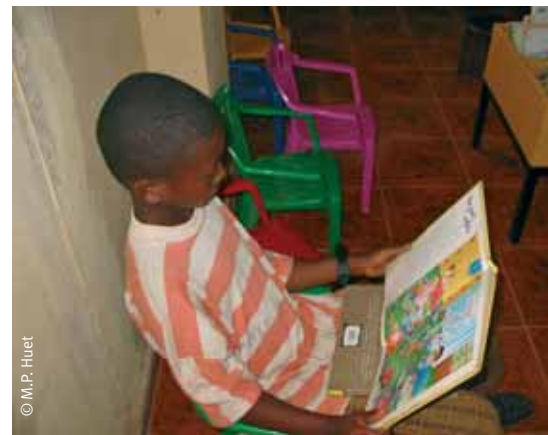
Sous le régime de Sékou Touré, les seuls livres édités dans le pays sont des livres écrits par le chef de l'État ou des contes. Les grands romanciers comme Camara Laye ou William Sassine vivent et écrivent en exil. Il n'y a pas de bibliothèques dans le pays. En 1980, lorsque la France financera un Centre de documentation universitaire, scientifique et technique, on n'y trouvera pas de documentation en sciences humaines, jugée trop subversive.

démenti pendant ces six années. Forts de leur nouveau savoir, ils sont partis dans les administrations préfectorales de l'éducation et les écoles, cartons de livres sous le bras, pour convaincre de l'intérêt des livres pour les enfants, organisant des rencontres dans les classes ou dans les bibliothèques, et les progrès se sont fait sentir immédiatement : entre 2003 et 2005, la fréquentation des enfants est passée de 137 000 à 197 000 visites par an, les inscrits de 3300 à 5700.

Du côté de l'édition Jeunesse⁴, le travail était tout aussi considérable puisqu'il fallait découvrir des auteurs potentiels, les former aux exigences de la littérature de jeunesse. Trouver des illustrateurs, associer les éditeurs à la démarche de formation pour que l'on puisse, dans un temps très court, déboucher sur des réalisations concrètes. Les concours de textes nous ont permis de repérer les personnes qui avaient envie d'écrire

4. Pour le détail de cette action, voir « Un long chemin vers l'écriture » in *Takam Tikou* n°13, La joie par les livres, 2006.

pour les enfants et qui présentaient de réelles possibilités d'écriture. Les formations ont permis à ces futurs auteurs de découvrir la littérature de jeunesse et ses exigences : analyse d'ouvrages, exercices d'écriture, travail sur l'imaginaire, retour sur son enfance et approche du public ciblé. Nous avons adopté une démarche similaire pour les illustrateurs : formation d'artistes, peintres ou graphistes, sur le livre jeunesse, un domaine qui leur était totalement étranger.



Jeune lecteur à Dalaba.



La bibliothèque de Gueckedou.

Parallèlement, il fallait aider les éditeurs : politique éditoriale, ciblage des créneaux de l'édition africaine dans lesquels se nicher (romans et documentaires), création de collections... Enfin, nous avons construit avec les auteurs et les éditeurs des projets communs : appel à synopsis sur des thèmes définis avec les éditeurs, et résidence d'écriture pour les auteurs sélectionnés afin d'aller jusqu'au bout du processus. Nous avons ainsi soutenu l'édition de onze livres, cinq romans et six albums documentaires.

> Les difficultés

Si globalement les résultats sont encourageants, ils n'ont pas été obtenus sans difficultés. La première, probablement culturelle, est le rapport au temps : envoyée pour conduire un projet que je devais réaliser dans un temps limité, j'étais soumise à une obligation de résultats. Mes collègues guinéens, eux, avaient leurs problèmes de vie quotidienne qu'il leur fallait résoudre en priorité : cherté des transports, prix du sac de riz, absence d'eau ou d'électricité, problèmes qualifiés pudiquement de « sociaux », maladies ou décès. La pire des réponses aurait été la substitution : elle aurait peut-être permis de meilleurs résultats mais n'aurait apporté aucune solution durable. Il fallait donc accompagner, stimuler, maintenir la motivation dans la durée et transférer les connaissances pour leur permettre d'assumer seuls la conduite de la politique du livre à l'issue du projet.

L'autre difficulté : l'instabilité du pays. Jusqu'en 2006, malgré la crise économique croissante, les conditions de travail bénéficiaient d'assez de calme pour progresser. Les résultats de l'activité des bibliothèques en 2005 l'attestent. Mais en 2006 et 2007, la situation du pays bascule. Plusieurs semaines de grève générale suivie d'une insurrection paralysent le pays : trois bibliothèques y perdent une

partie de leurs collections. L'incertitude est telle que l'activité ne reprend qu'après plusieurs mois. En 2007, la fréquentation des bibliothèques tombe en dessous du niveau de 2003.

Au niveau administratif, l'organisation du réseau et du service de coordination est pérennisée. Le personnel est payé. Les départs à la retraite sont remplacés et vingt nouveaux bibliothécaires viennent d'être nommés et formés par les cadres guinéens ayant bénéficié de formations de formateurs. Mais la question du budget de fonctionnement n'est pas réglée.

Un réseau de 32 bibliothèques existe mais des collections qui ne se renouvellent pas finissent par mourir, en Afrique comme en France. Demander à un État de prendre la relève sur ce poste est une lourde charge alors que les objectifs du millénaire donnent la priorité à l'éducation et la santé. Bien que considérées comme complémentaires de l'école, les bibliothèques relèvent du ministère de la Culture et ne peuvent pas bénéficier de l'aide du programme Éducation pour tous financé par la Banque mondiale, réservé à l'enseignement. Une transition semble s'opérer avec la coopération décentralisée entre les régions ou les départements français et leur équivalent guinéen. Cette nouvelle forme de coopération peut être un relais essentiel si les actions s'inscrivent dans la politique du livre définie au niveau national, et si les dons⁵ ne se substituent pas aux achats de livres.

Il nous a fallu des siècles en France pour constituer le réseau de bibliothèques que nous connaissons aujourd'hui, comment la Guinée pourrait-elle réussir en trente ans ?

PARTENAIRES

Formations

- Bibliothécaires : IUT Métiers du livre (Bordeaux), Médiaquaine (Université de Bordeaux-4), la Joie par les livres.
- Auteurs : GFEN, la Joie par les livres, Jacqueline Kerguénou (éditrice).
- Illustrateurs : Illusafrika, Kathy Couprie.

Formation de bibliothécaires.

- Édition (comités de lecture) : J. Kerguénou.
- Accueil de stagiaires : Arpel Aquitaine ; Bibliothèques d'Anglet, Bassens, Bordeaux, Carbon-Blanc, Gardanne, Mérignac ; Planète Jeune.

Construction de bibliothèques

Ambassade du Japon à Conakry (Kaloum), Faranah, Nzérékoré et Labé ; Fonds social de développement (France) à Conakry (Gbossia et Matam) ; Plan International à Guéckédou ; Peace Corps (USA) à Mandiana.

Coopération décentralisée

ACAUPED et le Nord à Mamou ; Guinée⁴ et la Loire Atlantique à Kindia.



Marie-Paule HUET
Bibliothécaire à Carbon-Blanc
(33)
Ancienne Assistante technique
en Guinée (2001-2007)



⁵ Le respect de la Charte du don de livres élaborée à l'initiative de « Culture et développement » est une première étape pour envoyer des livres correspondant aux besoins des pays africains. Mais on peut aussi encourager la vente en France des livres « donnés » et avec l'argent recueilli, acheter des livres mieux ciblés dans les librairies africaines, et soutenir ainsi l'ensemble de la chaîne du livre.

LES BIBLIOTHÈQUES EXPOSENT

Cette rubrique signale régulièrement les expositions proposées en bibliothèques, prochaines et en cours, sur tous sujets et tous types de documents. Merci d'envoyer vos informations 3 mois au moins avant leur inauguration à Nicole Picot : npicot@abf.asso.fr
N'oubliez pas non plus d'envoyer vos catalogues et publications associées à ces expositions à la rédaction pour notre rubrique « Les bibliothèques éditent » dans « Notes de lecture ».

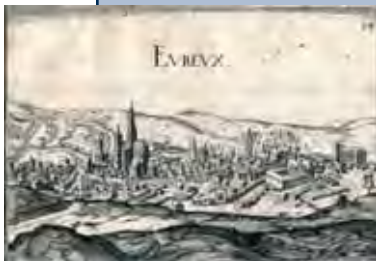
01 : Moulins, BM, « *Exposition Hetzel* » (19/09-19/11).
– **06** : Antibes-Juan-les-Pins, Médiathèque, « *Couleurs aborigènes, collection de Marc Sordello-Francis-Missina* » (15/07-03/08) ; Cannes, Médiathèque de Ranguin, « *Imager les chansons* » (05/07-23/08) ; Nice, Bibliothèque Louis Nucéra, « *Quartz, onyx, azurite, minéraux du monde* » (09/07-09/09). – **10** : Troyes, Médiathèque, « *Histoire d'imprimeurs en Champagne-Ardenne* » (30/06-18/10) *C ; « *Le colis rouge* » (01/07-13/09). – **17** : La Rochelle, Médiathèque Michel-Crépeau, « *Claude Dityvon, la liberté du regard* » (14/05-30/08)*C.
– **13** : Aix-en-Provence, Cité du livre, Fondation Saint-John Perse, « *Colette Deblé, les Dames de Saint-John Perse* » (21/05-15/11). – **18** : Bourges, Médiathèque, « *Planches anatomiques d'Eliz Barbosa* » (02/07-30/08).



Champagne, BMVR, « *Vincent Bailly, Coupures* » (05/07-06/09) ; Reims, Bibliothèque Saint-Rémi, « *Vagabondages gourmands* » (27/06-30/08) ; Saint-Dizier, Médiathèque Romain Rolland, « *Expositions de photos animalières géantes de l'AFPAN sur la façade* » (01/07-30/08) ; Vitry-le-François, BM, « *Très riches heures de Champagne* » (08/07-30/08) ; « *Peter Pan* » (17/09-13/10) ; « *Ciel, miroir des cultures* » (14/10-22/11) ; « *Le ciel* » (23/10-24/11) ; Bibliothèque jeunes, « *Portraits de Titeuf* » (09/09-11/10) ; « *Le ciel et l'espace* » (14/10-22/11). – **54** : Nancy, Médiathèque Grand Hall, « *Massin, l'esprit de la lettre* » (17/06-21/09). – **57** : Metz, Bibliothèque de Pontiffroy « *La bande à Faber* » (31/05-15/10) ; Médiathèque du Sablon, « *Mandalas, Dominik Koune* » (01/07-30/08). – **58** : Nevers, Médiathèque Jean Jaurès, « *Afghanistan libre de Michel Treillet* » (23/06-27/09). – **63** : Clermont-Ferrand, Bibliothèque des sciences et techniques, Campus de Cézéaux « *Entrez il y a de la lumière* » (17/11-21/11). – **67** : Sélestat, Médiathèque, « *Inde, arrêté sur images, Françoise Saur et Sergio Riva* » (10/06-06/09) ; Médiathèque Sud, « *Le Rhin mystique. De Sainte Odile à Edith Stein* » (06/06-06/09) ; Strasbourg, Médiathèque Centre ville, « *Les maîtres des ombres et de la lumière. Beautés cachées III* » (19/08-20/09) ; Médiathèque Malraux, « *Animaliter* » (16/09-25/10). – **69** : Lyon, Bibliothèque de la Part-Dieu, « *(282km [x2] rencontre entre photographie et écriture* » (17/06-20/09)*P ; « *Lyon en BD : les secrets d'une création de Gilbert Bouchard* » (12/07-30/08). – **72** : Le Mans, BU, « *Claude Dityvon, mai 68, comme un souffle* » (08/09-24/10).



© C. Marchesin et S. Reymaud



« *Persistence des rêves, photographie, sculpture, vidéo* » (14/06-31/07). – **34** : Montpellier, Médiathèque Émile Zola, « *Un art d'exception : reliures des années 1800-1940* » (01/06-17/01/2009) ; Médiathèque Federico Garcia Lorca, « *Afrique : petits moyens et grands sourires* » (09/09-20/09). – **35** : Rennes, Bibliothèque Rennes métropole, « *Acquisitions patrimoniales, 1981-2007* » (15/09-31/10). – **36** : Châteauroux, Médiathèque, « *Les très riches heures d'une cocotte minute. Exposition de l'œuvre graphique de Roland Breucker* » (28/06-30/08). – **38** : Grenoble, Bibliothèque des Eaux-Claïres, « *Graines de quartiers. Cultivons des idées pour la ville de demain* » (04/07-27/08) ; Bibliothèque centre-ville, « *Oiseaux* » (09/07-14/08). – **41** : Blois, Bibliothèque Abbé Grégoire, « *Travaux des classes autour des livres de Jean-Gilles Badaire* » (12/06-02/08). – **44** : Nantes, Médiathèque Floresca Guépin, « *Les 6 mondes du Grand Blottereau et le Grand danger* » (01/07-15/09) ; Médiathèque Jacques Demy, « *Nantes et le jazz, une histoire d'amour* » (26/08-08/11) ; Médiathèque Luce Courville, « *Tissages, photographies, poésies, calligraphies chinoises de Hubert Lemée et Jean-Luc Bargain* » (08/07-15/09) ; Saint-Herblain, Médiathèque, « *Stéphane Levallois* » (02/09-31/10). – **45** : Orléans, Médiathèque, « *Parfums et cosmétiques au fil du temps* » (06/09-27/09). – **47** : Aiguillon, Médiathèque, « *Rebecca Dautremer* » (14/06-01/10). – **49** : Angers, BM, « *Trésors du patrimoine de la bibliothèque* » (13/06-08/10) ; BU, « *Mai 68 – comme un souffle. Claude Dityvon* » (07/11-18/12). – **51** : Châlons-en-

« *Persistence des rêves, photographie, sculpture, vidéo* » (14/06-31/07). – **34** : Montpellier, Médiathèque Émile Zola, « *Un art d'exception : reliures des années 1800-1940* » (01/06-17/01/2009) ; Médiathèque Federico Garcia Lorca, « *Afrique : petits moyens et grands sourires* » (09/09-20/09). – **35** : Rennes, Bibliothèque Rennes métropole, « *Acquisitions patrimoniales, 1981-2007* » (15/09-31/10). – **36** : Châteauroux, Médiathèque, « *Les très riches heures d'une cocotte minute. Exposition de l'œuvre graphique de Roland Breucker* » (28/06-30/08). – **38** : Grenoble, Bibliothèque des Eaux-Claïres, « *Graines de quartiers. Cultivons des idées pour la ville de demain* » (04/07-27/08) ; Bibliothèque centre-ville, « *Oiseaux* » (09/07-14/08). – **41** : Blois, Bibliothèque Abbé Grégoire, « *Travaux des classes autour des livres de Jean-Gilles Badaire* » (12/06-02/08). – **44** : Nantes, Médiathèque Floresca Guépin, « *Les 6 mondes du Grand Blottereau et le Grand danger* » (01/07-15/09) ; Médiathèque Jacques Demy, « *Nantes et le jazz, une histoire d'amour* » (26/08-08/11) ; Médiathèque Luce Courville, « *Tissages, photographies, poésies, calligraphies chinoises de Hubert Lemée et Jean-Luc Bargain* » (08/07-15/09) ; Saint-Herblain, Médiathèque, « *Stéphane Levallois* » (02/09-31/10). – **45** : Orléans, Médiathèque, « *Parfums et cosmétiques au fil du temps* » (06/09-27/09). – **47** : Aiguillon, Médiathèque, « *Rebecca Dautremer* » (14/06-01/10). – **49** : Angers, BM, « *Trésors du patrimoine de la bibliothèque* » (13/06-08/10) ; BU, « *Mai 68 – comme un souffle. Claude Dityvon* » (07/11-18/12). – **51** : Châlons-en-



« *Persistence des rêves, photographie, sculpture, vidéo* » (14/06-31/07). – **34** : Montpellier, Médiathèque Émile Zola, « *Un art d'exception : reliures des années 1800-1940* » (01/06-17/01/2009) ; Médiathèque Federico Garcia Lorca, « *Afrique : petits moyens et grands sourires* » (09/09-20/09). – **35** : Rennes, Bibliothèque Rennes métropole, « *Acquisitions patrimoniales, 1981-2007* » (15/09-31/10). – **36** : Châteauroux, Médiathèque, « *Les très riches heures d'une cocotte minute. Exposition de l'œuvre graphique de Roland Breucker* » (28/06-30/08). – **38** : Grenoble, Bibliothèque des Eaux-Claïres, « *Graines de quartiers. Cultivons des idées pour la ville de demain* » (04/07-27/08) ; Bibliothèque centre-ville, « *Oiseaux* » (09/07-14/08). – **41** : Blois, Bibliothèque Abbé Grégoire, « *Travaux des classes autour des livres de Jean-Gilles Badaire* » (12/06-02/08). – **44** : Nantes, Médiathèque Floresca Guépin, « *Les 6 mondes du Grand Blottereau et le Grand danger* » (01/07-15/09) ; Médiathèque Jacques Demy, « *Nantes et le jazz, une histoire d'amour* » (26/08-08/11) ; Médiathèque Luce Courville, « *Tissages, photographies, poésies, calligraphies chinoises de Hubert Lemée et Jean-Luc Bargain* » (08/07-15/09) ; Saint-Herblain, Médiathèque, « *Stéphane Levallois* » (02/09-31/10). – **45** : Orléans, Médiathèque, « *Parfums et cosmétiques au fil du temps* » (06/09-27/09). – **47** : Aiguillon, Médiathèque, « *Rebecca Dautremer* » (14/06-01/10). – **49** : Angers, BM, « *Trésors du patrimoine de la bibliothèque* » (13/06-08/10) ; BU, « *Mai 68 – comme un souffle. Claude Dityvon* » (07/11-18/12). – **51** : Châlons-en-



* : itinérante ; C : catalogue ; P : publication.

En écho



France culture, la destruction programmée d'une université populaire, Patrick Broguière, Éd. Delga, 2007, 128 p., 11,5 x 17 cm, ISBN 978-2-915854-09-1

Après un ouvrage collectif, *La destruction de la culture, stratégies du décervelage en France (depuis 1995)*, publié en 2006, ce bref retour sur l'évolution d'une radio de service public qui incarnait l'« exception française » au temps où il n'était nul

besoin de la qualifier a le mérite de poser quelques balises qui, seules, permettent de mesurer la dérive. Les faits sont têtus et l'analyse comparée des grilles de programmation, l'étude du morcellement du temps d'antenne, le minutage précis des séquences, la politique de recrutement, le recours au direct, la mainmise des groupes de presse, tout cela, rapidement évoqué, appuie sobrement un discours qui peut difficilement réprimer un ton combatif : c'est que l'on ne se sent pas tenu, devant le constat que les temps changent, d'y applaudir en silence.

Laminé par la dictature de l'actualité, la (fausse) rentabilité, le zapping, l'« universel journalisme », tout ce qui faisait de France Culture une radio sans guère d'équivalent de par le monde a été mis au pas et en coupe réglée pour, c'était le but avoué de sa directrice Laure Adler en 2004, littéralement citée : « prouver que France Culture est une radio comme les autres ». Le relent de nostalgie qui parcourt cet opuscule ne saurait l'invalider sur le fond : quoi qu'on en pense, la seule *différence* d'une station comme celle-ci en faisait le prix, qu'on la fréquente ou non, qu'on l'apprécie ou pas. Là est l'enjeu, et il s'est exprimé sans fard : tailler la différence et ramener au même. Une seule bouche pour une seule oreille. Mieux : qu'un auditeur exprime son dépit par une caricature humoristique envoyée à la direction et c'est un effarant procès (en cours) pour caricature. C'est dire qu'il s'agit à travers cela de bien autre chose que du simple destin d'une radio nommée France Culture (un livre semblable pourrait d'ailleurs être écrit sur France Musique), mais bien de la France et de la culture, rien de moins...

P.-L. Renou

Les bibliothèques éditent



Paris, capitale des livres. Le monde des livres et de la presse à Paris, du Moyen-Âge au XXe siècle, collectif, ss la dir. de Frédéric Barbier, Paris Bibliothèques/PUF, 2007, 344 p., ill., 24,5 x 32 cm, relié. ISBN 978-2-84331-162-8

Ce lourd volume a été publié à l'occasion de l'exposition éponyme présentée à la BHVP du 16 novembre 2007 au 3 février

dernier. Bien que géographiquement restreint, son champ demeurait immense par son étendue historique et le choix d'un objet polymorphe. Il a fallu, pour légitimer cet ambitieux projet, réunir en un comité scientifique et une large équipe rédactionnelle d'éminents universitaires et spécialistes issus des plus grandes institutions (BnF, ENS, Ephe, Enssib, etc.), retenir une forme appropriée – l'alternance classique d'un article général chapeautant une série de 200 notices –, et, pour en parfaire la réussite, adopter une maquette souple et intelligible.

Les difficultés étaient nombreuses : et elles ont été diversement vaincues. Il ne s'agissait pas de dresser une histoire du livre, qui déborde celle de l'imprimé ; il convenait donc sans plonger dans le manuscrit médiéval, de saisir l'apparition de l'imprimerie à Paris sur fond de production scriptoriale. Pour autant, il fallait

se limiter aux traits proprement parisiens de la production, et, puisque c'était le propos, montrer en quoi elle demeure centrale au cours de ces six siècles. C'est peut-être ce dernier point qui a entraîné le traitement cavalier – c'est peu dire – du XXe s., résumé la portion congrue d'une poignée de livres d'artistes, qui, pour fastueux qu'ils soient, ne sauraient sérieusement tenir lieu d'emblème de la production contemporaine. Enfin, le siècle dernier a vu diminuer l'influence parisienne et entrevu la dissolution de l'imprimé au profit des publications électroniques. Il en est trop dit, ou pas assez : c'est qu'il fallait tenir bien des fils à la fois.

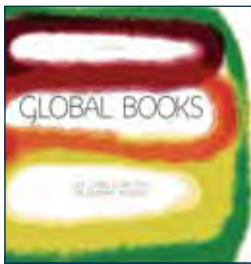
Ces réserves faites, le pari a été d'autant mieux tenu qu'en effet la ville lumière a plutôt bien assuré son rang depuis qu'au XIIIe s. la création de la Sorbonne fit d'elle un centre incontesté pour la production de manuscrits. Malgré le retard certain qui suivit le geste inaugural de Gutenberg, l'affermissement d'un pouvoir central et la mainmise de la puissance royale sur le livre lui rendirent rapidement la première place dès le XVIe s, car il y eut bien très tôt une « politique du livre » qui fut bien vite une affaire de police. Quelques innovations typographiques (la page de titre) ou techniques (les impressions musicales d'Attaignant) assirent enfin la domination parisienne. Mais le livre, c'est aussi les « métiers du livre », et, au fil des pages, sont évoqués relieurs, libraires et colporteurs, ouvriers, et l'apparition de l'écrivain professionnel solidaire d'un nouveau rôle pour la capitale, celui d'instance de légitimation. Ce dernier s'incarnant d'abord en

institutions – les académies –, se distribuant au gré des époques de la Cour aux coteries, aux salons, et, avec la « deuxième révolution du livre » qui suivit l'avènement démocratique du marché de masse, aux journaux puis aux médias. Paris doit en somme sa place éminente à la convergence de l'établissement précoce du centralisme, et de la reconnaissance du livre comme vecteur de contenu. C'est sans doute pourquoi le chapitre central sur le XVII^e s. est le plus concentré : le maintien de la cohérence entre le chapitre et les notices y était sans doute plus évident. En d'autres sections, l'on a misé davantage sur la complémentarité, ce qu'imposait le fait d'étendre le sujet du livre

à l'imprimé (affiches, assignats et actions, publicité, etc., mais, curieusement, pas de ces publications lestes qui firent pourtant beaucoup pour la corporation...).

En somme, et selon comme on le prendra, il s'agit d'un ouvrage au sujet rendu savant par son découpage, traité sur un mode qui n'est pas strictement scientifique, auquel la forme d'un catalogue n'était pas nécessairement indiquée, mais qui n'aura dû qu'à cela de voir le jour : malgré ses mérites, il ne contentera pas tout le monde, mais grâce à eux, il en passionnera certains, de ceux que l'on appelle plus honnêtes hommes.

Philippe Levreaud



Global Books. Les livres d'artistes de Gervais Jassaud, collectif, Ville de Reims/BM de Reims, 2007, 144 p., 20,8x22 cm, ill., ISBN 978-2901816-30-0 + CD-Rom : Bernard Germain, *Gervais Jassaud et les livres de « Collectif Génération »*.

Publier à l'enseigne de « Collectif Génération » revenait à inscrire fortement un travail dans une époque, et à revendiquer la conscience qu'on avait alors de ce qu'il serait appelé à faire date. Dans l'immédiat après-coup de 68, la pensée, comme l'action, se veut collective, inaugurant un âge des possibles en rompant avec les routines de tous ordres. Débutée dès 1969 par une réflexion théorique, l'aventure se poursuit en pratique dans la compagnie amicale des plasticiens de Support/Surface et d'écrivains de Tel Quel, cristallisa en 1977 avec une exposition au Centre Pompidou – qui lui conféra son nom définitif –, prit de l'ampleur avec des collaborations transatlantiques puis, après un silence de quatre ans, se relança entre 1986 et 1992 avec de nouveaux auteurs et un rapport moins dogmatique – « dénoué », dit Antoine Coron, pudiquement – au texte. C'est qu'à partir de 1991, Gervais Jassaud a pris la direction de l'École des beaux-arts de Reims, dès lors, il ne publiera qu'à peine un livre par an en moyenne (13 de 1992 à 2007). Le présent ouvrage a été motivé par une exposition qui scelle le retour à une activité plus soutenue.

Synthèse « disruptive » des traditions américaine du « livre d'artiste » et du « livre illustré » à la française, l'œuvre de Jassaud s'oppose à celle du « livre-objet », qu'il qualifie ironiquement de « livre sandwich », introduit une révolution sous l'apparence d'une continuité (Stefan Klima). Son rôle s'apparente à celui d'un producteur. En soumettant un texte déjà imprimé, avec un travail de la typographie qui, pour rester souvent sobre, n'en demeure pas moins signifiant, à un plasticien, invité à s'approprier totalement l'espace du livre, il peut éventuellement aller jusqu'à jouer l'un contre l'autre. Jassaud parie sur la puissance de la différence, joue l'écart. Ainsi, le texte ne sera plus illustré, mais « *activé* », mot magnifique appelant un repositionnement participatif du « lecteur ». Puisque les livres sont travaillés par intervention directe, exemplaire par exemplaire, il en viendra à confier des fractions du tirage d'un même livre à des artistes différents, obtenant ainsi plusieurs « versions » d'un même tirage, d'où sa formule désormais célèbre justifiant d'exemplaires « similaires, mais non identiques ». Ainsi, « lire un seul exemplaire, c'est manquer tous les autres ». Une stratégie qui dérobe la totalisation pourtant pointée comme l'horizon ultime du sens – au point que certains artistes font évoluer leurs interventions au rythme de leur travail et auront mis dix ans à achever une série de 10 ex., certains ne venant pas même au bout du tirage annoncé. Cette pratique bien ancrée dans les problématiques du sens et les philosophies du désir propres à cette période post-68 aura donné lieu à un corpus extraordinaire délectablement détaillé à la fin de cet ouvrage d'où s'élève comme un avis de grand frais, favorable à une bonne allure.

Philippe Levreaud

Les bibliothèques dans le monde



L'Inguimbertaine, maison des muses, Jean-François Delmas, Paris, Éditions Nicolas Chaudun, 2008, 160 p., 23x32 cm, ill. ISBN 978-2-35039-038-3

Rédigé dans un style comme on n'en rencontre plus guère de nos jours, le bel ouvrage que Jean-François Delmas,

son conservateur, consacre à la bibliothèque-musée de l'Inguimbertaine (Carpentras) est ambitieux à plus d'un titre. Très richement illustrée, dotée d'un appareil critique étoffé auquel fait seulement défaut la présence d'une bibliographie raisonnée en fin de volume, étayée par une solide érudition, cette monographie s'articule logiquement en trois parties : l'histoire de l'institution, la description des fonds et des enrichissements successifs et l'évocation d'un projet novateur pour le troisième millénaire.

Résumons : dans une France des Lumières où un Jean-François Séguier, à Nîmes, et un marquis de Méjanès, à Aix-en-Provence, accumulent les collections qui formeront des « cabinets de curiosités », Dom Malachie d'Inguibert (1683-1760), « prélat philanthrope et humaniste », entreprend une démarche analogue dans le contexte vatican du Comtat-Venaissin. Les richesses qu'il rassemble (au cours de voyages en Italie mais aussi par de brillantes acquisitions) sont, comme le souligne J.-F. Delmas, protéiformes : imprimés et manuscrits bien entendu (dont de rares *judaica* et *hebraica*) mais aussi tableaux, antiques, estampes, monnaies et médailles, partitions, etc. Ce sont elles que Monseigneur d'Inguibert lègue en 1746 à « [ses] concitoyens et à [ses] diocésains, mais aussi aux étrangers de quelques pays qu'ils puissent être. » Elles forment le noyau initial d'un fonds qui n'aura cessé de se développer – notamment grâce à la générosité de très nombreux donateurs aux XIX^e et XX^e siècles – et qui constitue le cœur de cette étrange institution hybride : la bibliothèque-musée de Carpentras. Assez hétéroclites, toutes ces curiosités découragent l'énumération et renvoient donc au livre lui-même.

Relativement épargnées par les troubles de la fin de l'Ancien Régime mais modestement bénéficiaires des confiscations révolutionnaires, elles n'auront pas échappé, hélas, à la sagacité érudite du comte Guglielmo Libri-Carucci de la Sommia (1809-1869), gentleman-cambrioleur de haut vol, membre de l'Institut

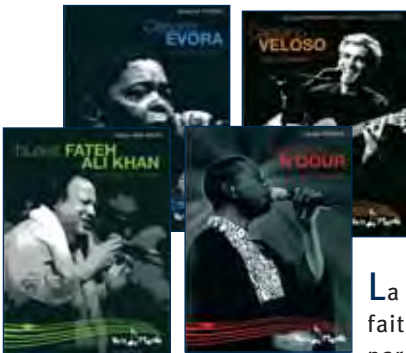
et secrétaire de la commission du *Catalogue général des bibliothèques publiques de France* qui passa les plus précieuses années de sa vie à écumer les bibliothèques françaises, grâce à sa culture, son entregent et ses relations...

La dernière partie du volume est consacrée à l'ambitieux projet porté par la municipalité de Carpentras qui consiste à regrouper la quasi-totalité des collections bibliographique et muséologique¹ (étouffant aujourd'hui dans des locaux saturés) au sein de l'ancien Hôtel-Dieu de Carpentras. On aurait aimé disposer ici de plans pour mieux comprendre l'agencement de ces espaces – dont l'architecture intérieure sera confiée à Jean-Michel Wilmotte – qui doivent accueillir, outre l'Inguibertine et ses expositions, permanentes et temporaires, des structures aussi diverses qu'un conservatoire de musique, des salles de congrès, un théâtre, etc. Il est à souhaiter, bien sûr, que la lecture publique et les enjeux qu'elle représente dans le cadre d'une communauté d'agglomération en plein développement, trouve, à cette occasion, le lieu de son plein épanouissement. Il reste surtout à remercier J.-F. Delmas d'avoir su réveiller la belle assoupie qu'aura été, durant le dernier tiers du XX^e siècle, la bibliothèque-musée de Carpentras : cette institution est désormais, semble-t-il, au cœur des priorités municipales.

Benoît Lecoq

1. À l'exception des arts décoratifs qui resteront au musée Sobirats.

Premiers pas



Nusrat Fateh Ali Khan, le messager du qawwali, Pierre-Alain Beaud, Éd. Demi-Lune, coll. « Voix du monde », 2008, 128 p. 13x18 cm, ISBN : 978-2-917112-03-8

La musique a si longtemps fait, en France, figure de parent pauvre de l'édition que la naissance de nouvelles

collections en ce domaine demeure un événement à saluer. Si la situation s'améliore, le retard est tel que l'on doute qu'il soit un jour comblé. En dehors des monographies consacrées aux compositeurs classiques, celles qui se sont attachées à des figures du rock ou du jazz ont connu, depuis des décennies, un échec à peu près systématique (d'Albin Michel aux éditions du Limon. Il demeure courageux de s'aventurer sur ce terrain comme le font aujourd'hui les éditions Demi-Lune, en choisissant

de défricher le domaine des musiques dites « du monde ». Pour conjurer le risque, elles ont recours à quatre des musiciens les plus célèbres, les mieux propres sans doute à lancer cette série : Cesaria Evora, Caetano Veloso, Youssou N'Dour et Nusrat Fateh Ali Khan. La trame unique de cette collection – contexte culturel et historique, parcours, discographie sélective commentée, un glossaire – est simple et pédagogique ; des encadrés résument ici où là quelques points essentiels et le recours fréquent à de larges extraits de presse permet de rendre compte de la réception des artistes. Quoiqu'évidemment bienveillant, le ton n'est pas hagiographique, mais l'accent mis – à juste titre – sur l'insertion de la biographie dans le contexte sociologique fait regretter que l'approche proprement esthétique demeure quelque peu sommaire. Ces lacunes cantonnent ces titres aux fonctions de guides d'initiation. Il faudrait, pour les considérer comme de véritables publications de référence, étoffer cette dimension plus proprement musicologique, mais ce n'est peut-être pas la visée de l'éditeur.

P.-L. Renou

Études, métiers, emploi...

Des thèmes essentiels qui intéressent les jeunes et leurs familles. Pour répondre aux attentes de vos lecteurs et leur permettre de faire les bons choix d'orientation : proposez les collections de l'Onisep.



Infosup, construire son projet d'études

NOUVEAUTÉ !

Une nouvelle collection pour découvrir les filières d'études supérieures. Comment construire son parcours dans l'enseignement supérieur ? Pour quel métier et dans quel secteur ? ... Pour répondre à ces questions, **Infosup, construire son projet d'études** rassemble de façon claire et articulée toutes les informations nécessaires pour élaborer au mieux son projet d'études, en fonction de ses atouts, du métier visé et des débouchés. Chacun y trouvera également des conseils pour choisir la filière qui lui convient le mieux, des informations pratiques et toutes les adresses utiles.

PREMIERS TITRES :

- Après le bac ES
- Après le bac S
- Après le bac L
- Après le bac STG
- Après un BTS ou un DUT

Et prochainement :

- Les études de sciences humaines (disponible en novembre 2008)
- Après les bacs STI et STL (disponible en novembre 2008)

Chaque titre est complété par un mini-site Internet !

Prix unitaire : 11 €

Les Dossiers



Les Dossiers sont des titres de référence sur les grandes filières d'études, les métiers et les formations. Ces ouvrages thématiques s'adressent à tous les jeunes qui se trouvent à un carrefour de leur orientation (essentiellement troisième, seconde ou terminale). Cette collection est la seule à proposer des informations exhaustives sous un angle résolument généraliste.

DERNIERS TITRES :

- Après le Bac 2008
- Étudier et travailler à l'étranger
- Handicap, maladie, troubles des apprentissages... Quelle scolarité pour mon enfant ?

Prix unitaire : 9 €

34,20 €
Abonnement
4 Numéros

Parcours, construire son avenir



Cette collection s'adresse aux jeunes, parents, professionnels du monde éducatif... **Parcours, construire son avenir** est la collection indispensable pour découvrir les métiers, leur environnement professionnel et les formations qui y conduisent. Pour construire un projet professionnel solide.

DERNIERS TITRES :

- Les métiers du paramédical
- Les métiers du médical
- Les métiers de la chimie

Prix unitaire : 12 €

114 €
Abonnement
10 Numéros

Réadaptation



La revue mensuelle sur les handicaps et les personnes handicapées. Dans chaque titre, des interviews, toute l'actualité de la réadaptation, un dossier thématique relatif au handicap...

DERNIERS TITRES :

- CAT ou ESAT ?
- FEGAPEI - les enjeux de la 5e branche
- Intérim et handicap
- FIPHP - Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

Prix unitaire : 9 €

70 €
Abonnement
10 Numéros

Les Fiches Métiers

Nouvelle version !



Le principe de base : 1 fiche = 1 métier. Les 23 numéros se présentent sous forme de fascicules classés par secteurs, composés de fiches détachables. Dans chaque numéro, les métiers sont classés par ordre alphabétique. Les 23 **Fiches Métiers** ont été conçues pour apporter des réponses claires et concrètes aux élèves de collège et à leurs familles.

DERNIERS TITRES :

- Droit, justice, sécurité
- Information, communication
- Lettres, sciences humaines
- Multimédia, audiovisuel, Internet, image et son

Prix unitaire : 10 €

Vous pouvez commander ou acheter directement ces publications.

Internet

www.onisep.fr/librairie

Règlement par chèque ou carte bancaire

Courrier

Onisep, 12 mail Barthélemy-Thimonnier, Lognes, 77437 Marne-la-Vallée Cedex 2

Sur papier libre, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'Onisep

Frais de port : 4 € / Dom-Tom et étranger : nous consulter

Librairie de l'éducation

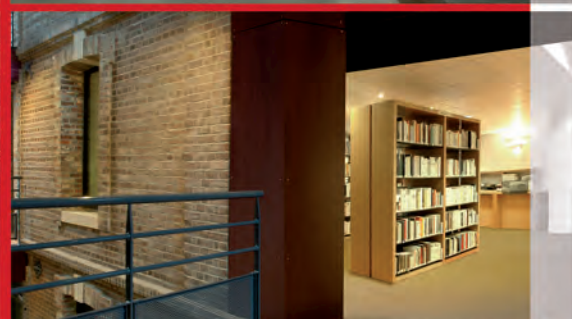
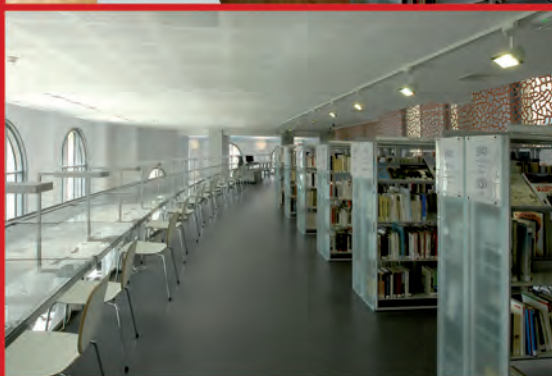
13, rue du Four, 75006 Paris (M^o Mabillon)
Ou dans les librairies Onisep de votre région et toutes les librairies

Une information, un renseignement...
01 64 80 35 00

De 9h à 17h30

médiathèques

médiathèques de bernay, bourgoin-jallieu, calais, chartres, chemillé, noisiel
conception et photos jean lavigne



meuble

informatique

accessoires



BORGEAUD BIBLIOTHÈQUES

Siège social : 1 / 3 Allée du Parc de Garlande - 92220 Bagneux - Tél : (33) 01 41 17 49 00

Fax : (33) 01 41 17 49 29 - Site : www.borbib.com - E-mail: info@borgeaudbibliotheques.com